15e ANNÉE — T. 29

N° 656 — 29 AVRIL 1933

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75
ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

LES « QUESTIONS ACTUELLES » ET « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Du chancelier Brüning au chancelier Hitler

(octobre 1930-avril 1933)

La Documentation Catholique *a consacré son fascicule n° 540 (t. 24, col. 835-886) aux élections allemandes du 14 septembre 1930 (1).*

Dans le ministère Brüning, qui avait pris le pouvoir le 28. 3. 30 et qui le conserva après les élections, il n'y avait aucun membre du parti nationalsocialiste, lequel avait pourtant obtenu 107 mandats, ce qui constituait un gain de 93 sièges sur les élections de 1924.

Depuis septembre 1930 il y a eu quatre changements de ministères en Allemagne :

Deuxième ministère Brüning : du 9. 10. 31 au 30. 5. 32.

Ministère von Papen : du 2. 6. 32 au 17. 11. 32.

Ministère von Schleicher : du 2. 12. 32 au 28. 1. 33.

Ministère Hitler : 30. 1. 33.

(1) En voici le sommaire :

1° *Actes de l'épiscopat :* a) *Elections communales* (17. 11. 29) : Appel du cardinal SCHULTE, archev. Cologne (nov. 1929). — Déclaration de Mgr BORNEWASSER, év. Trèves (nov. 1929). — Communiqué de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, adm. apost. (nov. 1929). — Discours de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, adm. apost. (13. 11. 1929). — b) *Elections législatives* (14. 9. 30) : 1° Avant les élections : Appel de S. Em. le card. Bertram, archev. Breslau (sept. 1930). — Communiqué de Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, év. Berlin (sept. 1930). — 2° Après les élections : Correspondance entre l'évêché de Mayence et la direction régionale nationalsocialiste d'Offenbach. — Les nationalsocialistes et Mgr CHRISTIAN SCHREIBER, év. Berlin.

2° *Quelques manifestes pour les élections législatives de 1930* : Appel du mouvement catholique des jeunes gens (août 1930). — Appel des organisations féminines catholiques (août 1930). — Appel de la « Ligue évangélique » (août 1930). — Article du pasteur ENCKE, de Cologne (25. 8. 30).

3° *Les partis politiques et les élections* du 14. 9. 30 (M. HENRIOT-MARTY, *Documentation Catholique*) : *a) La crise politique. — b) La campagne électorale et les partis :* L'appel du gouvernement. Le Parti nationalsocialiste. Les nationaux allemands et le bloc dit Hindenburg (l'appel de la « Deutschnationale Volkspartei » ; le Parti conservateur populaire ; la politique d'alliance des partis bourgeois ; « Deutsche Volkspartei » ; Deutsche Witschaftspartei ». Les tentatives de groupement des partis modérés. La « Deutsche Staatspartei ». Le Centre catholique. Le Parti social démocrate. Le Parti communiste allemand. — c) *Le scrutin du 14 septembre :* 1° Liste des partis politiques. 2° Résultats statistiques des élections. 3° Répartition des suffrages et des sièges (tableaux). — *d) Le sens des élections. — e) Le Cabinet Brüning devant le Reichstag.*

4° *Les partis politiques et les coalitions gouvernementales :* Tableau des ministères du Reich depuis le quatrième ministère Marx (28. 1. 27) jusqu'au ministère Brüning (28. 3. 30).

Pour les élections de 1924 se reporter au numéro 427, t. 19, de la *Documentation Catholique* (12 mai 1928).

Trois fois, durant cette même période, la dissolution du Reichstag a été prononcée : le 3 mai 1932 par le chancelier von Papen ; une seconde fois par le même chancelier, le 28 août 1932, et enfin, le 1er février 1933, par le chancelier Hitler.

Rappelons encore que l'expiration des pouvoirs présidentiels et la réélection du président Hindenburg contre Hitler a nécessité deux tours de scrutin les 13 mars et 10 avril 1932...

Dans les pages qui suivent on trouvera :

1° Un bref résumé des différents événements qui se sont succédé jusqu'à l'arrivée au pouvoir du nationalsocialisme ;

2° Les principaux manifestes ;

3° Les résultats des diverses élections groupés en cinq tableaux ;

4° La composition des quatre ministères Brüning, von Papen, von Schleicher et Hitler ;

5° Ouverture et première séance du Reichstag du ministère Hitler ;

6° Documents de l'épiscopat et des catholiques ;

7° Documents sur la « politique culturelle » des nationalsocialistes.

Comme on le voit par cette énumération, nous nous abstenons de reproduire les documents qui concernent proprement la politique de parti, même lorsqu'il s'agit du Centre, qui réunit 45 pour 100 des catholiques (1) et se dit le « représentant de la politique du catholicisme en Allemagne ».

Suivant une expression couramment employée en Allemagne nous nous étendrons principalement sur certaines questions de « politique culturelle » caractérisant les conceptions et les directives gouvernementales de Hitler et des nationalsocialistes.

I

Quelques dates (13 oct. 1930-fin mars 1933)

Premier Cabinet Brüning.

1930

OCTOBRE

13. Rentrée du Reichstag.
16. Déclaration du chancelier Brüning au Reichstag : les difficultés économiques et financières du Reich doivent amener la revision du plan Young, parité militaire avec les ci-devant alliés, pas de politique d'aventures.
18. Le Reichstag, par 318 contre 236, accorde sa confiance au Cabinet Brüning.

(1) D'après les estimations plutôt optimistes du prince von Loewenstein ; d'autres, comme l'abbé Schmitt de l'abbaye de Grüssau, estiment que le Centre ne réunit pas vingt pour cent des catholiques allemands (cf. *Croix* 20. 4. 33).

NOVEMBRE

8. Le Congrès de Hanovre du parti démocrate décide la dissolution du parti et son incorporation au parti d'Etat.
16. Elections municipales dans le pays de Bade et le Mecklembourg : gains des nationalsocialistes.
30. Fondation du parti radical-démocrate à Cassel. Président, M. Dingeldey.
— Elections à la Diète de Brême ; gains des nationalsocialistes (30 sièges contre 2 en 1930).

DECEMBRE

1. Le président von Hindenburg promulgue en vertu de l'art. 48 de la Constitution les décrets-lois sur la consolidation de l'économie et des finances nationales. Ratification par le Reichstag le 6. 1. 30 par 293 voix contre 253.
22. Des transactions et la décision de la Cour de Leipzig terminent provisoirement les conflits entre les ministres nationalsocialistes de Thuringe et le gouvernement du Reich.

1931

JANVIER

29. Réunion à Trèves du Centre catholique allemand ; discours de Mgr Kaas sur la politique extérieure : revision du plan Young, du traité de Versailles, amplification du droit des minorités, désarmement de toutes les nations qui ont signé le traité de paix.

FEVRIER

151 députés nationalsocialistes et allemands-nationaux se retirent du Reichstag.
10. Au Reichstag, le Dr Curtius, min. des Affaires étrangères, fait l'exposé des revendications allemandes ; il constate que les relations franco-allemandes constituent la pierre angulaire des grandes questions européennes ; il réclame le désarmement général, la revision des traités, la sécurité pour le Reich, et demande qu'on cesse d'accuser l'Allemagne d'être responsable de la guerre.
12. Le Reichstag vote une proposition des partis modérés réclamant l'institution d'un aréopage international chargé d'enquêter sur les causes de la guerre et de mettre fin à l'affirmation de la responsabilité unilatérale de l'Allemagne.
— Les Bulletins catholiques des huit diocèses bavarois publient des instructions que prêtres et fidèles devront observer à l'égard des nationalsocialistes.
27. Réponse de 188 auteurs, artistes et savants allemands aux 186 écrivains, artistes et savants français signataires d'un récent manifeste en faveur de la paix et du rapprochement franco-allemand (1).

MARS

1. Elections communales dans l'Etat de Brunswick ; gains des nationalsocialistes (+ 1681 voix) et des communistes (+ 4 824 voix).
— Constitution d'une organisation centrale groupant toutes les associations républicaines du Reich sous la présidence de M. Friedrich Otto Hoersing, chef de l'association « Bannière d'Empire ».
5. Le card. Schulte et les évêques de la province de Cologne dénoncent le danger du mouvement nationalsocialiste qui menace la pensée et la vie catholiques (2).
10. Déclaration des évêques de l'archevêché de Paderborn contre les idées nationalsocialistes.

(1) La *Documentation Catholique* (n° 568, t. 25, col. 1375-1384) a publié le texte de ces deux manifestes.
(2) Cf. *D. C.*, t. 25, col. 713-16.

19. Conclusion d'un accord préliminaire austro-allemand en vue d'une union douanière (1).
— Lettre collective des évêques de la province de Fribourg-en-Brisgau mettant les fidèles en garde contre les excès de certains partis politiques et contre le nationalsocialisme « parce que et pour autant qu'il poursuit un idéal inconciliable avec la doctrine catholique ».
20. La Curie épiscopale de Berlin déclare que l'attitude de S. Exc. Mgr Christian Schreiber envers le nationalsocialisme est conforme à celle adoptée par les évêques de Breslau, de Cologne et de Paderborn.
25. Le reste du Reichstag décide de s'ajourner jusqu'au 13 octobre.
28. Décret-loi suspendant les garanties constitutionnelles pour réprimer les excès des éléments extrémistes : restriction du droit de réunion, interdiction du port de l'uniforme politique et de l'emploi des armes à feu, obligation du visa de police en ce qui concerne les affiches et les tracts de propagande politique.
31. Discours du Dr Julius Curtius, min. des Affaires étrangères du Reich, sur l'accord douanier germano-autrichien ; il répond aux discours de MM. Briand (28 mars) et Arthur Henderson (30 mars) : l'accord est purement économique, il n'est pas contraire aux engagements contractés ; de plus, le gouvernement du Reich ne refuse pas l'examen de la S. D. N.

AVRIL

1. Hitler et Goebbels publient des appels enjoignant à leurs partisans de rester strictement dans la voie légale.
— Chute des ministres nationalsocialistes en Thuringe.
9. En beaucoup d'endroits les autorités interdisent le port de l'uniforme nationalsocialiste.

MAI

3. Elections du Landtag de Schaumbourg-Lippe ; gains des nationalsocialistes (+ 4 sièges) et des communistes (+ 1 siège).
6. Le Landtag de Würtemberg vote un ordre du jour demandant la revision du plan Young.
9. Au banquet annuel de la Fédération de la presse étrangère, le Dr Curtius répond au discours d'A. Briand du 8 mai sur l'accord douanier austro-allemand : l'indépendance de l'Autriche ne sera pas influencée par les grandes lignes du projet d'union douanière ; l'Allemagne ne poursuit pas des buts politiques.
17. Elections au Landtag d'Oldenbourg ; gains des nationalsocialistes (+ 16 sièges) et des communistes (+ 2 sièges).
18. Le projet de l'Union douanière austro-allemande est renvoyé devant la Cour d'arbitrage de La Haye.
31. 12e Congrès du Stahlhelm à Breslau ; discours et démonstration de 140 000 adhérents en présence de l'ex-kronprinz, du général von Seeckt, du maréchal von Mackensen, de Seldte, chef du Stahlhelm, du général Heue ; ils font le serment de défendre les Marches de l'Est.

JUIN

5. Le président von Hindenburg signe les nouveaux décrets-lois destinés à couvrir le déficit du budget de 1931 imposant des réductions de traitements et de salaires et de nouvelles augmentations d'impôts ; ils sont accompagnés d'un manifeste qui propose trois solutions pour le soulagement du Reich : le moratorium, la revision et l'aide financière.
14. Célébration du 700e anniversaire de l'Ordre allemand des Croisés ; discours du président von Hindenburg, qui proteste contre l'existence du couloir polonais.

(1) Au sujet de cet accord, voir l'étude de M. Henriot-Marty dans la *D. C.*, n° 587, t. 26, col. 899-919.

20. Appel du président von Hindenburg à M. Hoover, président des Etats-Unis, en faveur de l'Allemagne menacée par la faillite (1).

JUILLET

7. Message du gouvernement au peuple allemand à l'occasion de l'accord franco-américain sur le moratoire des dettes (2).
8. Décret-loi instituant l'obligation pour la grosse industrie allemande de soutenir l'action de la Banque d'escompte-or.
12. Le Cabinet du Reich prend des mesures exceptionnelles pour éviter un effondrement financier ; les Bourses sont fermées pour deux jours.
14. Formation du parti nouveau, « les socialistes royaux ».
18. Voyage à Paris du Dr Brüning, chancelier du Reich, et du Dr Curtius, min. des Affaires étr. Conférences avec MM. Laval, Briand et Flandin (3).
— Promulgation d'un décret-loi tendant à réprimer l'évasion des capitaux et l'évasion fiscale, et d'un décret-loi sur la presse.
20. Décret-loi fixant les surtaxes exigibles en cas de retard dans les payements des impôts.
25. Décret-loi sur le service civil volontaire.
27. M. Ramsay MacDonald, président du Conseil anglais, et M. Arthur Henderson, min. des Affaires étr., s'entretiennent avec le chancelier Brüning et le min. des Affaires étr. Curtius (27-29 juillet) (4).

AOUT

1. Décret-loi concernant la réouverture des banques.
— Manifeste des catholiques allemands pour la paix, portant les signatures de 26 associations, en réponse à la déclaration du 8 août de 16 groupes catholiques français (5).
6. Décret-loi modifiant les prescriptions pour le trafic des devises.
9. L'Association de la Bannière d'Empire célèbre à Coblence le 12e anniversaire de la Constitution de Weimar; elle affirme son attachement à la République et son désir de voir l'Allemagne s'engager dans la voie d'un accord avec la France.
— Plébiscite sur la demande de dissolution de la Diète prussienne présentée par le Stahlhelm ; le scrutin pour la dissolution réunit 9 793 030 voix de nationalsocialistes, allemands-nationaux et populistes, sur 26 millions 399 855 inscrits.
10. Décret modifiant le décret-loi sur la presse promulgué le 18 juillet.
11. Signature du Protocole de Londres portant suspension des dettes de guerre et réparations (6).
24. Décret-loi du gouvernement du Reich en vue de l'assainissement financier des pays et des communes.

SEPTEMBRE

5. Publication de l'avis consultatif de la Cour permanente de justice internationale de La Haye au sujet de la légitimité juridique du projet d'union douanière austro-allemande (1).
12. Décret modifiant la loi électorale pour la Diète prussienne ; le nombre des députés est réduit d'un tiers.
15. Décret d'économies du gouvernement prussien.
18. 10e Congrès du parti national allemand à Stettin (18-20 sept.) ; M. Alfred Hugenberg dénonce violemment les dangers du système français pour le redressement économique de l'Europe, critique les négociations de Genève, demande la démission du Cabinet Brüning et de nouvelles élections au Reichstag et au Landtag.
19. Décrets-lois du gouvernement du Reich instituant un contrôle des banques et une nouvelle réglementation des sociétés par actions.
27. MM. Pierre Laval, prés. du Conseil français, et A. Briand, min. des Affaires étr., invités officiellement par le gouvernement allemand, arrivent à Berlin, où ils s'entretiennent avec MM. Brüning et Curtius (27-28 sept.) ; ils décident de constituer une commission franco-allemande qui aura pour tâche de procéder à l'examen de tous les problèmes économiques intéressant les deux nations, sans perdre de vue les intérêts des tiers et la nécessité de la collaboration internationale.
— Elections à la Burgerschaft (conseil municipal) de Hambourg ; les nationalsocialistes obtiennent 43 mandats contre 3 en 1928, et les communistes 35 contre 27.

OCTOBRE

2. Décret du gouvernement du Reich réglementant l'entrée et la sortie des devises étrangères.
3. Décret-loi interdisant la publication des cours du mark et des valeurs.
4. Constitution d'un nouveau parti « ouvrier-socialiste ».
6. M. Julius Curtius, min. des Affaires étr. du Reich, donne sa démission.
7. Décret du gouvernement du Reich édictant un ensemble de mesures de caractère financier, économique, administratif et juridique.
— Démission du Cabinet H. Brüning. Ce dernier est chargé de former le nouveau Cabinet.

Second cabinet Brüning.

9. Le second Cabinet Brüning est constitué. Il est ainsi composé :

Chancellerie et Affaires étr.	Brüning.
Vice-chancellerie et Finances	Dietrich.
Intér. et Reichswehr	Gal Groener
Travail	Stegerwald.
P. T. T.	Schaetzel.
Agric. et ravitaillement	Schiele.
Economie	Warmbold.
Transports	Treviranus.
Justice	Joel.

10. Le président von Hindenburg reçoit Adolf Hitler, qui lui expose les buts politiques du parti nationalsocialiste.
11. A Bad-Harzburg, congrès des fractions parlementaires nationalsocialistes du Reich et de la Diète de Prusse, sous la présidence de Hitler ; défilé en présence des princes Eitel-Frederic et Auguste-Guillaume ; les chefs des hitlériens, des nationaux-allemands et des Casques d'acier, Hitler, Hugenberg et Seldte, scellent un pacte de combat contre le « régime » Brüning ;

(1) Cf. *D. C.*, n° 577, t. 26, col. 260-261.
(2) Dans la *Documentation Catholique*, n° 577, t. 26, col. 280-282, on trouvera un long extrait de ce message ainsi que le texte complet de l'accord franco-américain du 6. 7. 31.
(3) Sur les résultats de ces conférences, voir une note de l'*Agence Havas* du 19. 7. 31 reproduite par la *D. C.*, n° 577, t. 26, col. 282-283.
(4) Sur ces conversations anglo-allemandes de Berlin, cf. *D. C.*, n° 577, t. 26, col. 284-5.
(5) La *Documentation Catholique*, n° 568, t. 25, col. 1384-5, a publié le texte du manifeste des groupes catholiques français.
(6) Voir le texte de ce document dans la *D. C.*, n° 577, col. 285-290.

(1) Voir le texte de cet avis consultatif de la Cour permanente de justice internationale dans la *Documentation Catholique*, n° 587, t. 26, col. 919-922.

ils se déclarent prêts à assumer la respónsabilité du pouvoir dans le Reich et en Prusse, et réclament de nouvelles élections immédiates ; Hitler déclare qu'il faut déchirer le traité de Versailles et supprimer l'hégémonie de la France.

2. Rentrée du Reichstag ; le chancelier H. Brüning lit la déclaration ministérielle et son programme : lutter contre tous les courants et toutes les tentatives qui menacent l'Etat ; continuer l'œuvre inaugurée lors des récents pourparlers entre les hommes d'Etat français et allemands. Le Reichstag approuve cette déclaration par 295 contre 270.

6. Hitler publie dans le *Voelkische Beobachter* une lettre publique au chancelier du Reich en réponse au discours de ce dernier (12 oct.) à l'ouverture du Reichstag ; il déclare ne jamais avoir été pressenti pour une collaboration entre les nationalsocialistes et le gouvernement, juge qu'il est impossible de continuer la « politique d'accomplissement », qu'on n'a le choix qu'entre le bolchevisme et le nationalsocialisme.

7. Congrès des nationalsocialistes à Brunswick (17-18 oct.) : défilé de 70 000 hitlériens ; bagarres, 2 tués, 70 blessés.

1. Constitution de la Commission économique mixte franco-allemande (1).

5. Succès des nationalsocialistes aux élections municipales de Dessau, Bernburg et Goethen, dans l'Anhalt.

NOVEMBRE

1. Elections au conseil d'arrondissement de Mecklembourg-Schwérin ; gains des nationalsocialistes.

2. Adhésion du gouvernement à la trêve des armements.

8. Elections municipales à Bremerhaven et à Sonneberg : succès des nationalsocialistes.

15. Renouvellement du Landtag et de l'Etat libre de Hesse ; succès triomphal des nationalsocialistes (gain de 26 sièges).

19. Mémorandum du gouvernement demandant à la B. R. I. et aux gouvernements créanciers signataires de l'accord de La Haye du 20. 1. 30 la convocation du Comité consultatif spécial prévu par le plan Young.

25. A Darmstadt, perquisition à la « Maison brune », siège central du parti nationalsocialiste ; saisie de documents prouvant que des hitlériens préparaient un coup d'Etat. Ces documents dits de Boxheim ont été reniés par le parti.

— Le Landtag prussien adopte un ordre du jour du parti national-allemand demandant que le gouvernement du Reich entreprenne immédiatement des négociations pour mettre fin définitivement au payement des réparations.

29. Elections à la Diète régionale de Birkenfeld (Oldenburg) ; gains du parti nationalsocialiste.

DECEMBRE

6. Elections municipales dans le Wurtemberg ; les nationalsocialistes doublent le nombre de leur voix par rapport à 1930.

10. M. H. Brüning prononce un discours radiodiffusé où il condamne les folies de certains chefs hitlériens et déclare que le gouvernement d'Empire proclamera l'état de siège contre tous ceux qui essayeront de s'en prendre aux pouvoirs constitutionnels.

— Le président von Hindenburg signe la quatrième grande ordonnance de détresse élaborée par le gouvernement, portant sur la réduction des salaires, des prix des loyers et sur les mesures touchant les assurances sociales et la paix.

14. Interview du général Groener, min. de l'Intérieur et de la Reichswehr, démentent que l'Allemagne possède des armements secrets.

16. Dans le *Voelkische Beobachter*, Hitler répond au discours du chancelier Brüning du 8 décembre : les nationalsocialistes veulent arriver légalement au pouvoir, mais établir ensuite une nouvelle Constitution.

25. Le chancelier H. Brüning adresse un message au peuple allemand : appel à la collaboration universelle.

31. Message radiodiffusé du président von Hindenburg au peuple allemand ; le Reich est en droit d'exiger une réduction de ses payements et a droit à la sécurité (1).

— Le *Hamburger Fremdenblatt* publie un manifeste de Hitler aux membres du parti nationalsocialiste à l'occasion du nouvel an; le parti compte 800 000 membres, les sections d'assaut comptent 300 000 hommes, le nombre des partisans dépasse 15 millions (2).

1932

JANVIER

7. Hitler, chef du parti nationalsocialiste, s'entretient avec le chancelier H. Brüning et avec le général Groener, min. de l'Intérieur et de la Reichswehr, sur l'éventuelle prolongation de la présidence de von Hindenburg.

9. Le chancelier Brüning informe Sir Horace Rumbold, ambass. de Grande-Bretagne, que l'Allemagne ne peut actuellement et ne pourra plus désormais continuer d'effectuer ses versements au titre des réparations.

10. Elections communales dans l'Etat de Lippe ; progrès des nationalsocialistes.

11. Le Dr Alfred Hugenberg, chef du parti national allemand, et Adolf Hitler, chef du parti nationalsocialiste, repoussent la suggestion du chancelier H. Brüning de faire prolonger de deux ans par le Reichstag la présidence de von Hindenburg.

18. Mémoire d'Adolf Hitler au chancelier H. Brüning sur l'élection du président Hindenburg.

20. Le chancelier H. Brüning déclare à Sir Horace Rumbold, ambass. de Grande-Bretagne, qu'il refuse la prorogation pour un an du moratoire Hoover, qui vient à expiration le 1. 7. 32.

23. Dans sa réponse au mémoire de Hitler du 18 janv., le chancelier Brüning réfute les arguments des nationalsocialistes suivant lesquels la prolongation du mandat du maréchal Hindenburg n'aurait pas été conforme à la Constitution et s'efforce d'attribuer la situation actuelle de l'Allemagne au traité de Versailles et aux suites de la guerre.

28. Le *Voelkische Beobachter* publie une nouvelle lettre de Hitler au chancelier Brüning lui demandant de se conformer à la Constitution de Weimar pour l'élection à la présidence d'Empire.

FEVRIER

15. Manifeste du président von Hindenburg qui consent à se présenter à nouveau à l'élection du 13 mars pour la présidence du Reich.

22. Hitler pose sa candidature à la présidence du Reich.

25. La Bourse des valeurs, après une interruption de cinq mois dans les transactions, rouvre ses portes pour les opérations sur les valeurs.

— Le gouvernement de Brunswick nomme Hitler « regierungsrat » (conseiller de gouvernement), attaché à la légation de Brunswick auprès du Reich, nomination qui entraîne *ispo facto* la naturalisation.

27. Manifeste du parti socialiste en faveur de la réélection de Hindenburg.

(1) Sur les buts et la composition de cette commission, voir la *D. C.*, n° 593, t. 27, col. 28-33.

(1) Voir le texte de ce message dans la *D. C.*, n° 595, t. 27, col. 146-7.

(2) L'appel de Hitler a été reproduit dans la *D. C.*, *ibid.*, col. 149-150.

MARS

9. Nouvelle ordonnance de détresse du gouvernement du Reich destinée à combler les lacunes présentées par les ordonnances antérieures.
13. Elections présidentielles (premier tour de scrutin) ; le maréchal Hindenburg obtient 18 654 690 voix sur 37 658 036 suffrages valables, Hitler 11 341 360, Thaelmann 4 882 939.
— Elections à la Diète de Mecklembourg-Strelitz ; gains des nationalistes (+ 8 sièges).
— Elections au Conseil national de la Sarre.

AVRIL

2. Manifeste de l'ex-kronprinz Wilhelm Friedrich annonçant qu'au ballottage il votera pour Hitler.
10. Le maréchal von Hindenburg est réélu président du Reich au deuxième tour, par 19 359 642 contre 13 417 460 à Hitler et 3 706 388 à Thaelmann.
13. Le président von Hindenburg signe un décret-loi supprimant les sections d'assaut, les échelons de protection, leurs états-majors ainsi que les organisations qui en dépendent, et tout l'appareil administratif de l'armée privée des nationalsocialistes.
16. Le président von Hindenburg demande au gouvernement du Reich d'interdire l'association nationaliste du Stahlhelm et l'association républicaine de la Reichsbanner ; le général Groener refuse la dissolution de la Reichsbanner.
24. Renouvellement des Landtags de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg, d'Anhalt et de Hambourg ; gains des nationalsocialistes qui, en Prusse, obtiennent 162 sièges au lieu de 9 en 1928, au détriment des socialdémocrates, des populistes et du parti d'Etat ; en Bavière ils obtiennent 43 sièges contre 9 en 1928 ; au Wurtemberg 23 contre 1 en 1928 ; au Hambourg 51 contre 43 en 1931 ; en Anhalt 15 contre 1 en 1928.

MAI

3. M. Warmbold, min. de l'Economie du Reich, remet sa démission au chancelier Brüning.
4. Décret-loi plaçant sous le contrôle du min. de l'Intérieur du Reich toutes les organisations politiques à caractère militaire, et ordonnance prescrivant la dissolution des organisations communistes de propagande antireligieuse.
5. L'ex-kronprinz, Frédéric-Guillaume de Prusse, interviewé par une agence américaine à l'occasion du 50e anniversaire de sa naissance, plaide pour l'innocence de l'Allemagne, proteste contre le diktat de Versailles, réclame le droit pour l'Allemagne de s'armer librement, et affirme que la suppression des réparations et la souveraineté rendue au Reich feraient régner la paix en Europe.
— A Magdebourg, congrès annuel des chefs et sous-chefs du Casque d'Acier (5-6 mai) ; réclame le rétablissement de la liberté d'armement et déclare vouloir reconquérir ce qui a été arraché au Reich par la guerre.
11. Au Reichstag, discours du chancelier Brüning, qui réclame le désarmement général, le rétablissement de l'égalité des droits et déclare que la suppression des dettes politiques est la condition primordiale du sauvetage du monde.
12. Le général Groener donne sa démission de ministre de la Reichswehr, mais garde le portefeuille de l'Intérieur.
29. Elections au Landtag d'Oldenbourg ; le parti nationalsocialiste obtient 24 sièges sur 46 (gain de 5 sièges sur 1931).
30. Le président du Reich voulant une politique plus à droite, le Cabinet Brüning démissionne. M. von Papen est chargé de constituer le nouveau Cabinet.

Cabinet von Papen.

JUIN

2. Constitution du nouveau Cabinet qui comprend :

Chancellerie	VON PAPEN.
Intérieur	Baron VON GAYL.
Economie	WARMBOLD.
Agriculture et Commiss. des Provinces orient	BARON VON BRAUN.
Reichswehr	Gal VON SCHLEICHER.
Postes et Transports	ELTZ VON RÜBENACH
Affaires étrangères	VON NEURATH.
Justice	GÜRTNER.
Travail	SCHAEFFER.

3. Le président von Hindenburg signe le décret de dis-solution du Reichstag, qui est publié le 4 juin.
4. Radiodiffusion de la déclaration du nouveau gouver-nement : condamne l'œuvre de la démocratie parle-mentaire, le socialisme révolutionnaire, proclame l[a] nécessité de mettre un terme à la dégénérescence d[u] peuple allemand due à la mentalité athéiste e[t] marxiste.
5. Elections au Landtag de Mecklembourg-Schwerin ; les nationalsocialistes obtiennent 30 sièges sur 5[illegible] (gain de 28 sièges sur 1928).
— M. Otto Hoersing fonde le parti républicain-socialiste qui tendra à réaliser une concentration républicaine.
8. Le baron von Gayl, min. de l'Intérieur du Reich expose son programme de travail devant le Conse[il] d'Empire, en ajoutant : la monarchie est le systèm[e] d'Etat le meilleur, l'Allemagne doit tout aux Hohen-zollern, mais le gouvernement actuel n'est pas qu[a]-lifié pour traiter le problème de la modification d[e] la Constitution.
12. Le parti populiste allemand décide de fonder u[n] parti national bourgeois.
14. Le président von Hindenburg signe le décret-l[oi] autorisant à nouveau les troupes d'assaut d'Hitle[r] qui contient les nouvelles mesures financières, s[o]-ciales et fiscales, décidées par le gouvernement v[on] Papen; unification et réduction des allocations de ch[ô]-mage et attribution d'un impôt général sur les salaire[s].
16. Les gouvernements bavarois et badois décident [de] maintenir, malgré le décret-loi, l'interdiction d[es] troupes d'assaut d'Hitler.
19. Elections communales dans le Mecklembourg-Strel[itz] et le Mecklembourg-Schwerin ; gains des nation[al]-socialistes.
28. Le président Hindenbourg signe l'ordonnance rég[le]-mentant, pour l'ensemble du Reich, le port de l'un[i]-forme des partis politiques.

JUILLET

9. Clôture de la conférence des réparations (6 jui[n]-9 juillet) ; signature de l'accord sur les réparations [;] le chiffre du forfait est fixé à 3 milliards de mark[s]-or, sans conditions politiques.
11. Le chancelier von Papen rend compte des accor[ds] de Lausanne au Cabinet du Reich qui les approu[ve] à l'unanimité.
12. Communiqué des évêques des diocèses d'Allemag[ne] réunis à la conférence de Fulda, sur les prochain[es] élections au Reichstag.
14. Télégramme de la direction du parti socialdémocr[ate] au président von Hindenburg lui demandant [de] prendre des mesures pour mettre fin à la terr[eur] qui règne dans la rue depuis le rétablissement [des] sections d'assaut, des manifestations publiques et [le] port de l'uniforme.
16. S. Em. le cardinal Bertram adresse, au nom de [la] conférence épiscopale de Fulda, un message au ch[an]-celier von Papen et au baron von Gayl, min. [de] l'Intérieur du Reich, demandant au gouvernem[ent]

d'intervenir énergiquement contre le terrorisme des partis extrémistes.

. Le gouvernement du Reich interdit, jusqu'à nouvel ordre, les manifestations et les cortèges en plein air.

). Ordonnance du président von Hindenburg, proclamant « l'état d'exception » pour la province de Brandebourg et Berlin. Cette ordonnance sera retirée le 26 juillet.

— Décret-loi du président von Hindenburg nommant le chancelier von Papen commissaire du Reich en Prusse. Les membres du Cabinet prussien sont destitués.

6. Discours radiodiffusé du général Kurt von Schleicher, min. de la Reichswehr, qui définit le rôle de la Reichswehr et réclame le droit pour l'Allemagne à la sécurité.

7. Interview du chancelier von Papen : il réclame la revision du traité de Versailles et la restitution des anciennes colonies.

— Manifeste signé par un grand nombre de professeurs de Facultés et d'écoles supérieures allemandes qui se déclarent partisans du mouvement hitlérien.

o. Décret-loi pour assurer la paix intérieure et interdisant toutes les réunions politiques en plein air et en salles du 31 juill. au 10 août.

1. Elections au Reichstag ; les nationalsocialistes obtiennent 230 mandats contre 110 en 1930, les communistes 89 contre 78, le Centre 75 contre 69 ; graves attentats commis par ou sur les hitlériens à Kœnigsberg, dans l'ouest de Berlin, à Dortmund.

— Elections à la Diète de Thuringe ; les nationalsocialistes gagnent 20 sièges (26 au lieu de 6 en 1929).

AOUT

2. Actes de terrorisme de la part des Nazis à Berlin, Marienburg, Liegnitz, Goldberg, Memmingen, etc.

1. Célébration du 13e anniversaire de la Constitution de Weimar ; le baron von Gayl, min. de l'Intérieur du Reich, annonce que la Constitution va être réformée.

3. Hitler s'entretient avec le général von Schleicher et avec le chancelier von Papen ; il refuse le poste de vice-chancelier du Reich et celui de président du Conseil de Prusse.

4. A Pirmasens, manifestation patriotique réunissant 60 000 vétérans et Casques d'acier des territoires de Bade, de Wurtemberg, de la Hesse, de la Rhénanie et de la Sarre, qui font le serment de restaurer la Grande Allemagne ; le général von Clauss prêche la revanche et réclame le retour à l'Allemagne de tout ce qu'elle a perdu, y compris l'Alsace et la Lorraine.

7. Le chancelier von Papen, dans une interview accordée à un représentant de l'Agence Reuter, réclame pour le Reich l'égalité des armements et le retour de certaines de ses anciennes colonies.

8. Décret instituant des commissaires d'Etat chargés de prendre la haute main sur les affaires des communes prussiennes n'ayant pas encore acquitté le payement de leurs dettes.

8. Discours-programme du chancelier von Papen ; il s'élève contre la prétention du parti nationalsocialiste de représenter toute l'Allemagne ; il ne songe pas à la dévaluation du mark ni à une expérience inflationniste ; il rejette l'idée d'un emprunt forcé mais envisage une réduction du taux de l'escompte ; il ne croit pas à une coalition entre le Centre et les hitlériens.

— Le décret de dissolution du Reichstag est signé à Neudeck par le président von Hindenburg.

9. Hitler refuse à nouveau la vice-chancellerie du Reich ou la présidence du Conseil de Prusse.

0. Le général von Schleicher, min. de la Reichswehr, expose dans la revue *Der Heimatdienst* son jugement sur les résultats de la conférence du désarmement à Genève, sur la situation de l'armée et sur la volonté de l'Allemagne d'être traitée sur le pied d'égalité avec les autres Puissances : le meilleur moyen pour une paix durable est un Reich allemand dont la souveraineté ne serait pas atténuée par des clauses spéciales déshonorantes.

— Réunion du Reichstag issu des élections du 31 juillet : élection du nazi Goering à la présidence.

31. Interview du général von Schleicher par le *Resto del Carlino*, au sujet de l'égalité des droits à l'armement.

— Remise au gouvernement français d'un aide-mémoire au sujet de l'égalité des droits.

SEPTEMBRE

4. Parade militaire du Stahlhelm à l'aérodrome de Tempelhof ; 180 000 anc. combattants défilent devant le Kronprinz, ses frères, une vingtaine d'anc. princes allemands, le chancelier von Papen, les membres du gouvernement, le feld-maréchal von Mackensen, le général von Schleicher.

— Décret-loi sur les mesures économiques, financières et sociales du gouvernement von Papen.

8. Création d'un bureau militaire du parti nationalsocialiste.

10. Le gouvernement demande à la Trésorerie américaine l'autorisation d'ajourner le versement des payements qu'elle devait effectuer le 30 septembre.

— A Rudolfstadt, congrès annuel de l'Union de la Ligue pangermaniste allemande (10-11 sept.) ; précise que l'Allemagne n'est plus liée par les clauses militaires du traité de Versailles, demande le désarmement des autres nations, l'armement de l'Allemagne et le développement de l'exploitation agricole dans les provinces de l'Est.

11. Réponse française à l'aide-mémoire sur l'égalité des droits.

12. Au Reichstag, l'ordre du jour communiste contre le décret-loi du 4 septembre et contre la confiance au gouvernement est adopté par 513 voix contre 32 et 50 abstentions ; dissolution du Reichstag.

13. Décret invitant le min. de l'Intér. à fonder un Office du Reich (Reichskuratorium) pour l'éducation physique de la jeunesse (Jugendertüchtigung) ; le général Edwin von Stülpnagel est nommé chef de cet office (1).

— Lettre du baron Neurath, min. des Affaires étrangères du Reich, à M. Henderson, prés. de la Conférence pour la réduction et la liquidation des armements, exprimant son refus de participer aux travaux de la conférence tant que l'égalité des droits en matière d'armements n'aura pas été reconnue à l'Allemagne (2).

18. Remise de la réponse anglaise à l'aide-mémoire allemand sur l'égalité des droits.

OCTOBRE

7. Création d'un parti social-monarchiste.

12. A Munich, discours du chancelier von Papen aux industriels bavarois sur l'égalité des droits et le projet de la nouvelle Allemagne allant des Alpes à Memel.

17. M. B. C. Newton, chargé d'affaires britanniques, renouvelle à M. F. von Neurath, min. des Affaires étr., l'invitation à participer à une conférence à quatre à Genève ; refus du min. des Affaires étr.

— Mgr Kaas, président du Centre, prononce à Münster un discours sur la politique du Centre. Il réclame le ralliement des grands partis.

21. Création d'un parti du Kaiser, le « Kaiserpartei ».

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 809-825.

(2) Voir le texte de cette lettre dans la *D. C.*, n° 629, t. 28, col. 702.

NOVEMBRE

2. Le gouvernement rompt les relations diplomatiques avec la Bavière, à la suite d'un discours de M. Heinrich Held, président du Conseil bavarois, prononcé à Stuttgart et accusant le gouvernement von Papen de violer la Constitution.
3. A Berlin, grève générale des transports en commun (3-7 nov.) provoquée par les éléments hitlériens et communistes : 4 tués, nombreux blessés, 400 arrestations.
6. Elections au Reichstag ; les nationalsocialistes n'obtiennent que 195 mandats contre 230 obtenus le 31. 7. 32.
8. Au banquet de la presse étrangère, discours du chancelier von Papen, qui expose les grandes lignes de la politique extérieure de son gouvernement : déclare que l'Allemagne poursuivra la politique d'entente de Locarno ; considère le plan constructif français de désarmement comme une base de discussion possible, souligne le problème de la sécurité pour le Reich et essaye de démontrer que le traité de Versailles n'avait pas créé la paix véritable.
13. Elections municipales dans l'Etat de la Saxe ; recul du parti nationalsocialiste.
— Elections sénatoriales dans l'Etat de Lübeck : les partis de gauche perdent la majorité, les nationalsocialistes ayant obtenu 27 sièges au lieu de 6.
17. Démission du cabinet von Papen.
19. Hitler est reçu par le président von Hindenburg.
21. Le président von Hindenburg offre, sous conditions, la chancellerie à Hitler.
24. Le président von Hindenburg rompt les pourparlers avec Hitler, qui proposait la formation d'un Cabinet sans conditions.
25. Mgr Kaas, chef du Centre, échoue dans sa tentative de formation d'un Cabinet de concentration nationale.
26. A Cologne, manifestation des « Populations frontières allemandes en détresse », réunissant 22 associations, pour réclamer le retour à l'Allemagne des territoires détachés conformément au traité de Versailles.
27. A Brême, élections municipales ; recul notable des nationalsocialistes comparativement aux élections législatives du 6 nov.

Cabinet von Schleicher.

DÉCEMBRE

2. Le général von Schleicher est chargé de la formation du Cabinet. Ce dernier est constitué le 3 déc., et comprend :

Chancellerie et Reichswehr.	Gén. VON SCHLEICHER.
Affaires étrangères.........	Baron VON NEURATH.
Finances..................	Comte SCHWERIN VON KROSIGK.
Intérieur et Commission du Reich en Prusse........	Dr BRACHT.
Justice....................	Dr GÜRTNER.
Communications..........	Baron ELTZ VON RÜBENACH.
Economie.................	Dr WARMBOLD.
Travail....................	Dr SYRUP.
Ministre sans portefeuille..	Dr POPITZ.
Commissaire pour la lutte contre le chômage......	Dr GEREKE.

4. Renouvellement des conseils municipaux et des conseils d'arrondissement de Thuringe ; le parti communiste gagne des voix, le parti nationalsocialiste perd 30 pour 100 de ses électeurs par rapport au scrutin du 6. 11. 32.
11. L'Allemagne accepte de rentrer à la conférence du désarmement.
15. Discours-programme radiodiffusé du chancelier von Schleicher : à l'intérieur, assainissement financier et lutte contre le chômage ; à l'extérieur, égalité des droits et place due à un peuple libre dans le concert des nations.

1933

JANVIER

6. Le gouvernement allemand demande aux Etats-Unis l'ajournement de l'échéance du 31 mars des dommages de guerre.
15. Elections à la Diète de Lippe ; gains du parti nationalsocialiste.
— A l'occasion du 62e anniversaire de la fondation du Reich, en présence du président Hindenburg, de l'ex-kronprinz Wilhelm, du prince Eitel-Friedrich, discours radiodiffusé du chancelier von Schleicher réclamant l'égalité des armements, le rétablissement du service militaire obligatoire.
18. Le drapeau monarchique est arboré sur la coupole de la Diète de Prusse à l'occasion du 62e anniversaire de l'Empire.
22. A Berlin, bagarres entre hitlériens et communistes devant la maison de Liebknecht ; 20 blessés, 78 arrestations.
28. Démission du Cabinet von Schleicher.

Cabinet Hitler.

30. Adolf Hitler forme le nouveau Cabinet, qui comprend :

Chancellerie............	HITLER.
Vice-chancellerie et commissariat du Reich en Prusse................	Baron VON PAPEN.
Affaires étrangères.......	Baron VON NEURATH.
Intérieur................	FRICK.
Finances................	Comte SCHWERIN VON KROSIGK.
Economie et Agriculture.	HUGENBERG.
Travail..................	SELDTE.
Postes et Communications.	Baron ELTZ VON RÜBENACH.
Sans portefeuille, chargé du ministère de l'Intérieur en Prusse et commissaire pour l'aviation.	GOERING.
Commissaire pour la lutte contre le chômage......	GEREKE.
Justice..................	GÜRTNER.

1. Ordonnance prescrivant la dissolution du Reichstag et fixant les élections au 5 mars.
— Message radiodiffusé du chancelier Hitler au peuple allemand : rétablir l'unité intellectuelle et politique du peuple allemand, réorganiser l'économie allemande par deux grands plans de quatre ans, défendre les droits vitaux de l'Allemagne et lui faire recouvrer sa liberté.
4. Décret de von Papen, commissaire du Reich pour la Prusse, portant dissolution de tous les conseils provinciaux de Prusse.
— Le Landtag de Prusse rejette la proposition nationalsocialiste de dissolution du Parlement.
5. Un immense cortège, où figurait l'ex-kronprinz Wilhelm, conduit au cimetière Maïkowski, commandant de la 33e compagnie d'assaut de Berlin, et l'agent de police Zaunitz, tués le 30 janvier à l'issue des manifestations en l'honneur du chancelier Adolf Hitler.
6. Décret du président Hindenburg destituant les membres du Cabinet prussien de leurs fonctions qui sont confiées provisoirement au vice-chancelier M. F. von Papen ; élections le 5 mars ; le gouvernement Otto Braun se pourvoit devant la Cour suprême de Leipzig.
— Ordonnance pour la protection du peuple allemand restreignant la liberté de la presse et le droit de réunion.

9. M. von Keller, chef de la délégation allemande près de la S. D. N., signe la convention renouvelant pour 5 ans l'adhésion du Reich à la clause facultative d'arbitrage.
10. Discours du chancelier Hitler à la réunion du parti nationalsocialiste à Berlin.
— MM. Hugenberg, von Papen et Seldte fondent le bloc noir-blanc-rouge, coalition des partis non nationalsocialistes de droite.
17. La Conférence de Berlin pour la prorogation des crédits à l'Allemagne aboutit à un accord prolongeant jusqu'au 28 février 1934 l'accord de 1932.
19. Communiqué de S. Em. le card. Bertram sur l'importance des élections au point de vue religieux, moral et politique (1).
20. Circ. de M. Hermann W. Goering, commissaire au min. de l'Intérieur de Prusse, aux services de police, leur demandant de coopérer avec les formations des partis nationaux.
23. Par 21 voix contre 1, la Commission politique de la Conférence du désarmement écarte la proposition allemande tendant à discuter la limitation du matériel avant la question du statut militaire.
25. Décret-loi de M. Goering, commissaire du Reich, autorisant l'emploi des sections nationalsocialistes et des associations militarisées de droite comme police auxiliaire.
— Le siège du parti communiste à Berlin est occupé par la police.
27. Un communiste hollandais, Marinus van der Lubbe, incendie le palais du Reichstag.
28. Décret concernant la protection du peuple et de l'Etat ; arrestation de quelques députés communistes appartenant soit au Reichstag, soit à la Diète de Prusse, et de plusieurs écrivains, journalistes et avocats, ayant des accointances avec le parti communiste ; une interdiction de quatre semaines frappe tous les journaux et revues communistes paraissant en Prusse.

MARS

3. Arrestation de M. Ernst Thaelmann, chef du parti communiste ; 5 000 arrestations auraient été opérées depuis le 28 février.
5. Elections au Reichstag ; sur 647 sièges, les nationalsocialistes en obtiennent 288, et leurs alliés du bloc noir-blanc-rouge 52.
— Elections au Landtag de Prusse ; les nationalsocialistes obtiennent 211 mandats et le bloc noir-blanc-rouge 43, sur 474 sièges.

II

Nouveau gouvernement, nouvelles élections

La formation du gouvernement Hitler.

Avant d'essuyer une défaite parlementaire devant le Reichstag — convoqué par le Conseil des anciens pour le 31 janvier, — le général von Schleicher, que beaucoup estimaient si solidement établi au pouvoir, donna sa démission le 28 janvier, parce que son gouvernement « présidentiel » n'obtenait pas du président von Hindenburg le décret de dissolution du Reichstag

Le premier homme appelé à donner au président son opinion sur la situation gouvernementale fut M. von Papen, lequel fut chargé de former le cabinet. Il négocia avec plusieurs partis politiques à l'exclusion du Centre et des éléments plus à gauche.

(1) Cf. *D. C.*, t. 29, col. 477.

Le 30 janvier, dans l'après-midi, un cabinet dit du « front de Harzbourg » (1) ou de relèvement national était constitué. En voici la composition :

MM. Hitler (Adolf) : chancelier.
Papen (Franz von) : vice-chancelier.
Neurath (Baron von) : Affaires étrangères.
Frick (Wilhelm) : Intérieur.
Blomberg (gén. Werner von) : Reichwehr.
Schwerin von Krosigk (Comte) : Finances.
Hugenberg : Economie nationale.
Seldte (Franz) : Travail.
Eltz von Rübenach : Postes et communications.
Gürtner : Justice.
Goering : ministre d'Empire et commissaire de l'Air et de l'Intérieur en Prusse.
Gereke : commissaire contre le chômage.

En ce même après-midi, MM. Frick et Goering s'étaient entretenus avec le parti du Centre. C'était la première entrevue entre les nationalsocialistes et le Centre depuis huit jours.

Mgr Kaas fut invité à se rendre chez M. Hitler le lendemain, mardi, à 11 heures. On peut dire que le Centre était fort déçu qu'on se fut passé de lui et qu'on eût brusqué les choses pour former un gouvernement sans lui. Aussi la *Koelnische Volkszeitung* (n° 31, du 31. 1. 33) écrivait-elle :

Le caractère du gouvernement et l'histoire de sa formation décident de l'attitude du Centre. On a volontairement écarté la collaboration du Centre. On devra par conséquent se passer de l'appui du Centre et du parti populiste bavarois.

A l'entrevue du 31 janvier entre Mgr Kaas et le Dr Perlitius d'une part, et le chancelier Hitler de l'autre, la question d'une loi accordant les « pleins pouvoirs », pour un an, modifiant la constitution de Weimar, ne tarda pas à se poser. Par contre, pour avoir des garanties sur la conduite ultérieure du gouvernement affranchi de tout contrôle législatif, Mgr Kaas posa un certain nombre de questions (2), qu'il présenta ensuite par écrit comme con-

(1) Voir plus haut « Quelques dates », 11. 10. 31.
(2) Voici le questionnaire de Mgr Kaas :
1° Le parti du Centre désire être exactement renseigné sur le programme du nouveau gouvernement.
2° Il serait d'une importance particulière d'avoir des éclaircissements sur les questions suivantes :
a) Quelles garanties peuvent être données par le gouvernement quant à l'assurance que ses actes resteront dans le cadre de la Constitution ?
b) En particulier, le gouvernement d'Empire est-il disposé à s'engager à ne pas prendre des mesures anticonstitutionnelles en raison de la soi-disant « crise d'Etat » ?
c) Le gouvernement d'Empire est-il disposé à promettre un rapide retour à la situation constitutionnelle normale en Prusse, et de quelle façon poursuivra-t-il cette normalisation ?
d) Le gouvernement d'Empire est-il disposé, dans l'intérêt de la classe agricole, et pour des raisons de politique nationale, à reprendre tout l'ensemble de l'œuvre de colonisation intérieure et à l'exécuter malgré toutes les résistances ?
e) Le gouvernement d'Empire est-il disposé à supprimer les mesures sociales les plus dures des décrets-lois et quelles mesures particulières prévoit-il en ce sens ?
f) Est-il vrai que le ministère du Travail sera liquidé et que des parties essentielles de son ressort seront attribuées au ministre nouvellement nommé pour la crise ?
g) Le gouvernement pense-t-il respecter, dans son étendue actuelle, le droit de coalition ?
h) Quelle est l'attitude du gouvernement d'Empire en face des assurances sociales en Allemagne et du droit des conventions collectives du travail ?
i) Comment le gouvernement d'Empire pense-t-il assu-

ditions préalables à une attitude de tolérance de la part du Centre et auxquelles le chancelier se réservait de répondre.

Le Centre restait donc dans l'expectative.

La réponse de M. Hitler consista dans la dissolution du Reichstag, prononcée le 1er février, et dans l'invitation faite au peuple d'avoir à se prononcer, le 5 mars 1933, pour ou contre le gouvernement national nouvellement formé.

Déclaration du gouvernement national au peuple allemand.

Le mercredi 1er février, à 8 heures du soir, le chancelier radiodiffusa, au nom de tous les membres de son gouvernement, un discours-programme. Il y exposa d'abord son jugement sur les quatorze ans écoulés depuis la guerre :

[...] Depuis la famille, en passant par toutes les idées d'honneur et de loyauté, de nation et de patrie, de culture et d'économie, jusqu'aux fondements éternels de notre morale et de notre foi, rien n'a été respecté par cette conception marxiste qui n'est que négation et qui partout sème la destruction... Puisque le vénérable président du Reich, dans sa largeur d'âme, a uni nos mains dans un accord commun, nous voulons, en tant que chefs de la nation, nous engager devant Dieu, devant notre conscience et devant notre peuple, à remplir avec énergie et avec persévérance la mission dont nous sommes chargés comme gouvernement national.

Puis il expose au nom du gouvernement les trois points suivants :

1° Réorganisation morale.

L'héritage dont nous prenons la charge est effroyable.

La tâche à accomplir est la plus difficile qui, de mémoire d'homme, ait été imposée à des hommes d'Etat allemands. Mais en nous tous, la confiance est illimitée. Car nous croyons en notre peuple et en sa valeur impérissable. Paysans, ouvriers et bourgeois doivent tous ensemble fournir les éléments d'un nouvel Empire.

Le gouvernement national considère comme son premier et suprême devoir de restaurer l'unité d'esprit et de volonté de notre nation. Il conservera et défendra les fondements sur lesquels repose la force de notre nation. Il protégera fermement le christianisme, base de toute notre morale, et la famille, cellule organique de notre Etat et de notre nation.

S'élevant au-dessus des professions et des classes, il redonnera à notre peuple la conscience de son unité nationale et politique et des devoirs qui en découlent. Du respect de notre glorieux passé et de la fierté de nos vieilles traditions, il veut faire le fondement de l'éducation de la jeunesse allemande.

Il mènera par conséquent une guerre impitoyable contre les tendances nihilistes dans le domaine moral, politique et culturel. L'Allemagne ne doit pas s'effondrer et ne s'effondrera pas dans le communisme anarchique.

Aux instincts turbulents, il substituera la discipline nationale comme règle de notre vie. Avec une sollicitude suprême, il tiendra compte de toutes les institutions qui constituent les véritables remparts de la force et de l'énergie de notre nation.

2° Réorganisation économique.

Le gouvernement national veut réaliser la grande œuvre de la réorganisation de l'économie nationale d'après deux grands plans quadriennaux : le premier, pour sauver le paysan allemand de façon à conserver la nourriture et par suite la vie de la nation allemande ; le second, pour sauver l'ouvrier allemand par une attaque violente et massive contre le chômage.

Durant quatorze ans, les « partis novembriens » [sortis de la révolution de novembre 1918] ont ruiné la profession agricole de l'Allemagne. Durant quatorze ans, ils ont créé une armée de millions de chômeurs.

Avec une énergie de fer et avec une endurance tenace, le gouvernement national réalisera le plan suivant : dans quatre ans, le paysan allemand devra être arraché à la misère ; dans quatre ans, le chômage devra être définitivement vaincu.

Les conditions de relèvement des autres parties de l'économie se réaliseront parallèlement.

A cette tâche gigantesque de l'assainissement de notre économie, le gouvernement national ajoutera la tâche e[t] la réalisation d'assainir le Reich, les pays et les communes au point de vue administratif et fiscal.

Alors seulement l'idée de conservation fédérative prendra chair et sang.

Une des bases de ce programme est le service du travail obligatoire et la politique de colonisation intérieure.

Mais la préoccupation du pain quotidien entraînera l[a] préoccupation de nos devoirs envers l'infirmité et l[a] vieillesse. Par une administration économe, en favorisan[t] le travail, en conservant la classe agricole et en mettan[t] à profit les initiatives privées, le gouvernement nationa[l] donnera en même temps les meilleures garanties parc[e] qu'il évitera toute expérience capable de menacer notr[e] stabilité monétaire.

3° Politique extérieure.

Le gouvernement national, en politique étrangère, con[]sidère comme sa mission la plus haute de sauvegarde[r] les droits vitaux, et donc la récupération de notre liber[té] nationale.

Résolu à mettre un terme à la situation chaotique e[n] Allemagne même, il aidera à faire admettre dans l[a] communauté des autres nations un Etat de valeur égal[e] mais ayant également en tout cas des droit égaux.

De plus, il a conscience de la grandeur de son devo[ir] de prendre au nom de ce peuple libre et égal en dro[it] la défense de la paix pour qu'elle continue et pour qu'el[le] s'affermisse, cette paix dont le monde a besoin aujou[r]d'hui plus que jamais. Puisse la compréhension de tout[es] les autres nations aider à la réalisation de ce désir sincèr[e] du bien de l'Europe et de toute la terre.

Si grand que soit notre amour pour l'armée qui e[st] sous les armes et pour les symboles de notre glorieu[x] passé, nous serions heureux pourtant que le monde, p[ar] la restriction des armements, ne nous obligeât jamais [à] augmenter nos propres armes.

4° Peuple allemand, donne-nous quatre ans.

Mais pour ce redressement politique et économique [et] pour l'accomplissement consciencieux de ces devoirs enve[rs] les autres nations, l'Allemagne a besoin d'une conditi[on] préalable : celle de surmonter sa désagrégation comm[u]niste.

Nous, les hommes de ce gouvernement, nous sento[ns] que notre responsabilité devant l'histoire allemande no[us] force à rétablir un organisme national ordonné et p[ar] conséquent à surmonter la folie et la lutte des classe[s].

Nous n'envisageons pas une seule profession, ma[is] toute la nation allemande, les millions de paysans, [de] bourgeois et d'ouvriers qui tous ensemble, devant l[es] détresses actuelles, vaincront ou tomberont.

---

rer un juste équilibre entre le développement du marché intérieur de l'Allemagne et l'exportation qui nous est d'une nécessité vitale ?

k) Le gouvernement d'Empire est-il disposé à donner des garanties pour que toute forme d'inflation soit évitée et qu'on se défende activement contre des expériences monétaires que certains milieux privés propagent actuellement ?

Décidés, et fidèles à notre serment, nous nous adressons, puisque le Reichstag actuel est incapable de seconder ce travail, à la nation allemande pour qu'elle décide elle-même de la mission que nous représentons.

Le président d'Empire, le général feldmaréchal von Hindenburg, nous a appelé et nous a donné l'ordre de procurer, par notre union, le relèvement de la nation. Nous faisons donc un appel au peuple allemand pour qu'il souscrive lui-même à cet acte de réconciliation.

Le gouvernement de relèvement national veut travailler, et certes il travaillera. Ce n'est pas lui qui, pendant quatorze ans, a mené l'Allemagne à sa ruine, mais il a la volonté de réaliser l'ascension de l'Allemagne. Il est décidé à réparer en quatre ans la faute de quatorze années. Mais il ne peut pas soumettre son travail de relèvement à l'approbation de ceux qui sont responsables de la ruine.

Les partis du marxisme et ses acolytes ont eu le temps pendant quatorze ans de prouver leurs capacités. Le résultat se constate dans un vaste amas de décombres.

Peuple allemand, donne-nous quatre ans, et juge-nous alors.

Fidèles à l'ordre du général feldmaréchal, nous voulons commencer.

Que le Dieu tout-puissant assiste notre œuvre, qu'il maintienne notre volonté droite, qu'il bénisse notre intelligence et nous comble de la confiance de notre peuple.

Car nous ne voulons pas lutter pour nous, mais pour l'Allemagne.

Signé :
ADOLF HITLER, VON PAPEN, FREIHERR VON NEURATH, Dr FRICK, GRAF SCHWERIN VON KROSIGK, Dr HUGENBERG, SELDTE, Dr GÜRTNER, VON BLOMBERG, ELTZ VON RÜBENACH, GOERING, Dr GEREKE.

III — La campagne électorale

Par cette déclaration des membres du gouvernement la campagne électorale était ouverte et allait s'intensifier jusqu'au début de mars.

Dans ce but, les ministres se réservaient l'usage exclusif de la radio. L'interdiction de nombreux journaux entravait dans une grande mesure l'agitation électorale du parti socialdémocrate ; le parti du Centre même eut plus d'une fois à souffrir des sévices de la part des milieux hitlériens et gouvernementaux.

Toute cette campagne fut empreinte d'une nervosité de plus en plus intense et atteignit son point culminant avec l'incendie du palais du Reichstag.

Nous traduisons ci-après les principaux documents manifestant l'attitude des autorités de l'Eglise et des catholiques laïques. A quelques exceptions près, l'épiscopat s'est borné à blâmer la violence et à prêcher le respect des droits. Seul, peut-être, l'évêque de la Prusse orientale, où les nationalsocialistes forment seuls la majorité, se déclara nettement et ouvertement en faveur du Centre. Parmi les laïques, les divisions ont apparu nombreuses.

L'épiscopat catholique.

1° Interdiction, pour le Limbourg, de porter l'uniforme de parti dans les églises.

De la *Koelnische Volkszeitung* (n° 34, 3. 2. 33) : « L'évêque de Limbourg publie dans l'*Amtsblatt für das Bistum Limburg* une décision concernant le *port d'uniformes* et d'insignes de parti pendant les services religieux. » En voici le texte :

On se plaint de plus en plus qu'on essaye d'introduire les démonstrations politiques jusque dans les sanctuaires de la maison de Dieu en assistant aux cérémonies religieuses en uniforme de parti ou avec des insignes de parti.

Conformément aux décisions pastorales prises sur ce sujet à la conférence épiscopale de Fulda en 1931, les ecclésiastiques ont le devoir d'empêcher « tout ce qui ferait entrer la lutte politique dans le sanctuaire » (1).

Par conséquent, l'entrée dans les églises en uniforme de parti ou avec les insignes de parti portés visiblement, de quelque parti qu'il s'agisse, ne peut être tolérée, même lorsque cette visite à l'église n'a pas lieu en rangs formés.

Le respect de la majesté de Dieu, mystérieusement présent dans le tabernacle de nos églises, et l'égard envers le recueillement des fidèles, qui pourraient être excités, troublés ou chassés par les manifestations de partis politiques, exigent le refus calme mais net de tous les fidèles qui, dans n'importe quelle manifestation politique de parti, se mettent ouvertement en opposition avec le respect demandé par la maison de Dieu.

Nous sommes convaincu que la grande majorité des fidèles rejettera avec Nous tout abus des cérémonies religieuses et de la maison de Dieu à des fins politiques de parti et qu'ils prêteront leur appui à l'autorité ecclésiastique à l'occasion de mesures d'ordre éventuelles.

2° Le cardinal Faulhaber met les paysans en garde contre les belles paroles.

A la fin d'une retraite des membres de l'Association des paysans chrétiens à Fürstenried, le cardinal FAULHABER prononça, d'après le *Bayerische Kurier* (17. 2. 33), les paroles suivantes :

Ces derniers jours, les autorités les plus élevées se sont montrées extraordinairement aimables pour la classe agricole, promettant même publiquement de tout faire pour la conservation de cette profession.

Que les chefs éprouvés de la profession agricole en Bavière gardent les yeux ouverts et attendent, pour voir si les belles paroles seront suivies de beaux actes, les grandes promesses de grands accomplissements...

Les jeunes chefs vont assumer l'héritage de ceux qui sont déjà âgés...

Ces jeunes sont les détenteurs d'un grand capital spirituel qu'il ne faut pas ensevelir dans un linceul. Ces jeunes gens de la campagne, dans leurs cours agricoles, dans l'enseignement civique et par les autres formes d'instruction-postscolaire, se forgent des armes spirituelles ; ils se groupent en associations catholiques ; ils abandonnent peu à peu leur timidité villageoise ; ils restent invulnérables aux paroles qui courent la rue et ne se laissent pas amadouer par les flatteurs qui leur promettent monts et merveilles.

Fiers de leur profession, qu'ils se dressent contre les pièces de théâtre, les films et les émissions de radio où le paysan ne paraît que sous un aspect grotesque, imbécile, superstitieux, dépravé et menteur.

3° L'évêque de Trèves déclare ne pouvoir voter que pour le Centre.

Nous avons publié l'avertissement de la conférence de Fulda concernant les élections (*D. C.*, t. 29, col. 477). La presse nationalsocialiste s'est empressée

---

(1) En publiant leurs « interdictions et avertissements » pendant les premiers mois de 1931, les évêques d'Allemagne n'ont pas mentionné l'existence d'une décision commune prise à Fulda qui fût à la base de leur conduite. On a certainement donné à ce fait beaucoup moins de publicité par mesure de prudence. — Cf. les décisions conformes à celles de la présente lettre, prises en 1931, dans *D. C.*, t. 25, col. 712.

d'en tirer profit ou d'en abuser en y cherchant ou en y mettant une recommandation du parti hitlérien et une condamnation du Centre. Un titre comme celui-ci suffit à l'indiquer : « Les évêques à propos des élections : Catholiques, votez pour la liste n° 1. »

Suivait alors dans la plupart des journaux nationalsocialistes de l'Allemagne occidentale le texte que voici :

Il est heureux que les évêques des diocèses allemands se dressent nettement contre les partis qui ne sont pas dignes de la confiance des catholiques.

On sait que parmi ces partis on compte le Centre soi-disant catholique, qui par sa coalition avec le marxisme a mis l'école confessionnelle en danger grave, surtout dans les grandes villes.

Catholiques, suivez la parole de vos évêques, votez pour un parti qui vous assure la défense de la religion chrétienne. Votez le 5 mars pour la liste n° 1.

D'après la *Trierer Landeszeitung* (n° 47, 25. 2. 33), cette interprétation nationalsocialiste, constituant un travestissement de la pensée des évêques, a provoqué de la part de l'évêque de Trèves les paroles suivantes:

Comme évêque je ne me mêle pas de la polémique de journaux, mais je puis vous assurer ceci : d'après ma conscience personnelle, je ne peux que voter pour le parti du Centre, et c'est ce que je fais.

Jusqu'ici les députés du Centre ont prouvé qu'ils défendent la paix et le bien-être social du peuple, qu'ils protègent l'école confessionnelle, la religion chrétienne et le peuple. Ils sont dignes de la confiance de la population catholique.

4° Le cardinal Bertram demande à Hindenburg la protection de la liberté électorale.

Le cardinal Bertram, président de la conférence épiscopale de Fulda, avait écrit au président d'Empire pour lui demander d'intervenir en faveur de la protection de la liberté électorale.

Le président von Hindenburg lui fit parvenir la réponse suivante, publiée dans la *Schlesische Volkszeitung* et reproduite notamment dans la *Koelnische Zeitung* (3. 3. 33) :

Je prie Son Eminence de croire que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour garantir aux citoyens le libre exercice de leur droit électoral et pour empêcher les excès pendant la campagne électorale ; je suis également convaincu que le gouvernement de l'Empire est animé de la même intention.

J'ai envoyé, sans tarder, une copie de votre lettre à M. le chancelier de l'Empire et à M. le commissaire d'Empire pour le pays de Prusse.

5° L'évêque d'Ermland se déclare en faveur du Centre.

Une lettre de Mgr Kaller a été publiée dans la *Germania* (5. 3. 33), dont voici la traduction :

Dans la *Warmia*, journal qui se dit catholique, je lis une annonce sous le titre « Nous battons du tambour, Ermland, réveille-toi. »

Le parti ouvrier allemand nationalsocialiste y invite les habitants d'Ermland à assister à trente-quatre réunions.

Lorsqu'un journal se disant catholique publie de telles annonces, il donne l'illusion que cette propagande est légitime du point de vue catholique.

Comme évêque d'Ermland, il est de mon devoir sacré de protester contre ce péril d'erreurs.

Bien que le nationalsocialisme ait des aspects sympathiques et formule mainte réclamation justifiée, nous devons nous détourner de lui tant qu'il continuera de tenir à des principes que les évêques allemands ont rejetés comme des erreurs.

Mais nous nous détournons — et la justice demande de l'affirmer — avec la même énergie, de toute forme de marxismes, qu'il s'agisse de socialisme ou de bolchevisme, parce qu'ils sont ennemis de Dieu et de la nation.

Ma conviction la plus intime est que le seul parti qui, dans la lutte actuelle, puisse être pris en considération, est celui du Centre. Aujourd'hui, plus que jamais.

Je demande qui peut fondre en une unité nationale le peuple qui se déchire à droite et à gauche ? Ni un part qui ne représente que les intérêts exclusifs de la population ouvrière, ni un parti qui lutte violemment contre les intérêts des ouvriers ne le pourront ; mais seulement un parti qui, adoptant les principes de la justice et de la charité, fera justice à toute la nation, le parti qui a le sentiment de sa responsabilité.

Quel parti a les principes les plus solides qui ne plient pas dans la tempête des temps ?

C'est le Centre, dont toutes les idées sont fondées sur le surnaturel, reposent en Dieu et sont indépendantes des luttes d'intérêts et des tendances éphémères.

Quel parti peut vraiment rendre le peuple heureux ? Le Centre seul, qui veut réaliser la royauté du Christ dans le monde conformément aux principes de la foi catholique. Qui prend la défense de notre sainte Eglise catholique et de notre sainte foi catholique ? Le Centre seul.

C'est pourquoi j'affirme ici nettement que pour nous catholiques il ne peut pratiquement être question d'un autre parti que de celui du Centre.

Frauenburg, le 25 février 1933.

† Maximilian, *évêque d'Ermland.*

6° L'archevêque de Paderborn proteste contre des violences

Dans la *Koelnische Volkszeitung* (17. 3. 33), on lit : « Berlin, 16 mars. — L'archevêque de Paderborn avait envoyé au vice-chancelier von Papen un télégramme de protestation au sujet des voies de fait contre l'Oberstudienrat Koch, à Dortmund. Le vice-chancelier télégraphia à l'archevêque Dr Klein la réponse suivante » :

Prière à Son Excellence d'être convaincue que je désapprouve aussi fortement que possible l'acte de violence contre l'Oberstudienrat Koch. Le commissaire du Reich pour l'Intérieur en Prusse a annoncé une enquête rigoureuse sur les événements et je me permettrai d'en communiquer le résultat à Son Excellence.

Du reste, je puis donner l'assurance à Son Excellence que tant le chancelier d'Empire que le ministre de l'Intérieur désapprouvent très fortement tout acte tendant à rendre méprisables les dignitaires ecclésiastiques.

Les catholiques dans la campagne électorale

Le Centre : discours électoral de Mgr Kaas.

Ralliement.

Justification du passé. Attitude future du Centre.

A une grande réunion tenue à Cologne le 1er mars 1933, devant une assistance de 15 000 personnes, dans la Rheinlandhalle, en présence du Dr Brüning, du ministre-président Held et du Dr Adenauer, Mgr Kaas prononça le discours électoral suivant, reproduit dans la *Koelnische Volkszeitung* (n° 62, 3. 3. 33) :

Justification de la conduite de Mgr Kaas à la fin de janvier 1933.

... En cette Allemagne nouvelle, la campagne électorale a son aspect particulier.

Aux temps de Windthorst cela se faisait avec un peu plus de calme.

La génération nouvelle ne peut même plus mener la lutte d'aujourd'hui dans l'esprit de Windthorst, d'abord pour la simple raison que, sur ce point, l'égalité absolue justice. Nous devons nous habituer à d'autres méthodes, car

Nous devons nous habituer à d'autres méthodes, car même cette réunion imposante du Centre de Cologne montre, je crois, que la ville de Cologne, métropole des idées du Centre rhénan, a compris la nécessité, pour nous aussi, de faire appel à nos masses pour montrer à la masse adverse que dans notre camp également aussi se trouve l'Allemagne. (*Applaudissements.*)

Oui, dans notre camp aussi se trouve l'Allemagne.

C'est une chose curieuse de voir la force avec laquelle certaines tendances de monopole se font jour en politique.

Tout devient monopole.

On pourrait admettre que pour quelque temps la radio et l'électricité — qui y aurait songé au moment de leur découverte ? — soient mises au service exclusif de certaines tendances.

Mais ce que nous ne souffrirons jamais, mes chers amis de Cologne, c'est qu'on monopolise pour une politique de parti l'Allemagne elle-même. (*Vifs applaudissements*) et qu'on diffame tout ce qui s'oppose à ce monopole sans justification réelle.

Si je pense aux réunions auxquelles j'ai pris part durant ces deux dernières semaines, à commencer par Breslau, dans l'Est, et ensuite dans la Saxe inférieure, en Westphalie, dans la région industrielle du Palatinat, à Francfort et aujourd'hui à Cologne, la première réflexion que je fais est la suivante :

Je regrette ce nouveau système qui veut voir le plus fin de la sagesse d'Etat dans le fait de repousser par étroitesse partisane cette foule qui pour amour de l'Allemagne se trouve dans nos rangs, de la repousser au moment le plus tragique où le *grand ralliement* de tous les hommes de bonne volonté n'a jamais été plus nécessaire depuis l'après-guerre. (*Très juste.*)

Les flammes qui là-bas, à Berlin, montaient ces jours-ci sur le palais de Wallot n'ont pas apparu au temps de Brüning. (*Vifs applaudissements.*)

Songez donc à quelle hauteur la courbe du parti communiste, ce parti des bolchevistes allemands, sujets d'un régime étranger, s'est élevée et s'est développée depuis la chute de Brüning.

Brüning a eu d'autres façons de combattre le bolchevisme, mais je suis convaincu qu'à la longue et au point de vue de la conquête spirituelle réellement grande, ses méthodes étaient en toute circonstance infiniment plus positives pour la grande évolution de l'avenir que celles qu'on utilise actuellement ! (*Bravo !*) [...]

Le ralliement du Centre.

Alors, que voulons-nous ? Que devons-nous vouloir aujourd'hui en Allemagne, quand même nous ne le voudrions pas ?

Nous devons tendre à créer dans l'ensemble de la population une autorité d'Etat qui soit une base morale aussi étendue que possible et qui à la longue permette en politique intérieure la reconstruction et en politique extérieure la libération de l'Allemagne.

Vous savez que depuis longtemps j'ai voué à cette idée toute mon activité et tous mes efforts politiques.

Ce n'est pas sans raisons qu'en octobre de l'année dernière je me suis levé dans le pays de Münster (1) pour inviter tous les hommes de bonne volonté à un grand ralliement.

Sa nécessité.

Je savais ce que je faisais, car je savais ce qui en Allemagne arriverait inévitablement malgré la meilleure volonté des gouvernants d'alors, si ce ralliement ne se réalisait tôt ou tard. De deux choses l'une : *ou bien* les gouvernants fourniront à un gouvernement allemand une véritable base d'unité populaire avec une majorité absolument solide, et alors ils donneront à la lutte pour la reconstruction et pour la libération allemandes une chance qu'elle n'a jamais eue encore depuis le malheureux mois de novembre 1918 ; *ou bien* ils ne le feront pas, soit parce qu'ils ne comprennent pas la nécessité de suivre cette voie, soit parce qu'ils ne veulent pas, par étroitesse de parti, d'un tel ou d'un tel dans la grande concentration majoritaire, et alors ils aboutiront par une logique inévitable à un gouvernement minoritaire ou dictatorial qui sera tôt ou tard entraîné vers des idées anticonstitutionnelles, même si individuellement certains membres ou certains ministres de ces gouvernements ne voulaient pas personnellement suivre cette voie.

C'est parce que j'avais conscience de ce qu'il y a de tragique dans cette alternative que je me suis jeté avec tant d'énergie, avec tant d'endurance, avec tant de ténacité, sur cette idée de grand ralliement. (*Bravo !*)

Pourquoi il a échoué jusqu'ici.

Si cette idée a échoué, ce n'est pas par notre faute.

Je vous le dis ouvertement : lorsque je lançais à Münster le ralliement, je comprenais parfaitement qu'il nous serait impossible de le réaliser sans faire des concessions réelles et personnelles relativement lourdes. Mais rien de semblable ne m'aurait retenu ; j'aurais tout fait pour que ce ralliement devienne une réalité. (*Applaudissements.*)

Une seule chose sans agir contre ma conscience et sans contredire aux idées fondamentales du programme du Centre qui sont la vérité, la liberté et la justice, m'était impossible : c'était de renoncer à un minimum de garanties globales de la part des soutiens du nouveau régime.

Ces garanties étaient nécessaires pour le respect de la Constitution, pour la formation sociale de l'organisme d'Etat, pour une direction raisonnable de l'économie et de la politique monétaire. Sans ces garanties, je comprenais qu'une concentration, si étendue fût-elle, devait tôt ou tard se briser aux saillants de la réalité de la politique intérieure et extérieure. (*Applaudissements.*)

Je n'ai pas été mesquin aux heures graves, je n'ai pas le talent de passer mon temps à couper les cheveux de la politique en quatre et à laisser périr une grande œuvre historique pour des futilités ; mais je ne pouvais demander moins que ce que j'ai demandé sans nous laisser entraîner, mon parti et moi, et avec nous l'Empire, le pays et la nation, dans une aventure dont je ne pouvais prendre la responsabilité.

En organisant en fin de semaine des excursions sans but indiqué d'avance, les chemins de fer ont eu peut-être une très belle idée ; ils font une propagande ingénieuse, mais j'en décline résolument l'application à la vie politique et à l'activité d'une politique d'Etat responsable.

Le refus de garanties nécessaires.

Avant de monter à bord, on a le droit de constater que le capitaine du bateau possède réellement son brevet de long cours et l'on doit également savoir quel est le port où il se propose d'aborder. (*Vifs et longs applaudissements.*)

Je n'ai pas eu l'impression que le chancelier actuel, avec qui j'eus des entretiens absolument corrects, avait de lui-même et d'avance résolu ne pas répondre à ces questions. (*Vous entendez !*) Je crois que l'opposition est venue d'un autre côté. (*Très juste !*) Je reconnais à nos amis de Cologne, même après un carnaval, assez de présence d'esprit (*hilarité*) pour pouvoir soupçonner d'où, de quel domaine politique, de quel endroit géographique cette opposition a dû venir. (*Très bien ! Applaudissements.*)

---

(1) Discours sur la politique du Centre, à Münster le 7. 10. 32 ; cf. *Germania* du 18. 10. 32.

J'ai l'impression qu'on aurait fait preuve d'un esprit plus fort et plus autoritaire en répondant et en répondant nettement par un oui ou un non.

Il aurait également suffi de rejeter nettement ces mêmes questions ; mais c'est une autre question de savoir si cela aurait été plus avantageux pour l'actuelle campagne électorale.

Si je n'avais obtenu qu'une réponse globalement suffisante pour les grandes questions essentielles, n'aurais-je pas été obligé par mon engagement pris à Münster de répondre par un oui, bien qu'une foule d'objections secondaires eussent persisté à se présenter à moi ? Je vous le dis ouvertement, je me serais présenté à vous avec la même franchise et avec la même spontanéité pour défendre devant vous mon consentement, même si vous m'aviez tous dit que j'avais tort. Dans ce cas vous auriez pu me renvoyer, réparant ainsi ce que vous aviez commis en septembre 1928 ici, dans la Messehalle de Cologne en me choisissant comme président.

La nécessité de ces garanties (1).

Mais je ne pouvais prendre de responsabilité devant moins de garanties.

Lorsque, à présent, pendant mes tournées électorales, je vois nos amis devant moi et que je me rappelle le moment où à Dortmund (2) je parlais devant nos amis ouvriers et que je voyais devant moi ces visages travaillés par la misère, visages de chômeurs et de jeunes, mes amis, de la même classe que nous, je me demande s'il eût été raisonnable d'enlever encore à cette masse de miséreux et de déshérités la dernière chose qui leur restât : l'espoir en un Etat social, populaire, basé sur l'honnêteté, capable de leur donner dans l'avenir ce que le triste présent leur refusait. (*Applaudissements.*)

Lorsque je pense à la classe moyenne et à la profession agricole, lorsque je me rappelle combien elles ont lutté pour s'assurer un rendement, si modeste soit-il, de leur entreprise et pour ne pas glisser dans un déficit continuel, puis-je laisser de côté la question concernant l'équilibre entre une forte protection du marché intérieur et les mesures protectrices des intérêts commerciaux de l'Allemagne : de plus, lorsque je vous rappelle l'effroyable période de l'inflation et les épargnants victimes de cette inflation, puis-je taire la question de la stabilité monétaire après que si souvent des milieux privés mais très influents, représentés aujourd'hui dans le gouvernement, se sont prononcés pour une stabilisation exigeant la plus grande prudence ?

Quoi que ce soit que j'envisage, je ne peux dire aujourd'hui encore qu'une chose : ces questions n'étaient absolument pas posées pour mettre quelque entrave alors que le ralliement était le but, puisque la seule chose à faire était de créer pour ce ralliement une base durable. (*Applaudissements.*)

Il n'y a pas eu de réponse ; on a, en ce qui concerne M. le chancelier actuel, donné les raisons de l'abstention, toutefois d'une façon modérée et, en partie, sympathique ; mais il reste le fait qu'on n'a pas répondu et qu'on a convoqué le peuple allemand à une nouvelle campagne électorale qui, j'en suis convaincu, n'a jamais été plus inutile. (*Très juste !*)

Il aurait suffi de vingt-quatre ou de quarante-huit heures de réflexion, étant donné qu'au temps de Brüning des heures, des semaines et des mois avaient été perdus.

On n'a fait que la « grande politique » sans faire œuvre constructive, et maintenant on ne peut plus avoir quarante-huit heures de patience ! On se lance dans la campagne électorale, qui, pour ne pas parler du reste, se caractérise notamment par son absurdité profonde et avant tout par son inutilité absolue.

Et maintenant, comment menons-nous cette lutte électorale ?

Le ralliement reste toujours la plus grande victoire.

[...] Si nous n'avons pas de Bismark aujourd'hui, je crois que ses successeurs devraient au moins être assez grands pour l'imiter dans sa réconciliation avec Windthorst et pour se dire que la paix, la réalisation du ralliement comme postulat d'une véritable politique de construction intérieure et de libération extérieure, n'est vraiment pas un recul mais au contraire une des plus grandes victoires que l'Allemagne puisse remporter en ce moment.

Regardez donc l'horizon politique et demandez-vous si nous autres, Allemands, nous pouvons actuellement nous accorder le luxe d'user 50 ou 60 pour 100 de nos forces dans cette bataille insensée de politique intérieure.

Regardez Genève. Est-ce que tout y est si favorable qu'il puisse nous être indifférent d'y agir en nation forte et solidaire qui à côté de la force fait preuve de sa modération et de sa sagesse, ou bien en nation dont chacun peut dire que ses représentants ont chez eux presque plus d'adversaires que de partisans ? [...]

[Dans la suite de son discours, Mgr Kaas donne des détails sur sa campagne électorale et fait l'apologie du ministère Brüning.]

L'attitude future du Centre : Ralliement national.

Celui qui cherche à se soustraire de quelque façon à la vérité peut régner en autoritaire pendant quelques jours, mais dans la vie politique normale on ne peut faire œuvre durable sans la franchise, sans l'acceptation d'une critique positive et chevaleresque. Car nous ne sommes pas infaillibles et nous ne le deviendrons sous aucun régime, si autoritaire soit-il.

Et maintenant, je le demande, que nous apportera cette campagne électorale ? Où nous mèneront ces élections ?

But national.

Que les autres fassent ce qu'ils veulent, nous aurons toujours conscience de ce que nous devons à l'Allemagne. Jamais je ne me laisserai entraîner dans une lutte peu chevaleresque ; je ne songe pas à nier la bonne volonté de n'importe quel dissident politique ou à la mettre en doute. Mais nous pouvons désirer de notre côté et nous pouvons réclamer qu'on en finisse une fois pour toutes avec ce défaut héréditaire : les excitations et les calomnies dans les discussions politiques entre Allemands.

Celui-là seul pense d'une façon nationale qui agit d'une façon nationale ; et celui-là seul agit d'une façon nationale qui, sans prétendre à l'infaillibilité de son parti politique, est prêt à procurer la réalisation du devenir national.

Je dis que jamais la nostalgie de devenir un peuple n'a été aussi grande dans le pays qu'en ce moment.

Je dis que la nostalgie de devenir une grande nation n'a jamais été aussi grande qu'à l'heure où nous vivons.

Je dis de plus que dans aucun autre groupement du peuple allemand cette faim et cette soif de réalisation du devenir national ne sont précisément aussi grandes que dans la population catholique.

Pour nous, la politique n'est pas simplement un métier de tous les jours ; pour nous, dans un sentiment de responsabilité, sentiment moral des plus profonds, c'est contribuer ainsi à la formation de l'Etat parce que nous savons que cet Etat constitue sur cette terre l'autorité suprême et l'œuvre la plus élevée qu'un peuple puisse créer. Nous savons aussi que seul un Etat formé d'après nos principes chrétiens peut être l'instrument capable

(1) Pour les questions posées à Hitler par Mgr Kaas, voir plus haut, col. 1042.

(2) Lire le discours prononcé à Dortmund en faveur du ralliement des partis : *D. C.*, t. 22, col. 871-886.

de réaliser ce que l'impératif de notre foi dans l'au-delà nous impose.

Et parce que c'est cette haute conception religieuse qui nous met au service de l'Etat et nous fait dire tout ce qui se fait dans l'Etat, il existe en nous — même si personnellement nous ne voulons pas — un sentiment sacré du devoir de ne rien omettre qui de quelque manière pourrait entraver le devenir de cet Etat et le devenir du véritable caractère national.

Conflits confessionnels.

Mais je crois que pour pécher contre ce devenir de l'Etat et contre ce devenir de la nation il n'y a plus que celui qui, après tout le reste, jette encore la pomme de discorde confessionnelle dans les divers camps politiques. Le malheur d'être séparés dans la foi n'est-il pas déjà assez grand ? L'aggraverons-nous encore par une mentalité peu fraternelle ? Nous croyons en un même Dieu, au même Christ, même si nous vivons en confessions séparées.

Lorsqu'on m'a élu à Cologne, une de mes premières paroles était : Jamais on n'entendra de moi un mot qui même de loin puisse attaquer la paix confessionnelle sur la terre allemande. Je défie les dissidents de trouver après tant d'années une seule phrase de moi, une seule parole qui même de loin contredise mon engagement. Jamais je n'oserai prendre la responsabilité de choses semblables.

Mais qu'il me soit permis alors de dire mon espoir qu'au moins à la fin de cette campagne électorale, qui aux yeux de certains a ses lois propres, on referme rapidement les abîmes qui se sont ouverts et qu'il y ait des hommes, des hommes courageux, forts, moralement libres et d'esprit élevé qui jetteront des ponts où d'autres creusent des abîmes. (*Applaudissements.*) Nous n'avons pas cherché cette campagne électorale, mais il est clair que nous ne pouvions l'éviter. Il est clair que ce n'est pas seulement notre droit mais notre devoir de prouver notre existence, non pour l'amour de notre propre parti, mais parce que nous sommes convaincus qu'un temps viendra où les lois de l'évolution historique accompliront leur œuvre même à l'égard de ce qui vient de naître aujourd'hui.

Il n'y aura pas de ministère présidentiel de hitlériens et de nationaux-allemands : parole du président du Reich.

Nous n'avons qu'un désir : celui d'établir une concentration qui permette de diminuer les dangers gigantesques qu'entraîne nécessairement un gouvernement de formation unilatérale. Je me rappelle qu'un jour, en présence du président du parti populiste bavarois, on me disait au palais du président d'Empire que M. le président ne pourrait jamais agréer un cabinet présidentiel du « front de Harzbourg » parce qu'une combinaison semblable constituerait certainement une tendance politique unilatérale.

Je m'en tiens à ce mot prononcé par le chef de l'Etat, je m'en tiens au représentant suprême du droit, au gardien officiel de la Constitution du Reich allemand.

C'est sur cette Constitution qu'en invoquant le nom de Dieu il a prêté serment.

Et je me refuse à croire qu'il permette que sa responsabilité soit mise en cause par des déclarations de politique de parti, faites par n'importe qui, que ce soit de la part des allemands-nationaux — ils se sont caractérisés par un penchant très prononcé pour cet exclusivisme — ou que ce soit de la part d'autres. Je me refuse à croire que la parole de M. le président d'Empire puisse être démentie par des velléités partisanes de n'importe qui d'une autre tendance politique.

Il ne peut donc y avoir que le grand ralliement depuis Hitler jusqu'au Centre.

Si ce grand ralliement ne s'est pas réalisé, il n'y a pas de notre faute.

Je vous prie de vous figurer quel fut mon étonnement, lorsque tout à coup la dissolution du Reichstag fut décidée et que la raison donnée était l'impossibilité de former une majorité.

Je déclare ici ouvertement que la formation de cette majorité était possible. Et je demande comment expliquer que M. le président d'Empire ait pu avoir des renseignements tels qu'en raison de ma connaissance de la situation d'ensemble de la politique, je ne peux pas les reconnaître exacts. (*Très juste !*)

A ce moment-là, le ralliement ne s'est pas fait.

Je ne vois pourtant pas d'autre voie que celle du ralliement. Je sais que certaines tendances politiques désirent continuer dans la ligne dictatoriale ou dans la ligne d'une minorité présidentielle. Mais c'est ma conviction la plus profonde que la réalisation de cette idée comporte pour notre développement intérieur et extérieur des dangers trop effroyables pour me croire obligé de m'opposer à ce faux mouvement de tout mon pouvoir et de toute mon âme.

Voilà pourquoi je maintiens ce que j'ai proclamé et réclamé à Münster : je crois que la meilleure voie à suivre tant au point de vue patriotique qu'en ce qui concerne la politique future est celle-ci : les trois, quatre ou cinq chefs des grands groupements politiques — et j'y compte M. Dingeldey, non par amour de la vérité objective mais par courtoisie, bien que son parti ait un peu sévèrement contingenté la courtoisie en ces derniers temps, — les quatre ou cinq chefs politiques de l'Allemagne doivent se mettre d'accord pour conclure un pacte de loyauté afin de se charger d'unir le principe autoritaire au principe de véritable fédération (*Volksverbundenheit*) entre le peuple et les gouvernants ; au nouveau dynamisme de la politique allemande, résultat de l'entrée de l'opposition nationalsocialiste dans le pacte, doit se joindre le frein de la modération et de la pondération de la politique positive, représentées par le Centre.

C'est pourquoi je dis ici à Cologne ce que j'ai dit à Münster : ralliement et non pas séparation. (*Bravos.*)

C'est de cette manière que j'ai mené cette campagne électorale et que je la continuerai. Cologne est resté fidèle au Centre. Nous ne songeons pas à cacher notre drapeau ; nous ne songeons pas à l'abaisser, non ; il flotte haut, il flotte pour la victoire.

Victoire, oui, non pas pour nous, mais pour la seule cause qui vaille une victoire : pour une Allemagne chrétienne, fraternelle, sociale, pacifiée et forte. (*Tempête d'applaudissements et de cris. — Chant du « Deutschland über alles ».*)

Catholiques allemands-nationaux.

La section catholique du parti national-allemand publia un appel aux électeurs dont la *Koelnische Zeitung* (n° 110, 25. 2. 33) reproduit l'extrait suivant :

L'œuvre de la reconstruction nationale de notre patrie a absolument besoin de la collaboration de la population catholique, qui montre une attitude nationale remarquable. Non seulement au moment des élections, mais dans la vie politique de tous les jours jusque dans les plus petites communes, les catholiques et les protestants doivent, d'une volonté nationale unanime, en dehors du marchandage des partis confessionnels, collaborer à la reconstruction de l'Allemagne. Sans cela, notre pays sera perdu.

Depuis son existence, la « Deutschnationale Volkspartei » lutte, en face du malheur des partis confessionnels,

pour l'idée d'un parti de droite, parti organiquement conservateur, chrétien et paritaire au point de vue confessionnel.

Depuis des années, des centaines de milliers de catholiques se trouvent dans ses rangs.

Dans cette lutte électorale, le parti se présente aux électeurs comme un membre de la coalition noir-blanc-rouge.

Le chef du parti, Hugenberg, protestant, est en tête de la liste des Pays, et le vice-chancelier von Papen, catholique, est en tête de la liste d'Empire.

C'est là un symbole d'une collaboration harmonieuse entre les deux confessions durant ces élections.

Seule une vie religieuse, libérée des liens paralysants d'un parti politique, pourra, par son activité spirituelle, contribuer entièrement à vaincre le marxisme, l'anarchie et les sans-patrie.

Allemands catholiques ! Pendant de longues années, la socialdémocratie et le Centre ont empêché le redressement de la nation.

Un Parlement incapable, par son esprit de parti, d'accomplir une œuvre de grande envergure a empêché la restauration de la nation et de l'Empire.

C'est pourquoi il faut que ces élections procurent une majorité solide au gouvernement national du front de Harzburg.

Protestations luthériennes contre les méthodes de propagande des Allemands-nationaux.

Les méthodes électorales peu convenables du parti allemand-national avaient provoqué de la part des luthériens une protestation, publiée sous la signature E. Hartwig dans la *Korrespondenz des Christlich-Sozialen Volksdienstes* :

Le bureau allemand-national de brochures et de publications (société anonyme), bureau officiel de propagande de ce parti, a répandu à plusieurs centaines de mille exemplaires une petite brochure intitulée *Ceux-là reviendront ils ? Portraits de notre passé noir-rouge.*

Dans ce fatras on a groupé, en y ajoutant des gloses, les portraits de criminels les plus notoires comme Kutisker, les frères Sklarek, Rotte, qui ont été punis de travaux forcés et à qui on a infligé les peines les plus lourdes qu'admet la législation criminelle.

Sur les mêmes pages on met en face d'autres adversaires politiques des Allemands-nationaux. On y voit des hommes dont le patriotisme le plus dévoué et le plus passionné ne peut être mis en cause et contre qui, jusqu'ici, on n'a pu relever le moindre manquement à l'intégrité personnelle : des ministres, Treviranus, Groener, Hoepker-Aschoff, le chancelier Brüning, les prélats Kaas et Leicht. Les socialdémocrates dont on publie des portraits sont, il est vrai, les adversaires politiques les plus véhéments tant des Allemands-nationaux que du Volksdienst. Mais même envers eux cette façon d'agir et cette façon de les rendre méprisables, sans discrimination aucune, sont tout simplement une injustice.

Un chrétien luthérien qui doit rendre compte de ses actes devant Dieu ne mène pas la lutte politique avec de pareilles armes empoisonnées par la haine et la fausseté.

Il est vrai qu'en tant que ministre le Dr Hugenberg n'est pas directement responsable de cette façon de faire, mais M. von Winterfeld et les chefs de la Deutsch-Nationale Volkspartei en sont responsables.

Déjà une autre fois la Deutsch-Nationale Volkspartei a voulu mettre d'office ses adversaires politiques en prison (1) empoisonnant par sa politique intérieure la lutte contre l'esclavage de tribut.

Nous ne pouvons que prier très instamment les chefs du parti allemand-national de bien vouloir considérer que les lois de la morale chrétienne s'imposent même dans la propagande politique.

Manifeste de catholiques nationalsocialistes.

Le *Voelkische Beobachter* du 22 février publia, sous le titre « Celui qui lutte contre le nationalsocialisme combat le christianisme », un appel d'une « association catholique en faveur d'une politique nationale ». Cete association semble plutôt être un bureau de propagande nationalsocialiste destiné au public catholique.

Voici le texte de l'appel :

Il s'agit actuellement de détruire le marxisme, qui a trouvé sa plus pure expression dans le bolchevisme et qui a été favorisé par le Centre, le parti populiste bavarois et par leurs syndicats soi-disant chrétiens.

Sous la domination de ces partis, la misère générale s'est toujours accrue et le danger bolcheviste a gagné toujours plus de terrain.

Ce bolchevisme anéantirait tout progrès et toute civilisation chrétienne. Or, le seul et unique contrepoids du bolchevisme est le nationalsocialisme allemand.

Par conséquent, celui qui lutte contre le nationalsocialisme allemand combat pratiquement le christianisme lui-même.

Compagnons dans la foi catholique ! Tout homme qui vous dit que nous, les catholiques nationaux, ou en général les milieux dans notre peuple qui ont une tendance nationale, voulons arracher la religion de votre cœur, ou que l'Eglise catholique, le Centre et le parti populiste bavarois sont une même chose, ou encore que le chrétien catholique ne peut voter que pour ces partis, l'homme qui dit cela est un menteur.

Précisément pour des raisons religieuses, vous ne devriez voter que pour les adversaires les plus énergiques du marxisme sans Dieu, sans patrie, opposé à toute classe. Ces adversaires du marxisme n'ont rien de commun avec ceux qui ont trahi la nation en 1918.

Mais surtout votez le 5 mars tous en bloc pour les nationalsocialistes, sur la liste n° 1, qui porte le nom de notre chancelier du Reich, choisi par le président d'Empire von Hindenburg et par tout le front national comme le chef de la politique allemande : Adolf Hitler.

Réponses de la presse du Centre.

La *Koelnische Volkszeitung* (n° 55 du 24. 2. 33), parlant de cet appel et notamment du titre, écrit :

Cette prétention est aussi naïve qu'inouïe et n'est dépassée que par l'insolence de l'appel lui-même.

Car on y prétend que les ecclésiastiques catholiques qui soutiennent le Centre et le parti populiste bavarois n'appartiennent pas à ce qu'il y a de meilleur parmi le clergé.

La population catholique répondra le 5 mars à cette injure à l'adresse de l'épiscopat et à tout le clergé d'Allemagne. Elle démentira du même coup ce bluff affirmant qu'il n'y a plus d'espoir de trouver, en ces jours fatidiques, de représentants qualifiés de nos intérêts dans les rangs du Centre et du parti populiste bavarois.

Le journal continue en relevant des erreurs de Rosenberg, le rédacteur en chef du *Voelkische Beobachter*, et de Darré, directeur de la section de politique agraire nationalsocialiste et éditeur de la *Nationalsozialistische Landpost.*

De son côté, la *Germania*, à la même date (24. 2. 33) et sous le titre « L'appel habituel », écrit :

Quant aux principes spirituels du nationalsocialisme

---

(1) Allusion au vote pour le plan Young.

t du nationalisme, seules les autorités de l'Eglise sont, ux yeux des catholiques, compétentes pour les juger. Et 'attitude de ces autorités ne supporte pas de contradic-ion...

L'appel des catholiques nationalsocialistes ne tente pas e moindre effort pour s'expliquer sur les questions fonda-mentales qui concernent la position du nationalsocialisme nvers la religion. L'appel passe entièrement sous silence out ce que les évêques et l'Eglise ont tant à cœur. Il e fera pas, par suite, la moindre impression sur les atholiques, qui préfèrent obéir à Dieu plutôt qu'aux ommes.

Personne n'a encore affirmé que « les catholiques natio-aux ou en général les milieux qui dans notre peuple ont ine tendance nationale veulent arracher la religion du œur » des catholiques.

De notre côté, personne ne peut avoir parlé de la orte puisque nous comptons nous-mêmes parmi les « catholiques nationaux » et parmi les milieux à tendance ationale, tout en rejetant consciemment l'esprit que rêche le nationalsocialisme. Mais nous affirmons le fait que ce nationalisme des droites avec leur haine contre eurs propres compatriotes et leur prétention d'avoir droit i tout est, dans le domaine culturel, contraire à ce que éclame le christianisme.

Celui qui le constate avec conscience et sincérité ne nent pas mais dit la vérité.

Appel des catholiques nationaux.

Un certain nombre de personnalités catholiques d'Allemagne ont publié le 3 mars un appel aux catholiques de ce pays. Cet appel fut distribué aux portes des églises de Berlin.

Allemands, compagnons dans la foi et dans la nation ! Ce n'est pas pour des intérêts de parti que nous nous adressons à vous.

Pour nous c'est un intérêt plus grand qui est en jeu : il s'agit du salut de notre patrie, de notre religion chré-tienne et en même temps du bien de notre Eglise catho-ique.

Une presse partisane qui prétend être seule catholique abuse de vos sentiments les plus sacrés et de votre con-science.

Elle dit qu'un nouveau Kulturkampf menace notre Eglise, mais ce qui nous menace réellement, c'est de glisser peu à peu vers le bolchevisme de l'esprit, de l'économie et de la politique.

Les quatorze dernières années ont fait la route libre au bolchevisme.

Depuis que règnent Centre et marxisme, cette déviation de toute la civilisation a progressivement fait tache d'huile dans la vie privée et publique, dans la littérature, dans les arts et sur la scène. N'oubliez pas que depuis le com-mencement de la coalition du Centre et du marxisme, l'association des libres penseurs, ennemis de l'Eglise, a progressé de 3 000 à 600 000 membres.

Certes, nous avons trop de respect pour beaucoup d'hommes qui sont les chefs du Centre, même s'ils sont nos adversaires, et surtout nous avons trop de respect pour la population catholique qui suit aveuglément le Centre, pour ne pas croire et pour ne pas affirmer qu'eux aussi n'ont pas voulu cette évolution des choses. Et néan-moins ils sont responsables de cette évolution.

Ils n'ont pas cessé de céder régulièrement du terrain et de sacrifier la conception chrétienne et allemande de l'Etat.

Ils ont pensé en hommes de parti et ils ont agi dans l'intérêt de leur parti. Ils prennent aujourd'hui la défense de la forme d'Etat qui est basée sur le système des partis, forme qui est en train de disparaître et qu'ils cherchent désespérément à conserver dans leur propre intérêt.

Mais les hommes qui tiennent la barre de l'Empire depuis le 30 janvier, veulent mettre un terme à cette déviation néfaste.

Pourquoi n'a-t-on pas agi contre la position destruc-trice de l'école Karl Marx lorsque les chanceliers cen-tristes étaient au pouvoir ? Parce qu'ils étaient obligés de tolérer l'incroyance afin d'obtenir que le marxisme tolère la domination de leur propre parti.

Les hommes du nouveau gouvernement combattent le mouvement athée, qu'il soit d'origine communiste ou socialiste. Ils veulent la lutte commune des Eglises chré-tiennes contre l'œuvre dévastatrice des forces marxistes et bolchevistes. Ils veulent un Etat chrétien et allemand. Ils luttent pour la liberté intérieure et extérieure de notre peuple.

Nos évêques nous disent : Votez pour des hommes qui garantissent leurs sentiments catholiques ! Catholiques, votez pour des hommes qui démontrent leurs sentiments catholiques par des actes. Il s'agit de se décider aujour-d'hui : l'Etat chrétien-allemand, la civilisation chrétienne-allemande ou bien le bolchevisme.

Donc, ne donnez pas vos voix au Centre, le 5 mars, ne les donnez pas aux marxistes, mais appuyez de vos votes le gouvernement national.

L'appel porte les signatures suivantes :

Prof. Dr Vezin, de Bonn ; le baron von Lüninck, de Bonn ; le général Mühlig, de Bonn ; le Dr Zimmermann, syndic de Bonn ; le baron von Schorlemer, de Lieser (Moselle) ; Dr Buchner, prof. à l'Univ. de Wurzbourg ; le baron von Lüninck, vice-président à Ostwig ; Ludwig Schwecht, de Dierlau, député à la Diète ; le baron Eltz von Rübenach, de Wahn, député à la Diète ; le conseiller sanitaire, Dr Becker, de Geislingen ; Wilhelm, baron von Schorlemer, de Bremen ; Dr Baumstark, prof. à l'Univ. de Münster ; Dr Müller, prof. à l'Univ. de Bonn ; l'instituteur Carges, de Pelkun ; Schultze-Blasum, de Stockum ; lieu-tenant-colonel Pfafferott, de Münster ; le con-seiller de justice Driesser, de Hamm ; Reinholt Spottke, d'Essen ; Dr Glasbock, de Crefeld ; le baron von Fürstenberg, de Heesen (Westphalie).

Réponse de la « Germania ».

La *Germania* (n° 63, du 4. 3. 33) répondit à cet appel en ces termes :

[...] D'abord il est contraire à la vérité de dire qu'une « presse partisane prétende être seule catholique ».

En tout cas, la presse du Centre ne permettra pas qu'on lui refuse son caractère catholique, parce que certains catholiques ont des objections d'ordre politique contre cette presse.

En tout cas, nous affirmons que la presse d'aucun autre parti n'a prouvé être à même de défendre les idées catholiques. Les vagues protestations de christianisme ne suffisent pas pour changer la face de la terre.

Ensuite, il est contraire à la réalité des faits d'affirmer que la démoralisation de toute notre civilisation ne date que de quatorze ans. [Les marxistes avaient 13,78 mil-lions d'électeurs le 19 janvier 1919...]

La « responsabilité » du Centre, c'est d'avoir empêché qu'à l'Assemblée nationale de Weimar la prépondérance écrasante des socialistes et des libéraux ait conduit à l'étouffement de toute liberté de l'Eglise. Telle est la vérité...

Cette lutte contre le catholicisme politique menée par certains catholiques qui copient la mauvaise tactique de la politique de parti restera sans effet ; elle provoquera

même l'effet contraire à celui qu'on en espère : l'union encore plus solide sous la devise du Centre : Pour la vérité, la liberté et le droit.

Détails concernant le signataire Baumstark.

La *Koelnische Volkszeitung* (n° 63, du 4. 3. 33) publie un article signé Dicitur et sous le titre « Agitations regrettables d'un savant catholique, le professeur Anton Baumstark, sous le signe de la croix gammée. »

D'après l'auteur de l'article, ce professeur, historien connu de liturgie et d'archéologie orientales (1), chargé par la « Goerresgesellschaft » de l'édition de la revue *Oriens Christianus*, a mis toute sa passion et sa célébrité au service de la politique national-socialiste :

Il combat le Centre, la représentation politique du catholicisme allemand, avec un fanatisme presque religieux.

Le danger de cette agitation de Baumstark est d'autant plus grand que Baumstark croit devoir accomplir sa mission nouvelle dans l'intérêt de l'Eglise et du christianisme...

Dans ses discours électoraux, l'élément religieux joue un rôle si considérable qu'il est impossible de le taire. C'est un devoir du catholicisme allemand de constater et d'apprendre ce qui a lieu ici... Baumstark donne à ses discours d'agitation le style d'une déclaration solennelle et prophétique. Les gestes de cet orateur trahissent toujours le prédicateur. L'élément biblique et théologique y est prédominant...

Il convient vraiment peu à un homme qui autrefois a si profondément vécu lui-même et prêché aux autres le *sentire cum Ecclesia*, d'adresser son appel, sans cesse et d'une manière moins catholique, à « LL. EExc. les archevêques et les évêques de la conférence épiscopale de Fulda ».

Les hommes que la population catholique doit honorer de sa confiance en politique ne doivent pas, d'après les paroles des évêques, être indignes de cette confiance. Or, Baumstark cherche à démontrer que les chefs et les représentants du Centre sont absolument indignes de cette confiance et que leurs actes jusqu'ici ont été en contradiction flagrante avec les principes chrétiens.

Il va plus loin encore et croit qu'il peut s'appuyer sur la parole de l'Ecriture disant qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes pour s'autoriser à préférer la voix de sa propre conscience à celle de l'épiscopat. Cela l'amène à attaquer l'attitude des évêques envers le national-socialisme... Baumstark se montre peu favorable au Centre ; il n'a pour lui que haine, injures et indignation...

Baumstark suit des voies infiniment tristes. Qu'est devenu ce *sentire cum Ecclesia* lorsqu'il laisse entendre que, par « conviction de conscience », il serait disposé à accepter des peines canoniques et à être privé même de la sépulture ecclésiastique ?...

Manifeste des associations catholiques.

Manifeste des associations catholiques publié dans la *Koelnische Volkszeitung* (n° 48, 17. 2. 33) :

On annonce un changement historique en Allemagne. Le gouvernement a ordonné de nouvelles élections pour amener une dernière décision. Ceux qui détiennent le pouvoir politique parlent d'une réorganisation de toutes les conditions politiques, économiques et morales. A titre de représentants des grandes associations catholiques d'Allemagne, nous estimons qu'il est de notre devoir, e cette heure exceptionnellement grave, de dire publiqu ment ce qui suit :

Nous avons la volonté énergique et inflexible de co laborer à la formation de notre Empire et de notr nation pour sa nouvelle grandeur et pour le bien-êtr général.

Personne ne peut nous disputer ce que le sentimen le plus profond de notre responsabilité nous fait cor sidérer comme la tâche que nous avons le devoir d'a complir dans et pour la nation.

C'est ce sentiment de notre responsabilité qui nous fa dire : Ce qui s'est passé dans notre pays depuis le milie de l'année passée est une corruption nationale.

Le peuple s'égare, le sentiment de justice se troubl l'abîme entre les classes sociales s'élargit ; partout haine, l'inimitié et la violence, voilà la situation actuell

C'est devant cette détresse, bien plus grave que tou autre, que nous élevons notre voix.

Notre époque a la nostalgie du droit et de la justic Une grande part de la population a l'impression qu certains détenteurs du pouvoir n'ont pas en haute estim les droits constitutionnels de la nation et des pays qu'ils ont deux mesures. Cela a ébranlé la foi en l'auto rité du droit et causé l'incertitude du moment actue Or, le droit et la justice doivent rester les bases po notre pays et pour notre peuple comme pour les autre

Le Reichstag a été dissous sans nécessité et la Diète Prusse même l'a été contrairement à la Constitutic Les conseils communaux de Prusse ont subi le mêm sort. Tout cela pour permettre aux groupements q détiennent le pouvoir d'obtenir la majorité par de n velles élections, afin de pouvoir s'établir définitiveme dans l'organisme législatif et administratif de l'Etat.

Nous demandons :

Quels seront les fruits de cette domination, une f qu'elle usera du pouvoir d'une façon durable ? Ce s un ordre d'Etat où l'arbitraire et l'esprit de parti pr dront la place de la justice, où l'intérêt de groupe re placera le bien commun ; ce sera un ordre économic où le juste équilibre des besoins de toutes les clas sera détruit par la préférence exclusive donnée à certa milieux ; ce sera la fin de la politique d'Etat qui, vertu du bien commun, croyait de son devoir sacré protéger les classes opprimées par une large législat sociale.

C'est en vain que nous cherchons dans la composit du nouveau gouvernement et dans ses actes les garan d'un renouveau chrétien et national de notre peu Nous entendons prononcer de fières paroles sur l'esp allemand, la fidélité allemande, la liberté et l'honn allemands, le christianisme véritable et la religion pu

Mais d'après notre conviction, il est allemand de res fidèle au serment qu'on a prêté à la Constitution ; il allemand d'aimer la liberté, de respecter cette libe chez l'adversaire et de ne pas laisser impunis les a de violence ; il est véritablement chrétien de suivre fondateur du christianisme, qui appelait bienheur ceux qui étaient pacifiques et qui avaient faim et de la justice. Pour nous, c'est un devoir sacré d' Allemands et chrétiens.

Les événements enseignent combien avaient rai ceux qui demandaient des garanties suffisantes p l'avenir. C'est avec une émotion profonde que n sommes témoins des égarements où l'on entraîne n peuple.

Nous disons que c'est un péché contre l'unité a mande que d'injurier comme des traîtres à leur p des hommes qui ont donné leur sang pour la na et pour l'Empire et de les injurier pour la seule ra qu'ils ont voté contre cette évolution des choses ; c un péché contre la jeunesse que de la provoquer à haine et à la vengeance en déclarant hors la loi c

(1) Le prof. Baumstark est un laïque, son père était un converti du protestantisme.

pensent autrement. C'est détruire la jeunesse d'Alle-
gne, c'est ruiner les bases d'une société saine.

A droite, il y a ceux qui luttent contre le marxisme ; gauche, il y a les marxistes des deux tendances pous-s à s'unir dangereusement. Qu'en résultera-t-il ? Une te à vie ou à mort, l'Allemagne devenue un théâtre guerre civile.

On déclare la guerre au bolchevisme et à l'athéisme, is au lieu de chercher à les vaincre au dedans, comme font depuis des années sérieusement et énergiquement associations populaires, on imite le bolchevisme. us en faisons l'expérience : il peut y avoir un bolche-me sous le signe national. Nous déclarons nous opposer toute forme de bolchevisme.

Celui qui veut conserver notre pays et notre peuple, ui qui veut véritablement servir notre nation, doit onnaître avec nous que l'Allemagne ne doit pas être rée aux extrémistes ni de droite ni de gauche.

Le salut ne peut venir que de l'esprit d'un milieu so-, indépendant et actif, un milieu politique dont les ectifs soient arrêtés d'après les règles immuables de dre politique, économique et social.

Le peuple catholique de tout rang et de toute profession sent le détenteur indestructible de cet ordre. C'est urquoi ses représentants condamnent toute politique i abandonne les voies du droit et de la justice, que te politique vienne d'en haut ou d'en bas.

Pour nous, la liberté est un bien précieux. C'est pour-oi nous rejetons une dictature qui ne permet au peuple e de se laisser gouverner. Dans l'esprit des grandes cycliques pontificales nous combattons l'absolutisme Etat, qui n'est pas conforme au christianisme, et nous ulons une autonomie relative dans l'ordre de la famille, la commune, de la profession et de la classe, de la e et de la région.

Nous voulons la conservation du droit dans la vie blique, l'intégrité du serment constitutionnel, la sauve-rde des droits fondamentaux, civils et sociaux, de la nstitution d'Empire.

Nous faisons appel à toutes les forces spirituelles et iles pour le rapprochement, la réconciliation, l'entente, ur le bon ordre dans le droit, dans l'économie et dans ducation.

Cela seul mettra un frein à nos propres déchirements ; a seul remettra le peuple allemand sur la voie de ssainissement.

Pour la vérité, le droit et la liberté !

Pour la Fédération d'empire des associations d'ouvriers et d'ouvrières catholiques d'Allemagne : les présidents Mgr Dr O. Müller et Mgr C. Walterbach ;

Pour la Fédération des associations de fonctionnaires catholiques d'Allemagne : le prés., Mgr Gehlen, et le secrét. Dr Zimmermann ;

Pour la Ligue des femmes catholiques d'Allemagne, Mme Dr G. Krabbel ;

Pour l'Assoc. des compagnons catholiques : le prés., Mgr Hürth, et le gérant Winkler ;

Pour la Féd. des assoc. de jeunes filles cath. d'Allemagne : le prés., Mgr Klens ;

Pour la Féd. des jeunes gens cath. d'Allemagne : le prés., Mgr Wolker, et le chef gén. A. Steiner ;

Pour la Féd. des assoc. de commerçants cath. d'Allemagne : le prés. Klagges et le directeur Dr Wages ;

Pour la Ligue des jeunes de la Féd. précédente : le prés. Albrod ;

Pour la Féd. des instituteurs cath. de l'Empire allemand : le prés. Weber ;

Pour l'Assoc. des institutrices cath. d'Allemagne : la présid., Maria Schmitz ;

Pour la Féd. des assoc. des femmes et des mères catholiques d'Allem. : prés. Mgr Klens et Mme Schumacher-Koehl ;

Pour la Jeunesse ouvrière catholique : prés., J. Gickler, chef F. Goebel ;

Pour le Volksverein de l'Allemagne catholique : ancien chancelier Marx et directeur gén. Van der Velden.

Réaction gouvernementale contre ce manifeste.

Comme on devait s'y attendre, ce manifeste ne manqua pas de provoquer une certaine réaction de la part du gouvernement (1). Nous lisons deux jours plus tard, dans la *Koelnische Volkszeitung* (19. 3. 33) :

La *Germania* et la *Maerkische Volkszeitung*, les deux journaux catholiques de Berlin, sont suspendus pour trois jours. La raison de cette mesure est la publication du manifeste des associations catholiques. L'autorité veut voir dans ce manifeste une tentative pour rendre le gouvernement du Reich méprisable. Le manifeste a été signé par la plupart des ecclésiastiques présidents de ces associations. La population catholique y a vu un avertissement très sérieux pour qu'on conserve le sang-froid.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* donne de l'interdiction de la *Germania* le commentaire suivant :

« Dans les milieux politiques le bruit court qu'au commencement de la semaine prochaine toute la presse du Centre sera interdite pour deux jours pour avoir reproduit, il y a quelques jours, un manifeste des associations catholiques. L'administration prussienne répond à notre demande, que jusqu'ici elle ignore tout de cette mesure. Nous apprenons par ailleurs qu'en effet toutes les publications qui ont reproduit le manifeste des associations catholiques seront interdites pour trois jours. »

Nous nous contentons de reproduire ici cette nouvelle, qui n'a pas encore été démentie, et nous demandons à nos lecteurs de ne plus s'étonner de rien à l'avenir.

Le commissaire de Prusse pour l'Intérieur, M. Goering, avait déjà envoyé aux présidents des provinces prussiennes la décision d'interdire pour trois jours tous les journaux ayant publié le manifeste des associations catholiques.

Le dimanche matin, 19 février 1933, une entrevue eut lieu entre le commissaire Goering, d'une part, et, de l'autre, l'ancien chancelier W. Marx, président des associations catholiques d'Allemagne et le Dr Vockel, secrétaire général du Centre. Marx et Vockel déclaraient que le manifeste n'avait nullement l'intention d'offenser ou de rendre méprisable le gouvernement du Reich. On s'abstenait d'entrer dans les détails.

A la suite de cette entrevue, le ministre Goering décida d'annuler l'interdiction des journaux, tout en les avertissant de s'abstenir désormais de reproduire des manifestes qui offensent le gouvernement.

Le motif de l'interdiction avait été formulé dans les termes suivants :

Le commissaire du Reich pour le ministère de l'Intérieur de Prusse se voit dans l'obligation d'interdire pour trois jours tous les journaux qui ont publié l'appel des associations catholiques d'Allemagne.

Cet appel constitue une attaque inqualifiable contre le gouvernement du Reich. Il porte la signature d'associations qui sont en relation très étroite ou qui sont même des sections du Centre. Néanmoins, l'affirmation que cette interdiction ouvrirait une lutte contre la popu-

---

(1) Le dimanche 19 février, le chancelier Hitler soumit cet appel à une critique sévère dans le discours électoral qu'il fit à Cologne.

lation catholique d'Allemagne est malveillante et mensongère.

Aucun gouvernement — s'il ne veut pas se détruire lui-même — ne peut admettre une semblable diffamation. Mais parce que les journaux en cause se sont abstenus dans leur politique de diffamations semblables à celles de l'appel, le commissaire du Reich pour le ministère de l'Intérieur de Prusse a limité cette interdiction à trois jours seulement ».

La *Koelnische Zeitung* (20. 2. 33), journal protestant, critiqua le manifeste de la façon suivante :

L'appel des associations catholiques n'a certes pas facilité les bonnes relations et la compréhension mutuelle. Il est écrit dans un langage extrêmement violent et tombe à beaucoup d'endroits dans la pire démagogie ; surtout cette démagogie monte à l'invraisemblable en affirmant que ce qui s'est passé dans notre pays depuis le milieu de l'année passée est une « corruption nationale ».

Ces excès méritent une fin de non-recevoir des plus énergiques, mais non pas par l'interdiction de tous les journaux ayant reproduit cet appel, car ils n'en sont pas les auteurs. Une interdiction d'un telle extension — rien qu'en Westphalie on compte 110 journaux centristes — aurait donné au Centre cette apparence de martyr dont on sait le danger en politique. De plus, il aurait pu s'ensuivre des complications de politique d'Etat puisque l'appel a paru également dans des journaux bavarois, et le gouvernement de Bavière aurait, le pouvant, refusé un essai d'interdiction fait par le Reich pour aller devant le tribunal d'Empire. Et l'annulation éventuelle de l'interdiction par le tribunal d'Empire aurait été très pénible pour les autorités qui avaient lancé l'interdiction. En ces circonstances, suspendre l'interdiction au dernier moment était faire preuve de prévoyance.

En tout cas, pour la presse du Centre et pour les associations catholiques qui, par la personne de Marx, ont retiré les expressions, l'incident constitue un clair avertissement de ne pas continuer une démagogie qui rappelle les jours du ministère Wirth et que le Centre a, ces derniers temps, à juste titre, condamnée chez les autres.

« Certains milieux des associations catholiques » écrivirent sous forme de réponse dans la *Koelnische Volkszeitung* (22. 2. 33) :

Sérieusement préoccupées de l'avenir de notre peuple, les associations catholiques se sont, dans leur appel, adressées au public allemand. Le gouvernement a décidé d'interdire les journaux qui reproduisirent cet appel. Dimanche matin, il a retiré cette interdiction.

Les associations n'ont pas demandé ce retrait. Pour autant que nous savons, aucun des journaux intéressés n'a fait cette demande. Sur l'invitation du gouvernement lui-même, l'ancien chancelier Dr Marx a déclaré, pendant l'entrevue avec M. le ministre, qu'il croyait pouvoir affirmer au nom des associations qu'elles n'avaient point voulu offenser ou rendre méchamment méprisable le gouvernement du Reich.

Il va de soi que le devoir chrétien nous défend de rendre un gouvernement méprisable. Mais le devoir chrétien nous impose aussi de dire à un gouvernement qu'on juge faire fausse route ce qu'après mûre réflexion on estime nécessaire dans l'intérêt public. Par souci du sort de la patrie, les grandes associations populaires ont dit ce qu'elles avaient à dire. Les associations feront toujours ce que leur conscience leur prescrira. Ni l'interdiction de journaux, ni toute autre mesure ne pourra les empêcher d'élever leur voix quand ce sera nécessaire.

(*A suivre.*)

Réponses ministérielle[s]

Enseignement

Bourses d'enseignement technique, secondaire et primai[re] supérieur. Pourcentage : a) des candidats reçus ; b) [de] ceux qui ont obtenu une bourse.

Du *J. O.*, 1. 12. 32, Déb. parl., Ch., p. 3354 :

1230. — M. Masson *demande à* M. le ministre de l'E[du]cation nationale : 1° *quel est, pour l'ensemble de la Fran[ce] et pour cette année, le pourcentage approximatif, par ra[p]port aux candidats présentés aux concours des bourses, [de] ceux qui ont été reçus, de ceux qui ont obtenu u[ne] bourse : a) pour l'enseignement technique ; b) pour l'e[n]seignement secondaire ; c) pour l'enseignement prima[ire] supérieur ; 2° quel est, pour le département du Finistè[re] cette même proportion pour chacun des enseignemen[ts] indiqués ci-dessus.* (Question du 25 octobre 1932.)

Réponse. — Pourcentage des candidats reçus par ra[p]port aux candidats inscrits : *a*) enseignement secondair[e] non pupilles, 58 p. 100 ; pupilles, 45 p. 100 ; *b*) ens[ei]gnement primaire supérieur : non pupilles, 64 p. 10[0] pupilles, 50 p. 100 ; *c*) enseignement technique : n[on] pupilles, 55 p. 100 ; P. N., 43 p. 100. Pourcentage [des] candidats qui ont obtenu une bourse par rapport a[ux] candidats reçus : *a*) enseignement secondaire : non pupill[es] 67 p. 100 ; P. N., 89 p. 100 ; *b*) enseignement primai[re] supérieur : non pupilles, 31 p. 100 ; P. N., 99 p. 10[0] *c*) enseignement technique : non pupilles, 75 p. 10[0] P. N., 94 p. 100. — Département du Finistère : Pource[n]tage des candidats reçus par rapport aux candidats i[ns]crits : *a*) enseignement secondaire : non pupilles, 67 p. 1[00] P. N., 64 p. 100 ; *b*) enseignement primaire supérieu[r] non pupilles, 72 p. 100 ; P. N., 52 p. 100 ; *c*) enseig[ne]ment technique : non pupilles, 70 p. 100 ; P. N., 73 p. 1[00] Pourcentage des candidats qui ont obtenu une bourse p[ar] rapport aux candidats reçus. La répartition des bour[ses] d'enseignement secondaire se faisant par Académie, [le] nombre des bourses attribuées dans le département [du] Finistère n'est pas connu : *b*) enseignement primaire su[pé]rieur : non pupilles, 36,4 p. 100 ; P. N., 99 p. 10[0] *c*) enseignement technique : non pupilles, 90 p. 10[0] P. N., 81 p. 100.

Bourses. Candidats présentés, reçus ; bourses accordées.

Du *J. O.*, 1. 12. 32, Déb. parl., Ch., p. 3354 :

1084. — M. Masson *demande à* M. le ministre de l'E[du]cation nationale *quel est, dans chaque département : [1°] pour l'enseignement secondaire : a) le nombre des can[di]dats, garçons et filles, à l'examen des bourses ; b) [le] nombre des candidats reçus ; c) le nombre des bour[ses] ou fractions de bourses accordées ; 2° pour l'enseignem[ent] primaire supérieur : a) le nombre des candidats (garç[ons] et filles) à l'examen des bourses ; b) le nombre des c[an]didats reçus ; c) le nombre des bourses ou fractions [de] bourses accordées.* (Question du 25 octobre 1932.)

Réponse. — Enseignement secondaire : *a*) candid[ats] inscrits au concours commun des bourses : non pupil[les] 13 584 ; P. N., 1 556 ; *b*) candidats reçus : non pupil[les] 7 905 ; P. N., 707 ; *c*) candidats ayant obtenu une bour[se] non pupilles, 5 319 ; P. N. 630 ; enseignement prima[ire] supérieur : *a*) candidats inscrits au concours commun [des] bourses : non pupilles, 41 568 ; P. N., 8 257 ; *b*) candid[ats] reçus : non pupilles, 26 994 ; P. N. 4 220 ; *c*) candid[ats] ayant obtenu une bourse : non pupilles, 12 960 ; P. [N.] 4 180 ; enseignement technique : *a*) candidats inscrits [au] concours commun des bourses : non pupilles, 1 8[..] P. N., 315 ; *b*) candidats admis : non pupilles, 1 0[..] P. N., 136 ; *c*) candidats ayant obtenu une bourse : [non] pupilles, 775 ; P. N., 129.

FRÉQUENTATION UNIVERSITAIRE

Les étudiants orientaux en Europe

Dans deux dossiers déjà parus ici même (D. C., 15 *août* 1931, *col.* 239-249, *et* 19 *mars* 1932, *col.* 749-763), *quelques précisions documentaires sur les étudiants orientaux en Europe ont été données, que nous complétons ici par des renseignements nouveaux.*

I. — Étudiants chinois à l'étranger.

A) Statistiques (1).

1° *Les étudiants chinois se rendant à l'étranger.*

En 1930-1931, 1 484 étudiants, dont 162 femmes, sont partis à l'étranger : 826 au Japon, 272 aux Etats-Unis, 173 en France, 84 en Allemagne, 60 en Belgique, 14 en Autriche et 55 divers.

En 1931-1932 seulement, 542 étudiants : 150 aux Etats-Unis, 131 au Japon, 121 en France, 74 en Allemagne, 29 en Belgique, 28 en Angleterre, 3 au Canada, 3 en Suède, 2 en Italie et 1 aux Indes.

2° *Les étudiants chinois se trouvant à l'étranger.*

Allemagne, 300 ; Angleterre, 450 (mais seulement 240 venant de la Chine proprement dite) ; Etats-Unis, environ 2 000 ; France, environ 1 000 ; Belgique, 240 ; Japon, environ 2 500 ; Russie, 600. (Chiffres approximatifs et moyens pour les années 1929-1931 d'après diverses publications.)

3° *Parmi les* 650 *Chinois occupant en* 1931 *les postes les plus importants dans leur pays*, 266 ont fait leurs études à l'étranger : 103 au Japon, 84 aux Etats-Unis, 34 en Angleterre, 27 en France et 13 en Allemagne. (D'après le *China Year Book* de 1931.)

4° *Etudiants ecclésiastiques chinois à l'étranger* (2).

Il y a, en 1932, 41 séminaristes ou prêtres au Collège de la Propagande à Rome ; 2 à la Faculté de droit du Séminaire pontifical romain à Rome ; 2 à l'Institut catholique de Paris ; 2 au Séminaire Saint-Sulpice à Paris ; 2 au collège Brignole-Sale à Gênes et 1 à l'Université catholique de Milan ; 2 dans un Séminaire des Etats-Unis. Il y a, en outre, 6 Franciscains chinois, dont 4 à Arezzo près de Florence, 1 à Assise et 1 à Rome, et 1 Salésien chinois à Turin.

5° *Les étudiants chinois en France.*

La statistique la plus récente est donnée par M. Georges Dumas, « Les étudiants japonais et les étudiants chinois en France », *Annales de l'Université de Paris*, janvier-février 1932, pp. 26-48.

« D'après le consulat général de Chine, il y aurait en France entre 1 600 et 2 000 étudiants chinois ; 1 500 d'après la légation... Il y avait, comme étudiants régulièrement inscrits dans les Universités de France, 448 Chinois en 1928-1929, 492 Chinois en 1929-1930 et 493 en 1930-1931... A l'Université de Paris, il y en eut en 1930-1931 114 en lettres, 52 en sciences, 110 en droit, 12 en médecine. On en a inscrit 22 à l'Institut d'urbanisme, 12 à l'Institut des hautes études chinoises, 4 à l'Institut d'ethnologie, 22 à l'Ecole des sciences politiques, 9 à l'Institut Pasteur, 12 à l'Ecole des beaux-arts, une cinquantaine dans les Académies de peinture, et, d'après le consulat, 250 environ font de la peinture dans la forêt parisienne (?) ou dans les ateliers de Paris sans être inscrits nulle part.

» Si on ajoute à ces Chinois ceux qui suivent les cours de l'Alliance française (65), ceux qui apprennent le français avec des professeurs particuliers, les élèves de l'Institut franco-chinois de Lyon (56, dont 11 à l'Ecole des beaux-arts de Paris), ceux qui font des études dans les lycées de province, etc., on doit arriver pour Paris à 900 environ et pour la province, d'après des évaluations plus approximatives, à 350.

» Les centres universitaires de province qui en attirent le plus sont Toulouse pour le droit (25), Grenoble pour les sciences (21), Dijon pour le droit (12), Nancy pour le droit et les sciences (24 et 9), Lyon (20 pour le droit, 15 pour les lettres, 14 pour les sciences et 8 pour la médecine). » (Pp. 30-32.)

B) Liste des associations et groupements pour les étudiants chinois à l'étranger.

Nous pouvons distinguer quatre catégories de groupements : I. Associations d'étudiants chinois. II. Groupements s'intéressant aux étudiants chinois. III. Organisations officielles d'inspection ou d'aide. IV. Organismes d'enseignement, d'étude ou de propagande des questions chinoises.

Le chiffre romain qui, dans les listes qu'on va lire, est placé après le titre de chaque groupement indique à quelle catégorie il appartient.

On trouvera des renseignements sur toutes ces associations dans les deux articles de la *D. C.* cités plus haut, dans notre étude : « Les étudiants orientaux en Europe », parue dans les *Documents de la Vie intellectuelle* (Juvisy), octobre 1931, pp. 104-176, ou encore dans un rapport (dactylographié) de l'Institut international de coopération intellectuelle (Paris) : *Cultural relations between China and Occidental countries* (texte anglais, 44 p., juillet 1931, v. pp. 1-13). Mais la liste que nous publions ici est pour une bonne part encore inédite.

ALLEMAGNE

China-Institut (IV), 71, Schauminkai, Frankfurt a. Main Süd 10, fondé par le prof. Dr Richard Wilhelm († 1930), publie la revue *Sinica ;* Zeitschrift für Chinakunde und Chinaforschung édite chaque année un *Chinesisch Deutscher Almanach ;* a publié en 1928 une brochure *Chinesische Musik*, rapport à la Semaine de musique chinoise à Francfort, en août 1927.

Des « Sinologische Seminar » existent aux Universités de Berlin, Goettingen, Hamburg et Leipzig.

ANGLETERRE

Central Union of Chinese students (I), 117, Charing Cross Road, London, W. C. 2, publie *The Chinese student*. Cette Union a des groupements à Birmingham, Cambridge, Edimburgh et Oxford.

(1) Statistiques du ministère de l'Education nationale de Chine.

(2) Non compris dans tous les chiffres précédents.

Chinese Students Christian Union (I), 32, Russel Square, London, W. C. 1 (siège du Student Christian Movement, groupement universitaire missionnaire protestant).

China Society (II), 173, Euston Road, London, N. W. 1, fondée en 1906, a publié un Guide pour les étudiants chinois en Angleterre et une brochure, *Chinese students in Great Britain*, ainsi qu'une quinzaine d'autres publications sur des questions chinoises.

The China Review (I), 91, Gower Street, London, W. C. 1, trimestrielle; 8 shill. par an. Paraît depuis octobre 1931. « Editée par des Chinois, payée par des Chinois, publiée en partie pour l'information des Chinois à l'étranger, cette revue donnera naturellement le point de vue chinois mais s'efforcera pourtant d'être impartiale », dit le programme de la Revue.

Universities China Committee. Office for Chinese students (III), siège à la China Society, 173, Euston Road, permanence à la National Union of students, 3, Endsleigh Street, London, W. C. 1 ; prépare pour fin 1932 l'ouverture d'une China House, 91, Gower Street, London, W. C. 1. — Organisme officiel de répartition des bourses.

Principaux restaurants pour étudiants chinois à Londres : 117, Charing Cross Road (W. C. 2). — 51, Greek Street Sohô Square (W. 1). — 4, Glasshouse Street Piccadilly Circus (W. 1). — 30, Wardour Street (W. 1). — 8, Greek Street, Sohô Square (W. 1).

Il y a aussi à Londres une London Chinese Association à la Bank of China, 34, Old Broad Street (E. C. 2), surtout pour les commerçants et travailleurs chinois, et deux écoles pour les enfants de Chinois, l'une à l'Est, au siège du Kuomintang, 54, High Street, Pottenham Court Road ; l'autre à l'Ouest, County School, dans Dingle Lane.

BELGIQUE

Association catholique de la jeunesse chinoise (I), 23, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain, publie un bulletin mensuel.

Foyer catholique chinois (II), même adresse.

Comité interuniversitaire sino-belge (III), 3, avenue Louise, Bruxelles.

Institut belge des hautes études chinoises (IV), aux Musées royaux du Cinquantenaire, Bruxelles.

CANADA

Maison du Saint-Esprit (II), 24, rue de la Couronne, Québec, pour les étudiants et les travailleurs chinois.

FRANCE

Comité de la colonie chinoise en Europe (I), 81, rue Monge, Paris-V^e^.

Société franco-chinoise d'éducation (II), 39, rue de la Pointe, La Garenne-Colombes (Seine).

Association amicale franco-chinoise (II), 1, rue Huysmans, Paris-VIIe, publie une revue trimestrielle : *la Revue franco-chinoise*.

Association française des amis de l'Orient (II), au musée Guimet, place d'Iéna, Paris-XVIe, publie environ deux fois par an un bulletin de documentation et d'information.

Institut franco-chinois (III), fort Saint-Irénée, Lyon, publie une revue trimestrielle : *les Annales franco-chinoises*.

Association catholique des étudiants d'Extrême-Orient, section chinoise (I), 13, rue Hallé, Paris-XIVe.

Foyer des étudiants d'Extrême-Orient (II), 26, Grande-Rue, Bourg-la-Reine (Seine).

Association catholique de la jeunesse chinoise du Sud-Est (I), 31, quai de la Bibliothèque, Lyon, avec une filiale à Grenoble, 11, place des Tilleuls.

Foyer chinois de Lyon (II), même adresse.

Institut des hautes études chinoises (IV), à la Sorbonne, rue des Ecoles, Paris.

ÉTATS-UNIS

Chinese educational Mission (III), 2 312, Nineteenth Street, Washington, D. C.

China Institute in America (II), 119, West 57th Street, New-York City.

China Society of America (II), 19, West 44th Street, New-York City, publie une revue trimestrielle : *China*.

Association catholique des étudiants chinois (I), 902, Stockholm Street, San Francisco, publie une revue trimestrielle : *The Aurora*.

Committee on the promotion of Chinese studies (IV), branche de l'American Council of Learned Societies, 907, Fifteenth Street, Washington, D. C. ; a publié en 1931 une brochure : *Progress of Chinese studies in the U. S. A.*

Sur les relations des Universités américaines avec les étudiants chinois, cf. GEORGES DUMAS, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1931 (extrait dans *D. C.*, 19 mars 1932, col. 756).

HOLLANDE

Association Chung-Hwa-Hui (I), 181, de Carpentierstraat, La Haye, pour les Chinois de Java, publie une revue bimestrielle en hollandais et français.

Association sino-hollandaise (II et IV), Amsterdam ; publie une revue trimestrielle : *China*.

Inspection des étudiants coloniaux (III), ministère des Colonies, Plein, La Haye.

ITALIE

Le Collège de la Propagande à Rome comprend plus de 40 séminaristes chinois qui ont des cercles et conférences.

RUSSIE

Université chinoise Sun-Yat-Sen (II), 5, ruelle Bolchoi-Znamen, Moscou.

Club de l'Université chinoise de Moscou (I), 6, Volkhokal, Moscou.

Institut scientifique et expérimental pour l'étude de la Chine (IV), même adresse que l'Université chinoise; publie une revue trimestrielle en russe : *Les problèmes de la Chine* (10 roubles par an, tirage, 2 500 exempl.).

SUISSE

Foyer Saint-Justin (II), Fribourg.

C) Les gouvernements occidentaux et les étudiants chinois.

A la suite de la révolte des Boxers en 1900, les Puissances occidentales exigèrent du gouvernement chinois, en réparation du meurtre de leurs ressortissants ou des dommages causés, une forte contribution connue sous le nom d' « Indemnité des Boxers » et s'élevant au total à 67 500 000 livres sterling payables en trente-neuf ans (plus les intérêts à 4 %). Mais bientôt les gouvernements occidentaux décidèrent d'affecter leur part respective de cette indemnité à des fondations scolaires ou charitables pour le bien de la Chine et pour le développement des relations entre la Chine et chaque Puissance.

Une part notable de ces sommes fut consacrée à l'aide aux étudiants chinois venant en Occident, et des organismes furent établis pour assurer l'emploi de ces fonds et le contrôle des étudiants. Ce sont :

1° Pour les *Etats-Unis*, la Chinese educational Mission, 2 312, Nineteenth Street, Washington, fondée en septembre 1908 (1). Elle dispose d'un budget annuel d'environ 500 000 dollars. Les boursiers reçoivent 80 dollars par mois plus certaines allocations, les frais de thèses et le prix du voyage. Ils sont choisis parmi les étudiants des établissements américains en Chine, surtout de l'Université Tsing-Hua de Peiping.

2° Pour l'*Angleterre*, Universities China Committee, 173, Euston Road, London, N. W. 1, établi par un Bill du 3 mars 1925 qui ratifiait l'accord sino-anglais du 1er décembre 1922 sur l'indemnité des Boxers. Lors de cet accord, l'Angleterre avait encore à recevoir jusqu'en 1945 11 millions de livres sterling, soit 485 000 livres par an. Sur cette somme, le Universities China Committee a reçu en 1930 200 000 livres, dont les revenus lui permettent de distribuer des bourses et de venir en aide aux étudiants chinois en Angleterre.

3° Pour la *France :* un accord sino-français du 12 avril 1925 a réglé l'ordre des versements du reliquat de l'indemnité et a établi à Shanghaï une Commission mixte pour la répartition des fonds, qui se montent à environ 3 millions de dollars mexicains par an. L'Institut des hautes études chinoises de la Sorbonne à Paris et l'Institut franco-chinois à Lyon sont entretenus par ces subsides. Le premier reçoit de la Commission depuis sa fondation en 1927 une subvention annuelle de 10 000 dollars mexicains ; le second reçoit chaque année 25 000 dollars mexicains. Notons que sur cette indemnité touchent annuellement : l'Université franco-chinoise de Peiping, 160 000 dollars mex. ; l'Université l'Aurore de Shanghaï, 25 000 ; l'Institut technique franco-chinois de Shanghaï, 25 000.

4° Pour la *Belgique :* un accord sino-belge d'août 1929 a institué à Shanghaï une Commission sino-belge d'instruction et de philanthropie qui répartit les annuités de l'indemnité des Boxers. Cette Commission est représentée en Belgique par le Comité interuniversitaire sino-belge (3, avenue Louise, Bruxelles), qui a d'ailleurs, en plus de cette charge, son activité propre. La Commission distribue chaque année environ 2 millions de francs belges en bourses aux étudiants chinois en Belgique (56 bourses de 15 000 francs et 23 demi-bourses de 7 500 francs) en allocations de rapatriement (en 1931, 12 de 250 dollars or chacune) et en subsides divers (1).

D) Les principales thèses en langue française publiées par les étudiants chinois en Europe.

Hay Tsou-Chaï, *La situation économique et politique de la Chine et ses perspectives d'avenir*. Louvain, 1921. Desbarax, 24, rue de Namur, Louvain.

Vincent Wang-Yusang, *L'économie agricole de la Chine*. Louvain, 1925. Même éditeur.

Wou Kienpang, *La Chine et les grandes Puissances*. Louvain, 1926. Même éditeur.

Koung-Shien-Ming, *Comment remédier à la situation tragique des travailleurs chinois: Une assurance sociale appropriée à la Chine*. Louvain, 1927. Même éditeur.

Edouard Tchang-Hwai, *L'organisation d'un Institut des sciences de l'éducation en Chine*. Louvain, 1929. Albert Dewit, éditeur, Bruxelles.

Louis T'ien, *L'éthique de Meitse*. Louvain, 1930.

Won Kenn, *Origine et évolution de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture chinoise*. Lyon, 1926. Bibliotheca franco-sinica lugdunensis (Institut franco-chinois de Lyon).

Tchai-Tsoun-Tchun, *Essai historique et analytique de la situation internationale de la Chine*. Lyon, 1929. Même éditeur.

Tsing-Chin-Chun, *Le mouvement ouvrier en Chine*. Lyon, 1929. Même éditeur.

Foo-Chuen-poot, *Etude historique et critique sur le régime douanier en Chine*. Lyon, 1930. Même éditeur.

Yang-Kun, *Recherches sur le culte des ancêtres comme principe ordonnateur de la famille chinoise*. Lyon, 1930. Même éditeur.

Mme Yang-Tchang-Lomine, *L'attitude d'André Gide*. Lyon, 1930. Imprimerie Bosc.

Mlle Lo-Tcheng-Ying, *Les formes et les méthodes historiques en Chine. Une famille d'historiens et son œuvre*. Lyon, 1931.

Chen-Fou-Choen, *La révolution chinoise*. Paris, 1929. Librairie Alcan.

Kong-Ching-Tsang, *La constitution des cinq pouvoirs : théorie, application. Etude sur une doctrine nouvelle du droit public chinois et les institutions politiques de la Chine moderne*. Bruxelles, 1932. Librairie Marcel Rivière, à Paris.

Sung-Nien-Hou, *Li T'ai-po, son temps, sa vie et son œuvre*. Lyon, 1930. Editeur : Institut franco-chinois de Lyon, ainsi que pour deux autres ouvrages : *Essai sur Tou-Fou et Po-Kiu-yi*, poète célèbre de la dynastie des T'ang. A aussi publié à la librairie Delagrave, Paris, 1933, une *Anthologie de la littérature chinoise des origines à nos jours*, 445 pages.

Zock-Ming-Yan, *L'organisation sociale de Nankin*, mémoire à l'Institut d'urbanisme. Paris, 1930.

Lo-Hoai, *La nouvelle législation chinoise, ses fondements, ses tendances*. Paris, 1931. Librairie Pedone, Paris.

Tchao-Tchun-Tcheou, *Evolution des relations diplomatiques de la Chine avec les Puissances (1587-1929)*. Paris, 1932. Même éditeur.

II. — Les étudiants égyptiens à l'étranger.

A) Statistiques.

(Communiquées par le ministère de l'Instruction publique d'Egypte en mai 1932.)

1° *Etudiants boursiers :* 300, dont : Angleterre, 192 (23 jeunes filles) ; France, 62 (5) ; Allemagne, 16 ; Suisse, 15 (2) ; Italie, 8 ; Etats-Unis, 7.

2° *Etudiants patronnés* (1) : 581, dont : Angleterre, 230 ; France, 207 ; Suisse, 92 ; Allemagne, 44 ; Italie, 8.

3° *Etudiants libres :* 241, dont : France, 173 ; Angleterre, 33 ; Suisse, 28 ; Italie, 7.

---

(1) A ce moment-là, la part des Etats-Unis sur l'indemnité des Boxers se montait encore à près de 12 millions de dollars.

(2) Ont renoncé à leur part de l'indemnité des Boxers l'Allemagne, par le traité de Versailles (article 128), l'Autriche, par le traité de Saint-Germain, et la Russie, par un accord du 31 mai 1924.

(1) Etudiants patronnés, c'est-à-dire étudiants venant à l'étranger à leur frais, mais placés par leurs familles sous le contrôle des missions scolaires.

4° *Chiffre total :* 1 122, dont : Angleterre, 455 ; France, 442 ; Suisse, 135 ; Allemagne, 60 ; Italie, 23 ; Etats-Unis, 7.

B) Les missions scolaires égyptiennes à l'étranger.

Dès que Méhémet-Ali, fondateur de la dynastie régnante, eut décidé, au début du XIXe siècle, la modernisation de l'Egypte et se fut résolu à mettre en pratique son mot fameux : « Désormais l'Egypte n'est plus en Afrique mais en Europe », il envoya des étudiants se former aux disciplines occidentales. De 1813, première année où des étudiants égyptiens partirent à l'étranger, jusqu'à la mort de Méhémet-Ali en 1849, 319 étudiants allèrent en Europe, principalement en France. Ses successeurs continuèrent son œuvre sur ce point : de 1850 à 1853 (Abbas Pacha), le nombre des départs fut de 19 ; de 1854 à 1862 (Saïd Pacha), de 14 ; de 1863 à 1879 (Ismaïl Pacha), de 172 ; de 1880 à 1888 (Tewfik Pacha), de 42 ; soit, de 1813 à 1888, 566 étudiants, avec une dépense totale de plus de 550 000 livres égyptiennes pour les bourses d'études (1).

Le départ d'étudiants égyptiens à l'étranger s'est encore accentué dans les dernières années, en particulier depuis le roi actuel, Fouad Ier, qui a l'ambition d'être un souverain éclairé, protecteur des lettres et des arts. (Cf. l'ouvrage bien documenté mais qui tourne au panégyrique : *L'Egypte sous le règne de Fouad Ier*, par FOULAD YÉGHEN, *Le* Caire, imprimerie Barbey, 1929. 185 pages, 20 fr.) Afin d'organiser ces départs et de contrôler les étudiants à l'étranger, des missions scolaires égyptiennes ont été fondées à Londres (39, Victoria Street, S. W. 1) ; à Paris (24, rue des Ecoles, Paris, Ve (2) ; à Lyon (33, rue de la Bourse), à Genève (39, rue de Candolle), et à Berlin (Nurnburgerstr. 67, W. 50). Le travail de ces missions scolaires est centralisé par un Comité supérieur dirigé au ministère de l'Instruction publique du Caire par un fonctionnaire anglais (3).

C) Les différentes catégories d'étudiants égyptiens à l'étranger.

1° Études littéraires.

La Faculté des lettres de l'Université égyptienne (moderne) du Caire a envoyé, en 1929-30, 11 étudiants et, en 1930-31, 11 encore. De ces 22, 10 sont allés en France, 7 en Angleterre et 5 en Allemagne ; 6 ont fait des études de langues orientales, 3 d'égyptologie, 3 de littérature, 5 d'histoire et géographie et 5 de philosophie. Pour connaître l'esprit dans lequel sont envoyés ces étudiants, nous citerons un passage du rapport officiel de la Faculté des lettres pour l'année 1930-31 :

Dès que la Faculté s'est rendu compte de la confiance qu'on mettait en elle pour l'essor à imprimer à l'enseignement secondaire, elle a cru de son devoir de procurer à cet enseignement un caractère égyptien, dans toute la mesure du possible. Après beaucoup de réflexion et d'étude, elle a pensé que cet effort pour l'égyptianisation de l'enseignement ne pourrait se réaliser que si l'on préparait des Egyptiens, en vue de leur faire occuper les postes d'enseignement à la Faculté même, pourvu qu'ils fussent réellement capables de bien remplir ces fonctions. En conséquence, elle a proposé de choisir les étudiants les plus intelligents munis de la licence de la Faculté, et de les envoyer, pendant une année, en Europe, en vue de terminer leurs études suivant les méthodes employées par les Européens et d'après les programmes mêmes des Universités de là-bas. En outre, elle a décidé de ne pas se contenter des diplômes faciles accordés par quelques Universités aux étrangers. Le Conseil de l'Université, puis le gouvernement ont approuvé, l'un et l'autre, cette proposition. Aussi la Faculté a-t-elle envoyé deux groupes de missionnaires [c'est-à-dire d'étudiants envoyés comme boursiers] en Europe, le premier en 1929-1930, et le second en 1930-1931. En rapport continuel avec tous ces étudiants, la Faculté s'intéresse à tous les détails de leurs travaux et constate avec plaisir que le séjour de ces jeunes gens en Europe donne tout lieu d'être satisfait et d'avoir bon espoir. Nous sommes convaincus que cette méthode créera, pour la Faculté, une génération nouvelle, à même de comprendre la science et de l'étudier selon ses principes. La Faculté pourra ainsi, dans l'espace de deux ans, compter sur des Egyptiens pour son enseignement régulier, et elle n'aura plus besoin de faire appel aux étrangers sauf en ce qui concerne les professeurs très distingués, et selon les coutumes de l'échange universitaire.

L'Université a décidé, toutefois, à ce propos, comme à tous les autres, de procéder avec modération et patience et de ne pas envoyer de nouvelles missions avant de connaître les résultats des premières expériences tentées. C'est pourquoi elle n'a pas désigné de missionnaires cette année. De même, elle a pris la résolution de n'envoyer désormais en mission que les étudiants ayant réussi à la maîtrise (1).

2° Études artistiques (2).

Le gouvernement égyptien a établi à Rome, via Terme di Trajano, une *Académie égyptienne des beaux-arts*. Cette fondation fut faite en 1926 en accord avec le gouvernement italien, qui donnait le terrain et recevait lui-même un terrain au Caire pour y installer un Institut d'archéologie. Les candidats à cette Académie obtiennent, après un concours national, des bourses de la direction égyptienne des Beaux-Arts qui leur permettent de passer deux ans en Italie, puis deux ans en France et de faire, en outre, au cours de ces quatre années, des voyages d'études en Allemagne et en Hollande. Des bourses sont affectées en principe chaque année à un architecte, un peintre, un sculpteur, un décorateur et un musicien. En 1932, il y a seulement quatre pensionnaires à l'Académie : deux architectes, un peintre et un sculpteur.

Outre les pensionnaires de cette Académie, il y a beaucoup d'autres artistes étudiant en France ou en Italie (12 à Rome seulement en 1932).

3° Études de médecine (3).

Méhémet-Ali avait fondé, en 1826, la première Ecole de médecine moderne en Egypte. Le directeur en fut, jusqu'en 1849, un Français de Gre-

(1) *L'Instruction publique en Egypte*, par YACOUB ARTIN PACHA, sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique. Librairie Ernest Leroux, Paris, 1889, p. 209.

(2) Sur la mission scolaire égyptienne à Paris, cf. *Documents de la Vie Intellectuelle* (Juvisy), octobre 1931, pp. 123-127.

(3) Ce Comité s'est même intéressé à la formation de moniteurs d'éducation physique : un certain nombre de jeunes gens sont envoyés chaque année dans ce but en Angleterre.

(1) Grade anglais correspondant à peu près à la licence.

(2) D'après les renseignements de M. Sehab Refaat Almas, secrétaire de l'Académie égyptienne des beaux-arts de Rome.

(3) D'après « La médecine contemporaine au Caire » par le Dr Zaki-Aly, dans la *Revue du Liban* (20, rue Cujas, Paris, Ve), mars 1932, pp. 11-13.

noble, Clot, élevé à la dignité de bey, dont le souvenir est gardé au Caire par une statue et le nom d'une des principales rues. Cette Ecole de médecine, passée sous une direction anglaise en 1898 et incorporée dans l'Université égyptienne en 1925 pour en devenir la Faculté de médecine, envoya de nombreux étudiants en Europe : la première mission médicale, composée de 12 médecins, se rendit à Paris en 1832 sous la conduite de Clot-bey lui-même.

D) Les résultats de l'envoi des étudiants égyptiens à l'étranger.

Depuis un siècle, mais surtout depuis quinze ans, l'Egypte se tourne résolument vers l'Europe, qu'elle veut imiter afin de pouvoir prendre rang parmi les grandes Puissances (1). Cette volonté se manifeste surtout par le développement intense de l'éducation moderne. Or, si cette transformation est due pour une bonne part à l'action vigoureuse de souverains « éclairés » comme Méhémet-Ali, Ismaïl Pacha ou Fouad Ier ; si elle fut provoquée aussi par le désir de s'émanciper de l'Europe en en adoptant les méthodes, elle provient surtout d'une autre cause (qui est d'ailleurs, elle-même, une conséquence des deux autres), c'est l'envoi de nombreux étudiants égyptiens en Occident.

Dans son récent ouvrage, qui nous donne un remarquable aperçu de l'histoire contemporaine de l'Egypte, le baron Firmin Van den Bosch, qui fut procureur général près des juridictions mixtes d'Alexandrie, rapporte ce que lui dit le roi Fouad Ier, le 22 mars 1922, six jours après la proclamation de l'indépendance de l'Egypte : « Ce qui manque à l'Egypte, c'est une vraie élite dirigeante ; chez nous, la formation est trop hâtive, et cela à raison d'une grave lacune : nous n'avons aucun enseignement secondaire sérieux. Je veux créer cet enseignement sans retard et m'inspirer de ce qui se fait en Europe. Et puis je veux aussi que ceux qui sont appelés à diriger les destinées de l'Egypte aient pris sérieusement contact avec l'étranger. Songez que j'ai eu un premier ministre qui n'avait jamais passé la mer ! Les Egyptiens vont en Europe pour faire des cures ou pour s'amuser : Vichy et Montmartre ! Je voudrais qu'ils aillent pour s'instruire et acquérir de l'expérience. Mon idée est d'envoyer le plus grand nombre de jeunes gens bien doués aux hautes écoles d'Angleterre, de France, d'Italie, de Belgique... Et quand le pays aura ainsi repris contact avec le haut enseignement supérieur étranger, je veux créer un haut enseignement supérieur en Egypte. L'Université actuelle du Caire n'est qu'un embryon informe ! Il faut recommencer à pied d'œuvre, faire quelque chose de complet et de cohérent, avec des maîtres étrangers qui guideront les bons éléments d'ici. Qu'on me laisse faire ! J'ai mon plan complet, étudié et mûri. » (1) On notera l'importance de cette déclaration, d'autant plus que ce plan est actuellement en bonne voie de réalisation.

Depuis ces onze ans, l'enseignement secondaire égyptien s'est, en effet, considérablement développé : de 8 en 1921, les collèges secondaires de l'enseignement public sont passés en 1932 à 29, dont 5 pour les jeunes filles ; le nombre des élèves de ces collèges a augmenté de 3 679 à 16 513, dont 1 304 filles. Le budget total de l'Instruction publique était en 1929 de 2 760 000 livres égyptiennes au lieu de 496 000 en 1915 (2). L'*Université égyptienne* (tel est le nom officiel de l'Université d'Etat), fondée en 1908 comme école supérieure privée, est devenue en 1925 Université officielle, formée de quatre Facultés : médecine, droit, lettres, sciences. En février 1932, le nombre total des étudiants est de 2 381, dont 928 pour la médecine (12 étudiantes en médecine et 131 infirmières ou sages-femmes), 631 pour le droit (1 jeune fille) ; 460 pour les lettres (13 jeunes filles) et 362 pour les sciences (10 jeunes filles) ; en tout 167 jeunes filles. Les nouveaux bâtiments, majestueux et modernes, de l'Université, situés au delà du Nil, dans le quartier de Gizah, furent inaugurés le 27 février 1932 par le roi. A cette occasion le minisre de l'Instrucion publique lut un long rapport sur l'historique et l'organisation de l'Université (édité en texte français et arabe par l'Imprimerie nationale du Caire).

Cette européanisation des classes dirigeantes du pays et ce développement de l'enseignement moderne ne pouvaient manquer d'irriter les milieux conservateurs de l'Université musulmane d'*El Azhar* (3). Celle-ci, forte de son prestige et de son influence

---

(1) C'est une chose bien étonnante de constater qu'il soit si difficile de trouver (du moins en langue française) des ouvrages sérieux sur l'histoire et le développement de l'Egypte contemporaine, alors que les bibliothèques regorgent d'études sur l'Egypte pharaonique, copte ou arabe, et que les librairies sont surchargées de romans à prétentions exotiques. Des diverses institutions égyptologiques existant en Europe, aucune ne s'intéresse à l'époque moderne. D'éminentes personnalités arabes nous ont dit à plusieurs reprises regretter cet exclusivisme qui porte les meilleurs savants à ne s'occuper que du passé. Et cette situation est la même pour la Perse, par exemple. Voici quelques titres d'ouvrages que l'on pourra consulter à titre documentaire sur l'Egypte moderne : au point de vue *politique* : Berthe Georges Gaulis, *Le nationalisme égyptien*, Paris, Armand Colin (ouvrage très favorable à Zagloul Pacha et au wafdisme ; — Firmin Van den Bosch, *Vingt années d'Egypte*, Paris, Librairie Perrin, 1932 ; — Maurice Pernot, *L'inquiétude de l'Orient*, t. I; *Sur la route de l'Inde*, Hachette, 1927. Les deux premiers chapitres, pp. 9-83, traitent de la situation politique et intellectuelle de l'Egypte ; — Voir aussi du même auteur un excellent article dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1931. Au point de vue *économique* : G. Lecarpentier, *L'Egypte moderne*, Paris, Librairie Pierre Roger, 1925, 270 pages : ouvrage très documenté et bourré de statistiques. — Au point de vue *social* voir l'excellent rapport de M. Butler, directeur du Bureau international du travail, « Les conditions de travail en Egypte et suggestions pour une future législation sociale » (texte anglais, français et arabe, édité par la Government Press, Le Caire, 1932, 10 piastres), et le rapport de Mrs Anderson, « L'emploi des enfants dans l'industrie égyptienne » : *Revue internationale du travail*, décembre 1930, pp. 755-786 ; — Voir aussi les *Informations sociales du B. I. T.*, 22 août 1932. — Au point de vue de *l'évolution des mœurs*, on lira avec intérêt *Hussein*, roman par Elian Finbert, Paris, Grasset, 1930 ; la revue féministe mensuelle *l'Egyptienne*, éditée en français par Mme Charaoui Pacha (2, rue Kasr-el-Nil, Le Caire), et une enquête de Mme Myriam Harry dans le *Journal* sur « les derniers harems » (les numéros 9, 10, 11, 12 et 13 octobre 1932 parlent des femmes égyptiennes modernes).

(1) *Vingt années d'Egypte*, Paris, Librairie Perrin, 1932, pp. 59-60.

(2) On trouvera des statistiques plus détaillées dans l'*Annuaire* (anglais) publié par l'Egyptian Government Press au Caire.

(3) Cf. *L'enseignement, la doctrine et la vie dans les Universités musulmanes d'Egypte*, par Pierre Arminjon. Paris, Librairie Alcan, 1907 (épuisé), ou *Revue de Paris*, 15 septembre et 1er octobre 1904. En 1931 El Azhar avait 1 100 étudiants, dont 720 non Egyptiens (140 Syriens, 129 Turcs, 118 Nord-Africains, 111 Javanais, 40 Yéménites, 19 Noirs, et 163 de diverses nationalités non indiquées),

millénaires, entend bien continuer à régenter le pays mais s'aperçoit pourtant que la jeunesse lui échappe rapidement. Ses programmes inadaptés, ses méthodes surannées d'enseignement, écartent d'elle de plus en plus les étudiants avides de savoir et de progrès. M. François Bonjean, dans trois romans assez crûment réalistes mais très évocateurs du drame de conscience d'une partie de la jeunesse égyptienne, a raconté l'*Histoire d'un enfant du pays d'Egypte* (1), symbole de beaucoup d'autres vies qui peinent à accorder les doctrines traditionnelles et les idées modernes. El Azhar elle-même est obligée de se moderniser, car, selon l'expression du R. P. Lammens, S. J., il y a une véritable « crise intérieure de l'Islam » (2). La *Revue des études islamiques*, après une longue étude sur les projets de réforme d'El Azhar en 1929 et 1930, a publié la nouvelle Charte de l'Université, qui fait quelques concessions aux partisans d'une refonte totale (3). Cette agitation interne de l'Islam égyptien a été marquée par de vifs incidents au cours de ces dernières années : affaire d'Ahmed Safwat, juge aux tribunaux civils, qui dans une brochure assimile Mahomet à n'importe quel autre législateur temporel ; affaire du Cheikh Ali Abd el Razeq, uléma d'El Azhar et juge au tribunal musulman de Mansourah, qui publie un ouvrage, *L'Islam et la genèse du pouvoir*, dont la thèse moderniste est un affreux scandale pour les « azharistes » (cf. l'article du P. LAMMENS cité plus haut et la traduction française d'un chapitre de cet ouvrage [L. II, chap. III, « Mission et non-gouvernement. Religion et non-Etat »] dans le Cahier musulman et arabe, pp. 119-144, fascicule de juillet 1926 des *Messages d'Orient*, revue d'Alexandrie ne paraissant plus aujourd'hui) ; plus récemment affaire de Taha Hussein, doyen de la Faculté des lettres de l'Université égyptienne, révoqué pour ses idées hardies (sur cet incident très suggestif, voir en particulier le journal français *Le Réveil* du Caire des 17 et 30 mars 1932. Le numéro déjà cité des *Messages d'Orient* a reproduit, pp. 177-193, un chapitre de l'ouvrage très discuté du savant égyptien sur la poésie préislamique).

En 1927 fut fondée au Caire une Association de jeunes musulmans qui, copiant le titre de la fameuse Y. M. C. A., s'appelle Y. M. M. A. ou Young Men's Moslem Association ; cette Association s'est donné pour mission : « 1° De répandre « l'humanisme » et la morale islamique ; 2° de s'efforcer d'éclairer les esprits d'une façon adaptée aux temps modernes ; 3° de travailler contre les dissensions des groupes musulmans ; 4° de prendre dans les cultures de l'Orient et de l'Occident tout ce qui est bon et d'en rejeter tout ce qui est mauvais » (voir des renseignements très complets sur cette Association dans *Wither Islam? A survey of modern movements in the moslem world*. London Victor Gollancz, 14, Henrietta Street Covent Garden, 1932, 380 pages, 15 shil. : chap. III, « Egypt and Western Asia », par le prof. KAMPFFMEYER, de l'Université de Berlin, pp.. 101-170. Les pp. 103-150 sont consacrées à la Y. M. M. A. donnée comme un exemple de la mentalité des jeunes Egyptiens).

Ces tendances modernistes de l'Islam égyptien ont à leur origine pour une bonne part (car elles sont dues aussi à l'évolution naturelle des esprits) le séjour des intellectuels égyptiens en Europe. Le promoteur du mouvement moderniste musulman en Egypte, Cheikh Abdou (1849-1905), exilé d'Egypte à la suite de la révolte d'Arabi Pacha, vint résider à Paris, où il retrouva un autre grand réformateur de ce temps, Gamal ed Din el Afgani, et ensemble ils fondèrent à Paris un journal (1). Ali Abdel Razek, « qui s'était nourri pendant vingt ans à El Azhar du suc de la pensée coranique, s'en est affranchi après avoir été étudiant à l'Université d'Oxford. Taha Hussein est aussi un ancien azhariste, mais il alla ensuite à la Sorbonne, où il passa une brillante thèse de doctorat ès lettres sur les Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, et où il épousa la fille d'un de ses professeurs français. Ainsi, « la vieille Université d'El Ahzar, le foyer d'où le Livre rayonna sur l'Afrique et l'Asie, la citadelle vigilante, gardienne des institutions rigides du passé, voit chaque jour se dresser contre elle ceux qui ét ient venus, entre les innombrables colonnes de sa mosquée, se pencher sur sa science millénaire » (2). Et en 1925, les étudiants d'El Azhar inscrivaient dans un cahier de revendications « l'envoi aux Universités européennes d'élèves azharistes... afin d'aller étudier la philosophie des religions ainsi que les sciences qui se rattachent aux croyances religieuses » (3).

L'Egypte intellectuelle est ainsi partagée en deux tendances : pour ou contre l'enseignement moderne, pour ou contre l'évolution des idées et des coutumes, pour ou contre la fidélité aux principes d'un Islam immuable. Mais il apparaît que l'opposition au mouvement des idées modernes décline rapidement dans les esprits. Il se produit encore de violents incidents, comme ceux dont nous avons parlé, mais cette intransigeance et cet absolutisme sont rejetés par les générations montantes, élevées selon les principes modernes. Cette dualité de tendances met présentement le gouvernement égyptien dans un cruel embarras : à la tête d'un Etat officiellement musulman, il est obligé de s'émouvoir quand est agité le spectre de la défense de l'Islam ; il prend alors des mesures pour faire respecter l'ordre acquis et imposer silence aux partisans trop audacieux d'un bouleversement intellectuel. Mais, au fond, il est d'accord avec les novateurs : la plupart des ministres, le président du Conseil Sedky Pacha en particulier, ont une culture toute moderne, et le roi Fouad Ier, dont on a pu lire plus haut le programme résolument novateur, fut entièrement élevé et instruit en Suisse et en Italie.

D'ailleurs, l'évolution intellectuelle du pays sera encore précipitée par son industrialisation, qui, tendant à faire de l'Egypte un pays équipé commercialement et techniquement à la moderne, brisera les derniers liens avec un passé routinier et démodé. L'Egypte commence à avoir de nombreux techniciens formée en Europe. Ainsi, la grande usine de filature et de tissage de coton établie récemment à Mahalla-Kebir par la Société Misr (nom de l'Egypte en arabe), dont le but est de fonder d'autres usines entièrement égyptiennes qui pourront utiliser sur place la plus grande partie possible du coton brut produit en Egypte et actuellement exporté en Angleterre, est dirigée par des ingénieurs et contremaîtres

---

(1) *Mansour, El Azhar. Cheikh Abdou l'Egyptien*, Paris. Editions Rieder, 1925, 1927 et 1929.
(2) *Cf. Etudes*, 20 janvier 1926.
(3) *Revue des études islamiques*, 1931, cahier III. pp. 241-276.

(1) Cf., outre le roman déjà cité de François Bonjean, l'article sur « Un réformateur de l'Islam : Mohamed Abdou », par MUSTAFA ABDEL RAZEK (frère d'Ali Abdel Razek) dans le fascicule déjà cité des *Messages d'Orient*, pp. 89-108.
(2) *Messages d'Orient, ibid.*, p. 143.
(3) D'après le P. LAMMENS, article cité.

formés pour la plupart en Allemagne et en Suisse. De très importants travaux de construction de barrages sur le Nil sont actuellement prévus afin de développer intensément l'irrigation : ces travaux sont préparés sous la direction de Sirry bey, sous-secrétaire d'état aux Travaux publics, sorti en 1916 de l'Ecole centrale de Paris, dont le père, Sirry Pacha, qui organisa l'irrigation du delta du Nil, fut le premier Egyptien qui obtint (en 1883) le diplôme de l'Ecole centrale (1).

Tous ces projets, cette modernisation, forment une Egypte vivante dont ne s'aperçoit guère le touriste qui en est resté à Tout-Ankh-Amon, à Alexandre, à Méhémet-Ali ou même à Pierre Loti. Il est curieux de voir comme intellectuels et dirigeants politiques d'Egypte, comme ceux de Turquie, exècrent les œuvres d'un Loti ou de ses confrères en mal d'exotisme, qui présentent leur pays sous un aspect conventionnel. On se rappelle les pathétiques adjurations de Loti à propos de « la mort de Philæ ». Mais les Egyptiens seraient bien tentés de nous remettre en mémoire le fameux vers :

C'est la cendre des morts qui créa la patrie

qu'ils interpréteraient volontiers en disant que c'est sur la cendre des morts que fut créée la patrie. Dans leur volonté ardente de restauration et de développement, seul compte le présent. L'Egypte n'oublie pas son passé : mais si elle entretient soigneusement le souvenir dans ses magnifiques musées, elle se dirige toute vers l'avenir, à l'école de l'Europe où se sont formées ses élites.

Appendice.

1° Le Collège des Frères des Ecoles chrétiennes du Caire (Khoronfish) avait, en 1931, parmi ses anciens élèves :

5 envoyés en missions scolaires en Europe par le gouvernement égyptien : 2 à l'Ecole des beaux-arts, 3 à la Sorbonne (2 pour le doctorat en philosophie et 1 pour la licence ès sciences).

Il y avait en outre : 4 à l'Ecole normale supérieure de Paris ; 4 à l'Ecole centrale ; 3 à l'Ecole spéciale des travaux publics ; 1 à l'Ecole Violet ; 2 à l'Ecole de chimie industrielle de Lyon ; 1 à l'Institut électro-technique de Grenoble ; 1 à l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse ; 1 à l'Ecole navale du Havre ; 1 à l'Université de Liége ; 1 à l'Ecole polytechnique de Milan ; 1 à l'Ecole polytechnique de Rome ; 1 à l'Ecole supérieure de commerce de Leeds ; 1 à la Faculté de médecine de Rome ; 1 à celle de Lyon et 5 à celle de Montpellier ; 9 à la Sorbonne (6 pour la médecine et 3 pour le droit).

2° Le *Victoria College* (collège protestant anglais) à Alexandrie avait parmi ses anciens élèves (Old Boys) :

En 1925-1926 : 3 à Oxford ; 2 à Cambridge ; 5 à l'Université d'Edimburgh ; 8 à l'Université de Londres ; 1 à Manchester ; 1 à Liverpool ; 1 à Birmingham ; 7 dans des Ecoles supérieures d'agriculture d'Angleterre ; 1 à Vienne ; 3 à Lausanne ; 2 à Paris ; 2 à Toulouse ; 1 à Montpellier.

En 1928-1929 : 3 à Cambridge ; 1 à Edimburgh ; 8 à Londres ; 3 à Birmingham ; 1 à Reading ; 1 à Paris.

En 1929-1930 : 1 à Oxford ; 1 à Cambridge ; 2 à Edimburgh ; 7 à Londres ; 2 à Birmingham ; 1 à Liverpool ; 2 à Reading ; 1 à Albany (U. S. A.) ; 1 à Washington.

III. — Les étudiants orientaux en Italie.

1° Dans les établissements d'enseignement (1).

Turquie : 53, dont 15 dans les Universités (4 à Rome, 3 à Milan, 2 à Padoue, 2 à Pavie, 2 à Turin, 1 à Florence et 1 à Bari), 14 dans les collèges d'enseignement secondaire (7 à Milan, 5 à Trieste, 1 à Rome et 1 à Varese), 24 dans les établissements d'enseignement technique (4 à Milan, 4 à Conegliano, 3 à Gênes, 3 à Rome, 3 à Trieste, 2 à Tarente, 2 à Fermo, 1 à Milan, 1 à Naples, 1 à Turin).

Colonies italiennes : 38, dont 1 à l'Université de Rome, 4 dans des établissements d'enseignement technique et 33 dans des écoles primaires (dont 9 à Turin, 5 à Gênes et 4 à San-Remo, les autres dans divers).

Egypte : 31, dont 18 dans les Universités (7 à Rome, 3 à Florence, 2 à Bari, 2 à Bologne, 2 à Milan, 1 à Padoue, 1 à Pise, 1 à Turin), 2 dans les collèges secondaires (1 à Gênes et 1 à Milan) et 11 dans les établissements d'enseignement technique (5 à Belluno, les autres dans divers).

Il y a, en outre, 2 Chinois (1 à l'Université de Milan et 1 à l'Université de Sienne), 1 Japonais (Université de Bologne), 2 Indiens (1 à l'Université de Gênes et 1 à celle de Milan), 3 de l'Afrique équatoriale (2 à l'Université de Rome et 1 à celle de Turin).

Soit en tout 130 étudiants orientaux.

2° Pour des études diverses (2).

a) Collèges pontificaux ou Congrégations religieuses : cf. *D. C.*, 19 mars 1932, col. 756, et dans le présent numéro, col. 1065.

b) Académie égyptienne des beaux-arts : cf. *supra*.

c) 4 Chinois étudient en 1932 : 1 à l'Ecole militaire de Modène, 1 à l'Ecole militaire de Turin, 1 à l'Ecole navale de Livourne, 1 à l'Ecole d'aéronautique de Caserte (près de Naples).

d) Il y a 3 Tripolitains, fils de grands chefs indigènes, à l'Ecole militaire de Rome en 1932.

e) Les chantiers maritimes de Palerme et de Naples ont livré à la Perse, en septembre 1932, 6 unités navales, 4 vedettes et 2 canonnières qui formeront les premières unités de la flotte de guerre persane et stationneront dans le golfe Persique. Les états-majors et les équipages persans (80 personnes) de ces bâtiments ont été formés en Italie, soit dans les Ecoles navales, soit à bord des bâtiments. Une mission de 9 officiers et quelques sous-officiers de marine italiens est partie en Perse avec ces navires, afin de fonder une Ecole navale à Buchir, sur le golfe Persique.

IV. — Les étudiants orientaux en Suisse (3).

Universités :

Bâle : Sur 1 137 étudiants, dont 357 étrangers : Chine, 1 ; Indes, 1 ; Palestine, 2 ; soit 4.

Berne : Sur 1 540 étudiants, dont 221 étrangers :

(1) Cf. « L'aménagement de l'Egypte et du Nil », par Christian de Caters, dans l'*Illustration* du 9 juillet 1932, pp. 332-335 ; — Du même auteur, « Le miracle de l'eau », dans l'*Echo de Paris* du 16 juin 1932.

(1) D'après une statistique pour l'année 1931-1932 envoyée le 2 août 1932, année X, par l'Istituto centrale di Statistica del Regno d'Italia à Rome.

(2) D'après le *Temps* du 6. 12. 31 et du 19. 9. 32.

(3) D'après l'*Annuaire statistique de la Suisse pour* 1931, communiqué par le Bureau fédéral de statistique de Berne.

Afrique du Sud, 1 ; Egypte, 1 ; Japon, 9 ; Palestine, 1 ; Perse, 1 ; Turquie, 1 ; soit 14.

Fribourg : Sur 657 étudiants, dont 299 étrangers : Chine, 4 ; Japon, 1 ; Tunisie, 1 ; soit 6.

Genève : Sur 1 078 étudiants, dont 483 étrangers : Arménie, 1 ; Chine, 7 ; Egypte, 15 ; Indes, 2 ; Irak, 2 ; Japon, 1 ; Liban, 6 ; Palestine, 13 ; Perse, 8 ; Syrie, 10 ; Turquie, 9 ; soit 74.

Lausanne : Sur 851 étudiants, dont 320 étrangers : Arabie, 1 ; Arménie, 2 ; Chine, 1 ; Egypte, 20 ; Irak, 1 ; Liban, 1 ; Palestine, 4 ; Perse, 4 ; Siam, 1 ; Syrie, 3 ; Turquie, 29 ; soit 67.

Neuchâtel : Sur 275 étudiants, dont 46 étrangers : Turquie, 1.

Ecole polytechnique fédérale de Zurich : Sur 1 858 étudiants, dont 354 étrangers : Afrique du Sud, 2 ; Chine, 2 ; Egypte, 1 ; Indes, 1 ; Japon, 3 ; Palestine, 1 ; soit 10.

Soit en tout 176, dont Afrique du Sud, 3 ; Arabie, 1 ; Arménie, 3 ; Chine, 15 ; Egypte, 37 ; Indes, 4 ; Irak, 3 ; Japon, 14 ; Liban, 7 ; Palestine, 21 ; Perse, 13 ; Siam, 1 ; Syrie, 13 ; Tunisie, 1 ; Turquie, 40.

PAUL CATRICE.

L'enseignement des indigènes musulmans en Tunisie

1° *Chiffres d'ensemble.*

64 025 élèves dans les écoles publiques : 44 765 garçons, dont 27 857 musulmans ; 19 260 filles, dont 3 173 musulmanes.

7 244 dans les écoles privées : 3 495 garçons, dont 48 musulmans ; 3 749 filles, dont 89 musulmanes.

« Ainsi, plus de 71 000 enfants fréquentent les écoles tunisiennes... La population de la Tunisie étant de plus de 2 millions d'habitants, elle compte environ 400 000 garçons ou filles de 6 à 13 ou 14 ans. Et les écoles n'en reçoivent pas le cinquième. » (P. 15.)

En 1930, le budget total de l'instruction publique en Tunisie a été d'environ 60 millions (59 millions 714 958 fr.), dont 20 millions rien que pour les nouvelles constructions scolaires. Un programme de 4 000 nouvelles classes à ouvrir est à l'étude, avec une dépense de 300 millions répartie en vingt-cinq ans (1).

2° *Enseignement primaire.*

a) *Enseignement primaire européen :*

58 655 élèves dans les écoles publiques : 41 126 garçons, dont 26 573 musulmans ; 17 529 filles, dont 2 918 musulmanes ; soit 29 491 musulmans qui, pour la plupart, fréquentent les écoles franco-arabes de garçons ou les écoles de filles musulmanes.

A signaler, en particulier, l'école de jeunes filles musulmanes Louise-René-Millet, qui reçoit 563 élèves, « enfants des meilleurs familles de la bourgeoisie de Tunis ». (P. 159.)

b) *Enseignement élémentaire musulman :*

Il est donné dans les « kouttabs », écoles d'instruction religieuse, à 22 000 élèves. « Une partie de la bourgeoisie tunisienne s'est rendu compte, au contact de la civilisation occidentale, que l'enseignement des kouttabs était arriéré dans ses méthodes et limité dans son objet. Quelques personnalités demandèrent qu'on réformât les méthodes et qu'on étendît les programmes. Ces désirs se traduisirent, à partir de 1908, par deux innovations : d'une part, la réforme et l'amélioration des écoles publiques franco-arabes ; d'autre part, la fondation de kouttabs privés, qui prirent le nom d'*écoles coraniques modernes.* » (P. 171.) Il y a aussi la « Khaldounia », fondée en 1896 par un groupe de jeunes musulmans, élevés dans les écoles françaises, sur l'initiative de M. René Millet, résident général. Elle a pour but de développer l'instruction chez les musulmans. Les chiffres des élèves des écoles coraniques modernes et de la Khaldounia ne sont pas donnés dans l'*Annuaire,* non plus que ceux des étudiants de la Grande Mosquée.

3° *Écoles primaires supérieures et écoles techniques.*

a) L'Ecole normale d'instituteurs de Tunis comprend une section indigène : 27 élèves sur 90. Ces jeunes musulmans se préparent à devenir maîtres de Coran et de langue arabe écrite dans les écoles indigènes.

b) Le collège Alaoui : 511 élèves, dont 221 musulmans, comprend une section générale qui prépare aux administrations tunisiennes, une section d'études arabes et des sections commerciale et agricole.

c) Ecole professionnelle Emile-Loubet (tissage, électricité, menuiserie, ajustage, etc.) : 360 élèves, dont 74 musulmans. « Les musulmans viennent plus nombreux que jadis... mais il faut encore déplorer leur peu d'empressement pour l'enseignement technique industriel. » (P. 109.)

4° *Enseignement secondaire.*

a) *Etablissements européens :*

Jeunes gens : à Tunis, lycée Carnot (ancien collège Saint-Louis de Carthage) : 1 950 élèves, dont 316 musulmans.

Jeunes filles : à Tunis, lycée Armand-Fallières : 681 élèves, dont 12 musulmanes ; petit lycée Jules-Ferry : 567 élèves, dont 17 musulmanes.

Mixtes : Collège Stephen Pichon à Bizerte : 669 élèves, dont 179 musulmans (1) ; collège de Sousse : 309 élèves, dont 107 musulmans (oct. 1930).

b) *Pour les indigènes :*

Le collège Sadiki, 488 élèves. « Il est une institution originale, propre à la Régence et profondément différente des médersas algériennes. » (P. 65.) Fondé en 1873 par le ministre réformateur Kheireddine, il était destiné à « fournir au gouvernement des fonctionnaires capables et à former une élite intellectuelle capable d'accéder aux carrières libérales » en ajoutant l'enseignement des sciences occidentales à l'enseignement traditionnel musulman.

Les statistiques portent sur l'année 1931-1932. Il n'existe pas de statistiques des étudiants étrangers pour l'enseignement secondaire et technique : les étudiants orientaux sont pourtant assez nombreux dans ces deux branches en Suisse. Il est intéressant de donner les chiffres des étudiants étrangers dans les sept Universités de Suisse de 1913 à 1931 : 1913, 4 185 ; 1914, 2 999 ; 1915, 2 404 ; 1916, 2 727 ; 1917, 2 670 ; 1918, 1 979 ; 1919, 1 955 ; 1920, 1 648 ; 1921, 1 311 ; 1922, 1 055 ; 1923, 1 148 ; 1924, 1 523 ; 1925, 1 643 ; 1926, 1 583 ; 1927, 1 671 ; 1928, 1 754 ; 1929, 1 799 ; 1930, 1 972 ; 1931, 2 080.

(1) D'après *L'œuvre scolaire de la France en Tunisie (1883-1930)*, éditée par la direction générale de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Régence de Tunisie. Sauf indications contraires les chiffres donnés sont du 31 décembre 1929.

(1) Chiffres d'octobre 1930 ; sur les 179, 70 appartiennent à la « section d'artisans ».

la suite de divers ennuis, l'œuvre fut reprise en 92 par un directeur français qui en fit « une pinière d'interprètes où se recruta presque tout personnel de traducteurs dont on avait un urgent soin ».

Actuellement, il donne un enseignement de forte lture classique franco-arabe ; mais, tout comme Maroc dans les collèges musulmans de Rabat de Fez, « presque tous les élèves du collège, isés par le succès de quelques-uns de leurs prédécesseurs et poussés vers les fonctions libérales, traient au lycée pour y terminer leurs études condaires » (p. 69) ; les programmes furent modifiés tout récemment et orientés vers la préparation baccalauréat.

5° *Enseignement supérieur* (1).

a) *Enseignement supérieur européen :*

Ecole supérieure de langue et de littérature arabes : 3 indigènes, sur 353 étudiants.

Centre d'études de droit de Tunis : 35 indigènes r 133 étudiants.

b) *Enseignement supérieur musulman :*

La Grande Mosquée (dépendant de la direction nérale de l'Intérieur) : environ 2 700 élèves.

Cours de droit tunisien (cours obligatoires pour entrée dans la magistrature tunisienne et l'obtenon du titre d'oukil. Les cours durent deux ans, nt professés en français et traduits en arabe) : élèves en 1re année, 20 en 2e année, tous indinnes

PAUL CATRICE.

ÉPHÉMÉRIDES

Mercredi 15 mars 1933.

INDE. — *Saint-Thomas de Méliapour :* Mort de Mgr Anine-Marie Teixeira, né à Ligares, dioc. de Bragance, le . 5. 75, arrivé aux Indes en 1892, études à Méliapour à Kurseong, curé de la cathédrale Saint-Thomas de éliapour, prof. de français et vice-recteur du Séminaire, 05, prof. de théologie, 1908, vicaire général, 1917, administrateur du diocèse pendant l'absence de l'évêque, 1921, élat de Sa Sainteté, 28. 4. 21, élu év. tit. de Sinda et adjuteur à Méliapour, 13. 6. 28, év. de Méliapour, . 5. 29.

Jeudi 16 mars.

SAINT-SIÈGE. — Consistoire public pour la canonisation 1 Bienheureux André-Hubert Fournet et pour l'imposion du chapeau aux nouveaux cardinaux.

FRANCE. — *Chartres :* Mort de Paul Bouvart, né à Chamiol (Eure-et-Loir) le 3. 7. 64, ancien cons. général Illiers, cons. municipal de Chartres, sénateur d'Eure-etoir depuis le 17. 12. 22, de la Gauche démocratique.

— *Paris :* M. Francisco Castillo Najera, ambass. du exique, remet ses lettres de créance à M. A. Lebrun, résident de la République. — A l'Académie française, gr A. Baudrillart reçoit M. Abel Bonnard, élu le 16. 6. 2, en remplacement de Charles Le Goffic, décédé le 12. 2. 2 (cf. *D. C.*, t. 29, 771-780, 881-895).

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Le Dr Hjalmar Schacht est ommé prés. de la Reichsbank, en remplacement du r Hans Luther. — Le Dr Otto Braun, prés. du Conseil e Prusse, résigne ses mandats de député au Reichstag au Landtag de Prusse.

— *Munich :* Le Dr Heinrich Held, prés. du conseil de Bavière, donne sa démission.

AUTRICHE. — *Vienne :* Mort d'Alfred Gurtler, né à Gabel (Bohême) le 30. 10. 75, prof. ordinaire d'économie et de statistique à l'Univ. de Graz depuis 1919 ; membre de l'Assemblée nationale, 1919, cons. du chancelier à la délégation autrichienne de la paix de Saint-Germain, mai-septembre 1919, min. des Finances, 1921, membre du parti chrétien-social.

INDE. — *Nagpoor :* Mort de Mgr François-Etienne Coppel, missionnaire de Saint-François de Sales d'Annecy, né aux Gêts, dioc. d'Annecy, le 5. 1. 67, envoyé en Angleterre, vicaire à Divizes et à Malmesburg, missionnaire aux Indes, 2. 7. 92, supérieur du collège Saint-François de Sales à Nagpoor, élu év. de Nagpoor le 22. 6. 1907, décoré de la médaille Kaiser-I-Ind le 3. 6. 24.

RUSSIE. — *Moscou :* Protestation du gouvernement britannique relative à l'arrestat. des six représentants de la Société Metropolitan Vickers le 11 mars ; le gouvernement de l'U. R. S. S. déclare le 17 mars ne pouvoir faire droit à ces réclamations.

SUISSE. — *Genève :* A la conférence du désarmement, M. R. MacDonald expose le projet britannique de convention de désarmement.

Vendredi 17 mars.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. des conventions et arrangements de l'Union postale universelle signés à Londres le 28. 6. 29 (*J. O.*, 17-19. 4. 33). — D. (min. Comm.) portant nomination des commissaires généraux adjoints de l'exposition générale internat. de Paris 1937 (*J. O.*, 18. 3. 33). — Arrêté (min. Comm.) instituant une commission consultative de l'exposition internat. de Paris 1937 et nommant les membres de cette commission (*J. O.*, 18. 3. 33 ; *rectificatif*, *J. O.*, 19. 3. 33).

ETATS-UNIS. — *New-York :* Démission de M. Albert Wiggin, coadministrateur de la Banque fédérale de réserve.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Publicat. du *Livre blanc* contenant les propositions du gouvernement britannique pour la réforme de la Constitution indienne.

ITALIE. — *Rome :* Le comte Koloman Kanya von Kanya, min. des Aff. étr. de Hongrie, s'entretient avec M. B. Mussolini (17-20 mars).

MAN-TCHÉOU-KOUO. — *Tcheng-Tchia-Toun :* Des bandits font dérailler un train en détruisant une partie de la voie ferrée ; 38 morts, 71 blessés.

POLOGNE. — *Pabjanice :* Collision entre la police et des ouvriers grévistes du textile ; 2 morts, 15 blessés.

— *Poznan :* Mort du général russe Ismaël de Korostovietz, né à Tsarskoïe-Selo en 1863, servit dans le régiment de la garde impériale, vice-gouverneur de la Courlande, gouverneur de l'Estonie, membre et prés. de la Croix-Rouge pendant la guerre, s'occupa spécialement des réfugiés, quitta la Russie en 1918.

Samedi 18 mars.

SAINT-SIÈGE. — M. Koloman Kanya von Kanya, min. des Aff. étr. de Hongrie, est reçu en audience particulière par S. S. Pie XI.

FRANCE. — Instruction (min. Pensions) relative à l'applicat. de la convention franco-belge du 7. 11. 29 ayant pour objet de régler l'indemnisation des victimes civiles de la guerre ou de leurs ayants droit possédant les nationalités française et belge (*J. O.*, 19. 3. 33).

— *Marseille :* Conférence de l'Alliance internat. pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes (18-22 mars) ; traite du suffrage féminin, de l'unité de la morale, de l'égalité civile, de l'égalité des conditions de travail, de la traite des femmes, du droit de la femme au travail.

— *Paris :* Congrès de la Ligue française d'éducation morale (18-19 mars), sous la présid. de M. Charléty ; demande que les professeurs expriment les jugements de valeur qui leur paraissent exigés par la conscience morale pour que leur enseignement contribue à la culture de l'âme comme à celle de l'intelligence ; demande que les administrateurs des collèges et lycées soient allégés et aidés dans leur travail administratif de manière à pouvoir se consacrer principalement à la direction psychologique et morale des élèves ; que certains répétiteurs soient spécialisés comme directeurs de division dans l'éducation mo-

(1) Ces chiffres ne se trouvent pas dans l'ouvrage que ous citons ; ils nous ont été fournis par la direction de Instruction publique de Tunisie.

rale des élèves ; que pour remplacer les cours de morale de quatrième et de troisième on étudie comment des causeries pourraient entretenir la réflexion sur la vie morale ; que des sanctions soient infligées aux manquements à la véracité et à la loyauté.

ERYTHRÉE. — *Mogadisque :* Mort du prince Louis de Savoie, duc des Abruzzes, né à Madrid le 29. 1. 73, mousse dans la marine royale italienne, 1879, entra à l'Académie navale, 1884, *guardia marina*, 1889, capitaine de vaisseau, 1907, nommé duc des Abruzzes, 1890, explora l'Afrique orientale, le Ruwenzori, le Massif central du Karakoram, dans l'Himalaya, organisa une expédition arctique, 1900, commanda une division pendant la guerre turco-italienne, commandant de la Spezzia, amiralissime, 1915, commandant des forces navales de l'Adriatique, 1915-17, démissionna en 1917 ; après la guerre se consacra à l'exploitation agricole et industrielle de la Somalie.

GRANDE-BRETAGNE. — *Ashford :* M. W. P. Spens, conservateur, est élu député par 16 051 voix contre 11 423 à R. M. Kedward, libéral indépendant, et 6 178 à W. J. Beck, travailliste, en remplacement du capitaine M. R. H. Knatchbull, élevé à la pairie.

ITALIE. — *Florence :* Mort du sculpteur Domenico Trentacoste, né à Palerme le 19. 9. 56, travailla en France jusqu'en 1895, puis à Florence, fit partie de la commission royale pour le monument Victor-Emmanuel de Rome, 1908-21, prof. de sculpture à l'Acad. des beaux-arts de Florence, 1913, prés. de cette Académie, 1914, quitta l'enseignement, 1926, directeur de l'Ecole supérieure d'architecture de Florence, membre des Acad. des beaux-arts de Florence, Venise, Turin, Milan, Bologne et Rome, membre de l'Acad. royale d'Italie, 21. 3. 32.

— *Rome :* Entretiens politiques entre M. R. MacDonald, Sir John Simon et M. B. Mussolini (18-19 mars) ; M. Mussolini propose un pacte politique d'entente et de collaboration entre les quatre grandes Puissances occidentales.

PERSE. — *Téhéran :* La Cour criminelle condamne Abdul Hussein Khan Teymourtache, anc. min. de la cour, à 3 ans de prison et à 500 000 rials (3 millions de francs) d'amende, pour concussion, abus et fraudes pendant l'exercice de ses fonctions.

PORTUGAL. — *Lisbonne :* Le gouvernement adresse une proclamation au pays à l'occasion du plébiscite du 19 mars.

SUISSE. — *Genève :* Le Conseil S. D. N. adopte le rapport et les recommandations présentées par le « comité des trois » sur le conflit entre le Pérou et la Colombie et recommande l'évacuation du territoire du trapèze de Leticia par les troupes péruviennes, conformément au traité colombo-péruvien du 24. 3. 22 ; la Colombie accepte le rapport et les recommandations ; le représentant du Pérou quitte la salle du Conseil.

Dimanche 19 mars.

SAINT-SIÈGE. — M. R. MacDonald et Sir John Simon sont reçus en audience particulière par S. S. Pie XI.

FRANCE. — Réunions de protestations contre les impôts nouveaux organisées dans une quarantaine de villes de province par la Fédération nationale des syndicats et groupements de contribuables.

— *Châlon-sur-Saône :* Clôture du congrès d'Action catholique ; discours de M. l'abbé D. Bergey et de Mgr Chassagnon.

— *Marseille :* Réunion annuelle de la Fédération nationale catholique ; discours de M. Xavier Vallat, de NN. SS. Saliège, Rémond et Dubourg.

— *Metz :* Assemblée annuelle de l'Action catholique lorraine ; discours de MM. Boiteux, Robert Sérot, du card. Verdier et de Mgr Pelt.

— *Rouen :* Réunion de l'Union diocésaine pour la paix religieuse et sociale ; discours de M. Jean Guiraud, de M. l'abbé Jean Desgranges et de Mgr Bertin.

GRANDE-BRETAGNE. — *Criccieth :* Mort du général de brigade Jonas Hamilton du Boulay Travers, né le 8. 11. 01, capitaine en 1889, prit part à la campagne contre les Boers, 1902, et à la grande guerre, se retira en 1919.

— *Londres :* Mort du romancier et auteur dramatique E. Temple Thurston, né le 23. 9. 1879 ; auteur de *The Apple of Eden*, 1905 ; *The City of Beautiful Nonsense*, 1909 ; *The Rosetti*, 1926 ; *Millenium*, 1929, et notamment des pièces de théâtre *Judas Iscariot*, 1923, et *The Blue Peter*, 1924.

MAN-TCHÉOU-KOUO. — *Jehol :* Le général Tchang-Haï-Peng, gouverneur du Jehol, fait son entrée dans la ville.

POLOGNE. — *Varsovie :* La commission de la Diète ado le projet de loi sur les pleins pouvoirs du prés. de République.

PORTUGAL. — Plébiscite sur la nouvelle Constitutio 1 292 864 pour, 6 190 contre, 666 bulletins annulés.

SUISSE. — *Genève :* Congrès internat. des anc. comb tants réunissant, pour la première fois, plus de tr mille représentants de la Ciamac et de la Fidac ; 15 tions y prennent part ; se déclarent les défenseurs de paix, estiment que le maintien de la paix n'est possi que dans le respect des traités et dans l'égalité des dro en observant les principes suivants : arbitrage obligato et en tout cas règlement des différends sans recourir la force, sécurité et désarmement moral et matériel.

Lundi 20 mars.

FRANCE. — *Bissorte* (chantiers de la) (Savoie) : l avalanche ensevelit deux baraquements ; 9 morts.

— *Caulnes* (Côtes-du-Nord) : Mort de Charles Baud né à Caulnes le 16. 1. 52, docteur en médecine, ma de Caulnes, 1899, conseiller général, 1884, député Dinan, 1903-24, de la Gauche rép. démocratique.

ETATS-UNIS. — *Raiford :* Exécution de l'anarchiste G seppe Zangara, qui tenta d'assassiner le président Roo velt le 15 février.

— *Washington :* Le Sénat adopte, par 43 voix con 36, le projet autorisant les bières et les vins d'une ten en alcool ne dépassant pas 3,2 pour 100.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Rupture des négociati engagées en vue d'un nouveau traité de commerce an russe, à la suite de l'arrestation des ingénieurs angl de la firme Metropolitain Vickers C° le 11 mars.

IRAK. — *Bagdad :* Le ministère Rashid Ali bey El Gil est remanié.

JAPON. — *Tokio :* M. Constantin Yourenef, ambass. l'U. R. S. S., présente ses lettres de créance à l'empe Hirohito.

POLOGNE. — *Kattowice :* Congrès des organisations nistes révisionnistes (20-21 mars) ; étudie la situa actuelle des Israélites dans le monde.

Mardi 21 mars.

FRANCE. — *Chambre :* M. H. Franklin-Bouillon, dé de Seine-et-Oise, prend l'initiative de la création c groupement dit « L'Union pour la nation ».

— *Paris :* M. R. MacDonald et Sir John Simon fèrent avec MM. E. Daladier et J. Paul-Boncour sur projet de directoire des grandes Puissances. — Mort Dr Victor Hutinel, né à Châtillon-sur-Seine le 15. 4. ét. au lycée de Chaumont et à la Faculté de médec médecin des hôpitaux, 1879, agrégé, 1883, prof. de logie médicale, 1897, prof. de clinique médicale, 1 membre de l'Acad. de médecine, section de médec 1899 ; auteur de *Cirrhoses cardiaques ; Etude sur la valescence et la recherche de la fièvre typhoïde ; Arch de médecine des enfants ; Les maladies des enfants*, 5

ALLEMAGNE. — *Potsdam :* Ouverture solennelle du veau Reichstag ; les députés communistes n'ont pas convoqués ; M. W. Hermann Goering est réélu présid

ETATS-UNIS. — *Washington :* La Chambre des représ tants vote définitivement le bill autorisant la vente d bière et des vins légers alcoolisés à 3,2 pour 100.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de l'amiral Thomas Henry Martin Jerram, né le 6. 9. 58, comma un bataillon de marins pendant l'expédition de V 1890, contre-amiral et commandant-adjoint de la fl méditerranéenne, 1910-12, commanda la seconde escad la bataille du Jutland, amiral en 1917.

ITALIE. — *Turin :* Mort du sénateur Enrico d'Ovidio à Campobasso le 11. 8. 43, prof. de géométrie analyt à l'Univ. de Turin pendant 46 ans, recteur magnifi de l'Ateneo et directeur du Politecnico pendant qu ans, membre de l'Acad. des Lincei, de l'Acad. des scie de Turin et de Naples et de l'Institut royal lombard sciences et lettres, sénateur depuis le 4. 3. 1905.

POLOGNE. — *Varsovie :* La Diète vote la loi accor les pleins pouvoirs au président de la République pen l'intervalle des sessions parlementaires.

Mercredi 22 mars.

FRANCE. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. d convention internat. concernant les statistiques éc miques en date à Genève du 14. 12. 28, signée par tr

ats, ensemble le protocole en date du même jour et signé r les mêmes Puissances (J. O., 13. 4. 33).

— *Paris :* Mort de Jacques Lévêque de Vilmorin, âgé 50 ans, prés. de la Soc. des Agriculteurs de France, embre correspondant du Conseil supérieur de l'agricul-re, memb. de l'Acad. d'agriculture, section des cultures éciales, 1921 ; prés. de la section d'horticulture de cad. des sciences ; auteur d'études sur la betterave, le é et le sucre.

Allemagne. — *Berlin :* Le Landtag vote une motion prouvant le décret du 26 février, qui priva de tous ses oits le gouvernement du Dr Otto Braun et la nomina-n de commissaires pour gérer le gouvernement prus-n.

États-Unis. — *Washington :* Le prés. F. Roosevelt tifie la loi autorisant, à compter du 7 avril, la vente la bière et des vins ne titrant pas plus de 3,2 pour 100.

Lettonie. — *Riga :* M. A. Blodnieks, chef du Bloc des uveaux cultivateurs et des petits fermiers, forme un binet de coalition ; la confiance au nouveau gouverne-ent est votée par 49 voix contre 40. — Création d'une gue pour l'union des Etats baltes ayant pour but d'éta-ir un rapprochement économique entre tous les Etats ltes et la Pologne.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* La Chambre vote la levée l'immunité parlementaire des députés Hassold et Schol-gh, du parti national-allemand, qui seront poursuivis ur menées et paroles attentatoires à l'unité de la Répu-ique.

Jeudi 23 mars.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant approbat. et pu-icat. du règlement pour l'exécution de l'art. 7 du traité travail franco-italien du 30. 9. 19 en ce qui concerne s agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général, s chemins de fer d'intérêt local et des tramways, signé à ome le 13. 8. 32 entre la France et l'Italie (J. O., 31. 3.). — D. (min. Aff. étr.) portant approbat. et publicat. du glement d'exécution de l'arrangement signé à Rome le . 8. 32 entre la France et l'Italie au sujet du régime con-rnant les agents des chemins de fer secondaires d'intérêt énéral, des chemins de fer d'intérêt local et des tram-ays, signé à Rome le 21. 1. 33 entre la France et l'Italie . O., 31. 3. 33).

— *Rouen :* Mort de Maurice Nibelle, né à Rouen le . 2. 60, avocat, anc. conseiller général du 4e canton de Seine-Inférieure, 1910-28, député de Rouen, 1914-24, du oupe radical et rad.-soc.

Allemagne. — *Berlin :* Le Reichstag vote, par 441 voix ntre 94, les pleins pouvoirs au chancelier A. Hitler, qui éclare qu'une restauration monarchique est actuellement npossible à envisager ; l'Allemagne ne peut plus rester seul pays vraiment désarmé ; des ententes devront être cherchées entre tous les peuples ; le Reichstag s'ajourne *ne die.* — Arrestation de M. Karl Severing, socialiste, nc. min. de l'Intérieur de Prusse, et du Dr Gereke, com-iss. du Reich au service chargé de donner du travail aux iômeurs, suspect de détournements et de malversations ; . Severing est relâché sous caution le 25 mars.

Brésil. — *Rio de Janeiro :* Le gouvernement autorise retour de tous les exilés politiques et envisage des me-ires de clémence à l'égard des civils et des militaires ompromis lors de la révolution du 11. 7. 32.

Grande-Bretagne. — *Londres :* A la Chambre des Com-unes, déclaration de M. R. MacDonald concernant les écentes délibérations de la Conférence du désarmement insi que les entretiens qu'il a eus à Rome avec . B. Mussolini.

Hongrie. — *Budapest :* Lettre de l'archiduc Otto de labsbourg, prétendant au trône, chargeant le comte Jules arolyi, directeur du bureau politique des légitimistes, de eprésenter en Hongrie ses droits et ses intérêts constitu-onnels.

Italie. — Célébrat. du 14e anniversaire des faisceaux de ombat ; message (22 mars) de M. B. Mussolini : pour la rande Italie, tel est le but du fascisme.

— *Pouzzoles :* Mort de Mgr Giuseppe Petrone, né à laples le 27. 8. 72, chanoine et curé du Gesù Vecchio à laples, prélat de Sa Sainteté, 2. 3. 16, élu év. de Pouz-oles, 23. 9. 21 ; nommé administrateur d'Ischia en 925.

Suisse. — *Genève :* La proposition anglaise tendant à journer la Conférence du désarmement est repoussée à unanimité.

Vendredi 24 mars.

Allemagne. — *Berlin :* Le président Hindenburg signe la loi des pleins pouvoirs. — Arrestation de 270 commu-nistes, qui sont internés dans le camp de Heuberg.

Belgique. — *Bruxelles :* Arrêté royal et circulaire du min. de l'Instr. publ. portant modification aux règlements des 29 et 31. 12. 28 fixant les conditions que doivent rem-plir les écoles primaires et gardiennes communales adop-tées et adoptables pour recevoir les subventions de l'Etat. — Signat. d'un arrangement apportant des modifications au traité commercial germano-belge du 4. 4. 25.

Espagne. — *Madrid :* La Chambre vote l'art. 2 du pro-jet de loi sur les Congrégations religieuses relatif à la nationalisation des biens de l'Eglise.

Pologne. — *Varsovie :* Le comte Georges Potocki, nommé récemment ambass. à Rome, remet sa démission au colonel Joseph Beck, min. des Aff. étr.

Roumanie. — *Bucarest :* Arrestat. de M. Seletzki, autri-chien, représentant de la firme Skoda, accusé d'espionnage.

Suède. — *Stockholm :* Mort d'Oscar Gustave de Hei-denstam, âgé de 92 ans, chambellan de la Cour de Suède, prés. des Alliances françaises de Scandinavie, anc. diplo-mate à Athènes, Constantinople, Alexandrie et Rio de Janeiro ; auteur de *Marie-Antoinette et Fersen ; La fin d'une dynastie ; Une sœur du Grand Frédéric.*

Samedi 25 mars.

France. — Clôture de l'emprunt ; les souscriptions atteignent 5 milliards 120 millions.

— *Lourdes :* Fêtes du 75e anniversaire du jour où la Sainte Vierge se fit connaître à Bernadette : Je suis l'Im-maculée Conception.

— *Lyon :* Mort du R. P. Jean-Marie Chabert, des Mis-sions africaines de Lyon, né à Saint-Etienne des Oullières le 10. 7. 74, prof. d'histoire ecclésiastique au Séminaire, directeur de la Mission de Zagazig, 1902, supérieur du collège Saint-Louis de Tantah, 1907, mobilisé au service des contagieux, 1914-16, retourna à Tantah, 1916, visiteur de la Mission d'Egypte, supérieur général depuis le 2. 9. 19, fonde les maisons de recrutement d'Offemont, Bau-donne et Ave, la Congrégation des Petites Servantes du Sacré-Cœur de Menton, érige les provinces de Hollande, de Strasbourg et de Lyon, fonde la mission du Togo, de la Basse-Volta et de Coumassie.

Autriche. — *Vienne :* Arrestat. de 375 communistes qui avaient organisé une marche de la faim.

Maroc français. — Soumission totale des dernières fac-tions dissidentes du Djebel Sagho.

Pologne. — *Varsovie :* Le Sénat adopte le projet de loi accordant les pleins pouvoirs au prés. de la République dans l'intervalle des sessions parlementaires.

Suisse. — *Genève :* Le Conseil permanent des Etats de la Petite Entente proteste contre toute velléité de revision des traités.

Tchécoslovaquie. — *Prague :* Mort de Jiri Polivka, né en 1858, prof. à l'Univ. de Prague, vice-prés. de la Société royale tchécoslovaque des sciences, slaviste réputé.

Dimanche 26 mars.

France. — *Angers :* M. Georges de Grandmaison, député de Saumur, du groupe républicain et social, est élu séna-teur de Maine-et-Loire, en remplacement d'Olivier de Rougé, décédé le 30. 12. 32, de la Droite.

— *Château-Salins-Gros-Tenquin :* Au scrutin de ballot-tage, M. Lucien Génois, républicain indépendant, est élu député, en remplacement de M. Jules Wolff, de la Fédé-ration républicaine, élu sénateur.

Man-Tchéou-Kouo. — *Tchang-Tchoun :* Signat. d'un accord nippo-mandchou prévoyant l'établissement d'une compagnie nippo-mandchoue des communications élec-triques.

Pérou. — *Guepi :* Le port est occupé par les troupes colombiennes.

— *Tantaday* (Libertad) : Le village est anéanti par une avalanche ; plus de 100 morts, nombreux blessés.

Lundi 27 mars.

France. — *Le Havre :* M. Albert Einstein, prés. d'hon-neur de la Ligue internat. contre l'antisémitisme, lance un appel aux peuples civilisés contre les vexations anti-juives des Hitlériens.

— *Paris :* M. Gaston Rageot est élu prés. de la Société des gens de lettres, en remplacement de M. François Mauriac.

Allemagne. — Les formations du Stahlhelm de Brunswick faisant partie de la police auxiliaire sont désarmées par ordre du gouvernement sous la suspicion de complot contre-révolutionnaire ; 1 150 marxistes et 200 membres du Stahlhelm sont arrêtés le 28 mars.

— *Berlin :* Les membres de l'ancien Cabinet prussien Otto Braun résignent leurs fonctions.

— *Hosterwitz :* Mort de la princesse Mathilde de Saxe, née à Dresde le 19. 3. 63, fille du roi Georges, décédé le 5. 10. 1904, et de l'infante Marie-Anne de Portugal, décédée le 5. 2. 84 ; sœur du dernier roi de Saxe Frédéric-Auguste III, qui renonça au trône le 13. 11. 18, et mourut le 18. 2. 32.

Etats-Unis. — A New-York et dans 300 villes, réunions de protestation contre les excès antisémistes en Allemagne.

Malaisie britannique. — *Poulo-Pinang :* Mort, de Mgr Charles-Marie-Félix de Gorostarzu, des Missions étrangères de Paris, né à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) le 6. 10. 60, ét. à Laressore, à Issy et au Séminaire français à Rome, entra au Séminaire des Missions étr. de Paris le 13. 9. 84, partit pour le Yunnan le 7. 10. 85, élu év. tit. de Aela et vic. apost. de Yun-Nan-Fou le 10. 12. 1907 ; démissionnaire le 24. 10. 32.

Pologne. — *Varsovie :* Le Camp de la Grande Pologne, fondé en 1926, est interdit sur tout le territoire.

Suisse. — *Genève :* Le Japon notifie au secrétariat général son retrait de la S. D. N. — La commission générale du désarmement termine la discussion du plan britannique et s'ajourne au 25 avril.

Mardi 28 mars.

France. — Loi relative aux ouvrages de côtes (*J. O.*, 31. 3. 33 ; *rectificatif, J. O.*, 5. 4. 33). — D. (min. Col.) réglementant le régime des cultes dans les territoires du Cameroun sous mandat français (*J. O.*, 3-4. 4. 33 ; *rectificatif, J. O.*, 10-11. 4. 33).

— *Paris :* Mort de Louis Dumur, né à Genève le 3. 1. 63, ét. à l'Univ. de Genève et à la Faculté des lettres de Paris, rédacteur en chef du *Mercure de France*, fut le précepteur du grand-duc Michel en Russie ; auteur de *Un coco de génie*, 1902 ; *Le centenaire de Jean-Jacques*, 1910 ; *L'école du dimanche*, 1911 ; *Nach Paris*, 1919 ; *Le boucher de Verdun*, 1921 ; *Les défaitistes*, 1923 ; *Dieu protège le tsar*, 1928 ; *Le sceptre de la Russie*, 1930 ; *Les fourriers de Lénine*, 1931.

Allemagne. — *Berlin :* Manifeste du parti nationalsocialiste invitant l'Allemagne à un boycottage « méthodique et foudroyant » des commerçants, avocats et médecins israélites, en réponse à la propagande antiallemande à l'étranger.

— *Fulda :* Décision prise par la Conférence des évêques allemands (publiée par le card. Schulte, archev. de Cologne), qui retire différents avertissements adressés aux fidèles contre le mouvement nationalsocialiste.

Belgique. — *Eessen :* Un avion trimoteur de l'Imperial Airways faisant le service Cologne-Bruxelles-Londres prend feu à la suite d'une explosion de moteur ; 15 morts.

Espagne. — *Madrid :* Le conseil des ministres ajourne *sine die* les élections municipales pour le renouvellement de la moitié des conseils municipaux qui devait avoir lieu le 30 avril.

Etats-Unis. — *Washington :* Le président F. Roosevelt décide de réduire les traitements des employés du gouvernement de 15 % à partir du 1er avril.

Finlande. — *Abo :* Mort du prof. Axel Gabriel Wallenskoeld, né à Pétrograd en 1864, ét. à l'Univ. l'Helsingfors, étudia la philologie romane, docteur en 1891 avec une thèse sur Conon de Béthune, prof. *emeritus*, chancelier de l'Univ. d'Abo, encouragea le théâtre de la langue suédoise en Finlande et les œuvres scolaires de toutes sortes ; auteur de *Le mystère de Saint-Laurent ; Les chansons de Gautier d'Epinal*, 1902 ; *Florence de Rome*, 1907-1909 ; *Les origines de la Chanson de Roland*, 1924 ; *Les chansons de Thibaut de Champagne, roi de Navarre*, 1925.

Grande-Bretagne. — *Londres :* Le conseil de guerre, jugeant Baillie-Stewart, lieutenant au régiment de highlanders de Seaforth, arrêté le 21. 1. 33 sous inculpation d'espionnage, retient sept chefs d'accusation sur dix et soumet sa décision à une « autorité supérieure » sur les autr chefs d'accusation.

— *Rhondda* (East) : M. H. Mainwaring, travailliste, e élu député, par 14 127 voix, contre 11 228 à M. A. L. Ho ner, communiste, et 7 851 à M. W. D. Thomas, libéral.

Inde. — *Bombay :* Mort de Sir Jivanji Jamshedji Mo âgé de 79 ans, orientaliste réputé.

Italie. — *Bari :* Mort de Mgr Augusto Curi, né à Se vigliano, archidiocèse de Fermo, le 15. 8. 70, archidiac de la cathédrale, élu év. de Cagli et Pergola, 23. 12. 1 nommé administrateur apostol. de Macerata, 26. 8. 19-192 promu archev. de Bari, 5. 5. 32.

Mexique. — *Mexico :* Reprise des relations diplomatiqu avec le Nicaragua, rompues en 1926.

Russie. — *Moscou :* M. Maximovitch Litvinov, comm saire aux Aff. étr, refuse de faire droit aux réclamatio britanniques dans l'affaire des ingénieurs de la Soci Metropolitain - Vickers.

Suisse. — *Genève :* Les délégués allemand et italien comité des effectifs de la conférence du désarmement, m en minorité, quittent Genève.

Mercredi 29 mars.

France. — *Paris :* Verdict de la Cour d'assises da l'affaire des faux documents de l'Aéropostale : M. An Bouilloux-Lafont est condamné à un an de prison av sursis et à 100 francs d'amende ; M. Lucien Collin, Serge Lucco, à 2 ans de prison et 100 francs d'amend M. Charles Picherie à un an de prison et 100 fra d'amende ; M. Jean de Lubersac est acquitté.

Allemagne. — *Munich :* Les duels d'étudiants sont déc rés « légaux » ; révocation des médecins juifs travaill dans les hôpitaux.

Chine. — *Erchiehkov :* Des pirates capturent 4 offici anglais sur le cargo chinois *Nan-Tchang* ; l'un d'entre e est mis en liberté le 4 avril pour exiger une rançon.

Colombie. — *Bogota :* Le gouvernement décrète moratoire pour la dette extérieure.

Etats-Unis. — *Washington :* Message du présid F. Roosevelt au Congrès exposant les mesures qu'il en sage pour la protection de l'épargne publique.

Roumanie. — *Craiova :* Suicide du général Sica Pope anc. secrétaire général du min. de la Guerre et comm dant du 1er corps d'armée de Craiova, impliqué d l'affaire d'espionnage de la firme Skoda du 24 mars.

Suisse. — *Genève :* A la Conférence du désarmem les délégués italiens et allemands quittent le sous-co du commerce des armes.

Turquie. — *Ankara :* Signat. d'un protocole proroge de 6 mois à partir de son expiration la convention ru turque du 6. 8. 28 relative au règlement des conflits fr taliers.

Union Sud-Africaine. — *Prétoria :* Le général J. B. Hertzog forme un Cabinet de coalition.

Jeudi 30 mars.

Saint-Siège. — Sir Robert Henry Clive, ambass. la Grande-Bretagne, remet ses lettres de créance S. S. Pie XI. — A la basilique de Saint-Paul hors les m signature de l'acte par lequel la basilique passe de dépendance du min. de l'Education nationale italien à propriété du Saint-Siège.

France. — D. (min. Aff. étr.) portant promulgat. la convention consulaire signée à Paris le 11. 2. 28 e la France et la Lituanie (*J. O.*, 1. 4. 33).

— *Paris :* Lock-out aux usines Citroën, par suite mouvement de grève (30 mars-4 avril).

Chine. — *Sien-Hsien :* Mort du R. P. Léon Wieger, S né à Strasbourg en 1856, docteur en médecine, partit p la Chine en 1887 ; auteur de nombreux ouvrages su civilisation chinoise et sur le communisme en Chine ; *Rudiments* (manuels de grammaire et recueil de ré populaires) ; de *La Chine à travers les âges ; Le bo dhisme chinois ; Le taoïsme ; L'amidisme ; Les narrat populaires ; Histoire des croyances religieuses et phil phiques en Chine*, 1917 ; *Chine moderne ;* de tracts controverse et de propagande.

Estonie. — *Tallinn :* Arrêté ministériel défendant fonctionnaires et aux agents de police toute participa active à la politique.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. Faigle.